

# Quelles colos pour 2020 ?

Vers une vision renouvelée des vacances  
pour enfants et adolescents



**ACTES DU COLLOQUE**



Union Nationale des Associations de  
Tourisme et de plein air

Colloque organisé par l'UNAT  
Vendredi 23 novembre 2012  
MAS, 75013

UNAT - 8, rue César Franck - 75 015 Paris  
Tél. 01 47 83 21 73 - [infos@unat.asso.fr](mailto:infos@unat.asso.fr) - [www.unatasso.fr](http://www.unatasso.fr)



### **A propos de l'UNAT**

**L'UNAT, association reconnue d'utilité publique, regroupe 56 membres nationaux et 524 membres régionaux, réunis dans 21 UNAT régionales, composés de villages et maison familiales de vacances, centres de vacances pour enfants et adolescents, auberges et centres d'accueil de jeunes, refuges et chalets, centres sportifs, campings...**

**L'UNAT, au travers de l'action de ses membres réaffirme la nécessité d'une véritable politique sociale du tourisme, impulsée par les pouvoirs publics, afin que l'accès aux vacances pour tous devienne une réalité dans notre pays.**

## EDITO

Lorsque nous nous sommes vus le 23 novembre dernier, nous vous avons indiqué que nous ne ferions pas d'actes de ce colloque, seulement un envoi des textes préparés par les intervenants. Mais vos réponses à notre questionnaire d'évaluation du colloque nous ont fait changer d'avis. Vous avez été très nombreux à répondre à notre questionnaire d'évaluation, à nous féliciter, et à demander des actes les plus complets possibles. Grâce au travail de Julie Beyou, et je la remercie de son investissement, vous trouverez donc ci-joint ce document.

Vos évaluations expriment un taux de satisfaction très élevé avec une quasi unanimité pour l'intervention de Jérôme Fournier, les conclusions et l'humour de Luc Greffier, et l'animation de Patrick Drouet. D'une manière générale tous les intervenants sont cités comme ouvrant de nouvelles perspectives, et assurant une diversité des propos et des points de vue.

Nous avons encore une marge de progrès sur l'interactivité d'un tel colloque (vous souhaitez la mise en place d'ateliers), et sur les infrastructures permettant de manger confortablement.

Nous pouvons vous assurer que l'UNAT va continuer à travailler sur cette dimension prospective des colos. Vous trouverez dans les actes un projet de mise en œuvre des appels d'offres adapté aux réalités des professionnels, et validé juridiquement par le cabinet Ernst & Young. C'est un travail de fond remarquable formalisé par les élus et la salarié de l'UNAT Île-de-France et qui sera utile à tous les acteurs des marchés publics.

Par ailleurs notre administrateur référent du secteur enfants, Patrick Drouet, qui a conçu et piloté avec brio l'organisation de ce colloque va constituer un groupe de travail qui sera ouvert à tous les acteurs de l'économie sociale souhaitant œuvrer pour le droit aux vacances des enfants et adolescents et repenser l'utilité sociale des colos. Nous vous proposons de prendre contact avec nous pour réfléchir et construire ensemble les colos de demain.

Nous espérons enfin, que suite à ce colloque et aux travaux que nous voulons poursuivre, la dimension économique, sociale et éducative qu'apporte les colonies de vacances sera encore mieux reconnue et accompagnée par les pouvoirs publics, C'est en effet par notre action commune et concertée que nous réussirons à ce que tous les enfants puissent bénéficier de ce moment unique et au combien enrichissant pour eux, qui est de partir en colonie de vacances.

Nous vous remercions d'avoir été si nombreux présents, et attentifs, et nous remercions aussi tous les intervenants pour la qualité de leur présentation et leur participation aux débats.

Avec nos plus sincères et cordiales salutations.

**Patrick BRAULT**  
Président de l'UNAT



## SOMMAIRE

<b>INTERVENANTS .....</b>	<b>p 6</b>
<b>COMITE DE PILOTAGE .....</b>	<b>p 7</b>
<b>PARTIE 1 .....</b>	<b>p 8</b>
<b>OUVERTURE .....</b>	<b>p 9</b>
Discours de Patrick BRAULT, Président de l'UNAT .....	p 9
Discours de Patrick DROUET, Animateur du colloque .....	p 12
<b>CONFERENCE .....</b>	<b>p 16</b>
• « Les colos , une histoire passionnante », par Laura Lee DOWNS .....	p 16
• « L'évolution des modèles familiaux et de l'autonomie des enfants », par Guillaume MACHER .....	p 20
<b>TABLE RONDE.....</b>	<b>p 22</b>
• « Une approche socio-éducative en phase avec les mutations sociales », par Jean Karl DESCHAMPS .....	p 23
• « Le sens de l'engagement face aux valeurs éducatives des colos », par Jean-Marie BATAILLE .....	p 26
• « L'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap: un projet renouvelé », par Anne CARAYON .....	p 31
• « L'évolution des normes juridiques des accueils collectifs de mineurs », par Jérôme FOURNIER .....	p 34
<b>DEBATS ET ECHANGES .....</b>	<b>p 39</b>
• Les colos : un produit touristique marchand ou un projet d'intérêt général aux valeurs éducatives ?, par Patrick DROUET .....	p 40
• Utilité sociale des colos : comment responsabiliser les animateurs au projet éducatif et pédagogique ? , par Patrick DROUET .....	p 43
• Vers une perte d'engagement et de militantisme, quelle relation assumer avec les animateurs ? , par Patrick DROUET .....	p 47

<b>PARTIE 2</b> .....	<b>p 52</b>
<b>CONFERENCE</b> .....	<b>p 53</b>
• « Les vacances de demain », par Laurence MENARD-ZANTMAN .....	p 53
• « Les pratiques de vacances en 2012 : quelles perspectives pour les colos de demain ? », par Isabelle MONFORTE .....	p 65
<b>TABLE RONDE</b> .....	<b>p 70</b>
• « L'influence et le poids d'Internet dans le choix des colos », par Alain JAILLET .....	p 71
• « Le renouvellement des modes de communication entre organisateurs, équipes éducatives et familles », par Éric CARTON .....	p 75
• « Construire la qualité dans les séjours, un vecteur de confiance », par Agnès BATHIANY .....	p 81
• « La visibilité, clé de réussite pour un projet jeunesse reconnu », par Jean Claude AGUILLON .....	p 84
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>p 90</b>
• 2020, vers la troisième révolution des colos ?, par Luc GREFFIER .....	p 90
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>p 96</b>
Discours de Patrick DROUET, Animateur du colloque .....	p 96
Discours de Patrick BRAULT, Président de l'UNAT .....	p 97
<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>p 98</b>
<b>BILAN DE SATISFACTION</b> .....	<b>p 100</b>
<b>DETAILS DES INTERVENANTS</b> .....	<b>p 102</b>



## INTERVENANTS



- **Jean-Claude AGUILLON**, Directeur Marketing Adjoint à l'UCPA
- **Jean-Marie BATAILLE**, Pédagogue, Chercheur associé aux laboratoires CREF Université Paris Ouest Nanterre La Défense et ADES Bordeaux 3
- **Agnès BATHIANY**, Directrice de la Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public
- **Anne CARAYON**, Directrice Générale de la Confédération La Jeunesse au Plein Air
- **Éric CARTON**, Enseignant contractuel et docteur en sciences de l'information et de la communication à l'Université de Nice
- **Jean Karl DESCHAMPS**, Secrétaire National délégué aux vacances, aux loisirs éducatifs et aux classes découvertes à la Ligue de l'Enseignement
- **Laura Lee DOWNS**, Professeur d'Histoire à l'Institut Universitaire Européen de Florence
- **Patrick DROUET**, Animateur du colloque, administrateur du secteur enfants & ados à l'UNAT, Directeur de l'Association Echanges & Découvertes
- **Jérôme FOURNIER**, Chef du bureau de la protection des mineurs en accueils collectifs et des formations à la DJEPVA
- **Luc GREFFIER**, Maître de conférences en géographie sociale à l'IUT Michel de Montaigne à Bordeaux 3
- **Alain JAILLET**, Professeur des Universités à l'Université de Cergy-Pontoise
- **Guillaume MACHER (excusé)**, sociologue
- **Laurence MENARD-ZANTMAN**, Consultant Manager au Cabinet d'études Sociovision
- **Isabelle MONFORTE**, Chef de projets à l'OVLEJ - Études et recherches de la JPA

## COMITE DE PILOTAGE

Le Comité de pilotage, qui a assuré l'organisation du colloque, est composé de :

- **Pierre BARJONET**, Vice-président de l'UNAT Ile-de-France
- **Thierry BARRANCO**, Chargé de mission auprès du Secrétaire National délégué aux vacances, aux loisirs éducatifs et aux classes de découvertes à La Ligue de l'Enseignement
- **Christine BOUYER**, Déléguée Générale de l'UNAT
- **Anne CARAYON**, Directrice Générale de la Confédération La Jeunesse au Plein Air
- **Patrick DROUET**, Administrateur national référent du secteur enfants & ados à l'UNAT
- **Sandrine MALVAUX**, Directrice produits et communication à l'UFCV
- **Isabelle MONFORTE**, Chef de projets à l'OVLEJ - Etudes et recherches de la JPA



Le colloque s'est déroulé le vendredi 23 novembre 2012 à la Maison des Associations de Solidarité - 8/10, rue des terres au Curé - 75013 PARIS

Ces actes ont été réalisés par l'UNAT  
Crédits photos : UNAT  
Figures et illustrations fournies par les intervenants

## PARTIE 1

Cette première partie consiste à présenter les mutations en cours et le passage d'un âge d'or mythifié à une nouvelle société.

Les conférences permettront de nous réapproprier nos origines, les mutations actuelles autour du modèle familial afin que chacun ait un niveau de lecture commun.

A travers les dimensions socio-économiques et juridiques, la table ronde apportera des regards croisés face aux valeurs portées par chacun sur les colos.

Cette matinée riche en enseignements permettra d'alimenter un débat qui ré-interrogera notre vision commune des colos en termes d'utilité sociale, de citoyenneté et d'éducation et la responsabilité de chacun à s'y engager.



## OUVERTURE



### **Patrick BRAULT**

Président de l'UNAT

**L**es membres de l'UNAT ont toujours su faire preuve d'innovation, en particulier d'innovation sociale. Je dirais même que c'est dans nos gênes puisque cela remonte à nos origines, dès la création de notre Union en 1920. Peu savent par exemple, alors que l'automobile commence à parcourir la France et le globe, que c'est l'UNAT qui attribuera les premiers permis de conduire et ce jusqu'en 1971. Notre longue histoire est ainsi émaillée d'anecdotes ou de sagas originales.

Ainsi parmi nos membres, nous avons les inventeurs du concept de villages-vacances qui ont permis de rendre accessible les vacances aux familles de toutes les catégories sociales, notamment pour les plus modestes et qui depuis, plus de 20 ans, sont les précurseurs du développement durable.

Notre Union regroupe aussi les fondateurs des auberges de jeunesse, les inventeurs de centres sportifs pour les jeunes, et les concepteurs de centres internationaux de séjours.

Autant d'acteurs fortement impliqués et qui font cohabiter aujourd'hui la mode des city-breaks avec des lieux de vacances qui permettent aux jeunes du monde entier d'échanger, de se connaître, de mieux se comprendre, et d'être ainsi pour l'avenir des faiseurs de société et de cohésion sociale et surtout de paix durable.

Enfin, en 2006, l'UNAT a créée l'ATES (Association Tourisme Equitable et Solidaire) pour permettre le développement d'un secteur voyage où les termes équitable et solidaire prennent tout leur sens.

### **Et les colos aujourd'hui ?**

Elles sont fortement impactées par trois évolutions sociétales majeures :

- Nouvelles formes de liens familiaux dont notamment l'explosion des familles monoparentales ou recomposées,
- Nouvelles logiques de consommation qui remettent en cause les projets éducatifs et les modes de vacances d'après guerre,
- Modifications du rapport au temps et à la mobilité des mineurs

Il faut ajouter à toutes ces évolutions, l'obligation de les conjuguer avec des réglementations complexes et des normes trop régulièrement évolutives et pour les opérateurs concernés, les difficultés économiques inhérentes à ce type de vacances.

Ces transformations, qui tous les jours s'opèrent sous nos yeux, posent donc des questions quant à l'avenir des colonies de vacances à l'horizon 2020. Pour répondre à ces nouveaux défis, ce colloque est l'occasion de repenser le futur des colonies de vacances autour d'une réflexion prospective et collective, engagée entre

organiseurs de séjours, sociologues, historiens, représentants de l'Etat et des collectivités territoriales, partenaires des comités d'entreprise et de tous les acteurs impliqués dans une démarche où il s'agit de montrer qu'il existe bien des raisons d'avoir confiance en l'avenir des colonies de vacances.

Mais l'action de l'UNAT en faveur du secteur enfant ne se résume pas à ce colloque. Depuis 18 mois, vous avez été nombreux à participer aux réunions que nous avons organisées sur la problématique du Contrat d'Engagement Éducatif. Nous avons d'ailleurs reçu plusieurs témoignages de remerciements sur le fait qu'un tel lieu d'échanges et de débats puisse exister. Trop souvent en effet les organisateurs de colonies de vacances (et ils sont nombreux puisque estimé à 8000 sur le territoire français !) se sentent parfois un peu seuls, surtout pour s'adapter à des décisions, si ces décisions émanent du Conseil d'État !

Vous savez probablement aussi qu'à travers la DGCIS, que nous remercions vivement, l'État nous a confié la mission de créer un site Internet portail d'informations sur les colonies de vacances. Ce site que nous avons baptisé «[www.vacances-enfants-ados.com](http://www.vacances-enfants-ados.com)» est maintenant opérationnel et ouvert à tous. Ce site a pour mission d'informer les décideurs qu'ils soient des parents ou des prescripteurs, et de répondre à toutes les questions qu'ils pourraient se poser sur la qualité des séjours proposés et sur le professionnalisme des opérateurs qui les assurent.

Il est ouvert à toute la profession et nous ne pouvons que nous réjouir du succès de son démarrage puisque nous comptons déjà une cinquantaine d'adhérents à ce jour. Pour les personnes qui ne connaîtraient pas encore le site, ou qui voudraient diffuser cette information dans leur réseau, vous trouverez dans la pochette qui vous a été remise ce matin, les informations utiles pour en découvrir toutes les potentialités.

C'est un nouvel outil collégial et essentiel à la promotion des colonies de vacances. Je vous invite donc vivement à le rejoindre, car le nombre, et donc le trafic créé, fera le succès de chacun et de tous.

Enfin parmi les actions que mène l'UNAT pour le secteur des enfants, je souhaiterais tout particulièrement souligner le remarquable travail de l'UNAT Régionale Île-de-France, qui, avec le concours juridique du cabinet Ernst & Young, a préparé une procédure du type « gagnant-gagnant ». Elle propose une aide à la rédaction des appels d'offres émanant des collectivités locales qui passent des marchés relatifs à l'organisation de séjours collectifs pour les mineurs.

Vous trouverez aujourd'hui le document de communication mettant en perspective l'objet du travail et permettant d'évaluer l'impact concret des modalités de rédaction des appels d'offres sur le déroulement des vacances enfants. Le document technique sera lui disponible début février après finalisation des dernières retouches. N'hésitez pas à vous rapprocher des représentants de notre UNAT régionale qui sont présents dans cette salle pour échanger directement les aspects avec eux. J'insiste là aussi pour que ce travail soit connu, diffusé et que le choix d'une colonie de vacances ou d'une classe de découverte à travers un appel d'offre public puisse mieux prendre en compte les attentes spécifiques de chacun des contractants.

Au terme de mon intervention, j'ai voulu en quelques mots simples, vous donner une vision fidèle du travail engagé par l'UNAT et ses partenaires, pour que les colonies de vacances soient reconnues et soutenues pour ce qu'elles apportent de bien-être et de cohésion sociale à l'enfance de notre pays et donc à son avenir.

Mais avant de conclure, permettez-moi de dire combien nous sommes très honorés mais aussi très heureux de la présence aujourd'hui des représentants des deux ministres que nous avons invitées pour ce colloque mais, qui, pour des raisons purement de calendrier n'ont malheureusement pas pu se joindre à nous et merci donc à Madame Laurence DERMENONVILLE, conseiller technique qui représente Madame Sylvia PINEL, Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme. Merci à Monsieur Michael GARNIER-LAVALÉY, conseiller jeunesse qui représente Madame Valérie FOURNEYRON, Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la vie Associative. Et nous avons également l'honneur et le plaisir de compter parmi nous Madame Claudie BUISSON qui a récemment été chargée par Madame Sylvia PINEL de conduire une mission sur le tourisme social, ô, combien importante pour notre secteur, je ne vous étonnerai pas. Merci Madame pour le choix que vous avez fait d'être présente aujourd'hui ici dans une période qui doit être bien chargée pour vous.

Pour conclure, permettez moi aussi de remercier tout particulièrement les membres du Comité de pilotage qui ont participé activement à la préparation de ce colloque :

**Anne CARAYON** : Directrice générale de la JPA,

**Sandrine MALVAUX** : Directrice produits et communication à l'UFCV

**Isabelle MONTFORTE** : Chefs de projets à l'OVLEJ, pôle études et recherches de la JPA.

**Thierry BARRANCO** : Chargé de mission auprès du secrétaire national délégué aux vacances aux loisirs éducatifs et aux classes de découvertes à La Ligue de l'Enseignement ;

Et merci également aux trois représentants de l'UNAT :

**Christine BOUYER** notre Déléguée Générale,

**Pierre BARJONET**, Vice-président de l'UNAT Île-de-France

**Patrick DROUET**, Directeur de l'association Échanges & découvertes et responsable du secteur enfants & ados à l'UNAT Nationale.

Je voudrais faire un remerciement très particulier à nos deux jeunes, certes, mais talentueuses collaboratrices qui sans leur dévouement tant elles se sont impliquées n'aurait pas permis à ce colloque d'avoir lieu dans d'aussi bonnes conditions. Vos applaudissements leur prouveront mieux que moi que tout se présente bien et qu'elles peuvent commencer à souffler un peu. Donc un grand merci à Julie BEYOU, chargée de mission secteur enfants & ados à l'UNAT et puis un grand merci à Emmanuelle DESPRES, chargée de développement à l'UNAT Île-de-France et je vous demande de les applaudir bien fort. Enfin et j'ai fini, un grand merci aussi à tous les intervenants qui vont nous apporter leurs expériences et leurs visions des colonies de vacances à l'horizon 2020 et un grand merci à vous tous, chers amis, ici présents et si nombreux aujourd'hui.

Je vous souhaite une très bonne journée et un très bon colloque. Merci.

## **Patrick DROUET**

Pilote et animateur du colloque

Administrateur référent du secteur enfants et ados à l'UNAT

Directeur de l'association Échanges & Découvertes

**N**ous sommes un peu plus de 200 personnes réunies à ce colloque. Quand nous avons décidé que le colloque annuel de l'UNAT porterait sur les centres de vacances, nous nous sommes posés la question si cette dimension prospective ferait sens pour l'ensemble des acteurs, et visiblement c'est le cas. Nous en sommes ravis.

### **Alors pourquoi avoir choisi ce thème?**

Les acteurs agissant dans le champ des vacances collectives pour enfants le savent bien : leur monde, bénévole ou professionnel, a changé. Ils se posent alors une question : « Comment agir plutôt que subir ? ». Selon notre positionnement politique, philosophique, voire économique, on ne pense pas la réponse de la même manière.

Au delà de cette question, il y a l'inquiétude : « En agissant, est ce que je n'aggrave pas certaines disparités ? Fais-je le bon choix ? Et qu'est ce qui a tant changé ».

Encore récemment, le fonctionnement du secteur des colos semblait simple à comprendre : un ministère de la Jeunesse et des Sports représenté localement par des inspecteurs. Ces inspecteurs conseillaient, validaient que la réglementation était respectée et faisaient preuve de beaucoup de bienveillance auprès des équipes pédagogiques constituées par nature de jeunes gens.

La décentralisation puis la réforme de l'État (LOLF et RGPP) ont bouleversé cette donne. Les directeurs de séjours ont parfois le sentiment qu'ils font l'objet d'une évaluation normative et que les aspects éducatifs et formatifs sont devenus secondaires. Les responsables de centres permanents se plaignent d'une accumulation de lois et de normes réglementaires dont l'impact économique les fragilise. Cette pression réglementaire peut donner aussi le sentiment de réduire nos champs de liberté.

Depuis la décentralisation et la déconcentration, qui s'occupe désormais des centres de vacances en France ?

- Nous avons bien entendu Les DDCSPP, mais avec quels moyens ?
- Les régions pour leur compétence tourisme et l'aide à la rénovation des équipements ?
- Les départements sur l'aspect social ?
- A moins que ce ne soit l'ANCV sur des projets et les chèques vacances ?
- Ou la CAF sur des dispositifs prédéfinis ?
- Il y aussi les communes qui financent les classes de découverte et les colos ?
- Et bien entendu les comités d'entreprise et assimilés avec leurs aides directes ou indirectes.

Mais cette superposition et même cette imbrication d'acteurs complexifient la compréhension qu'on a de notre secteur. Elles modifient la structure même des équilibres établis dans la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. Nous n'étions pas préparés à l'hybridation de nos ressources et de nos contraintes.

Qui aurait pu imaginer qu'un nombre important de nos adolescents irait découvrir l'Europe et le monde entier dans des séjours itinérants dont la préparation relève tout autant d'une compétence professionnelle du tourisme que de l'animation ?

Où situer ces séjours dits « à dominante scolaire », pour réviser, apprendre une langue ou préparer un concours, qui se développent ? Sont-ils dans le champ de l'éducation ou de l'animation ?

Qui pouvait s'attendre à une vision si radicalement différente de notre approche métier : l'achat de colos sur Internet et désormais sur smartphones ?

Si désormais, pour exister, les organisateurs doivent avoir une compétence technique étendue en matière de réponses aux appels d'offres alors il faut bien le dire, nous sommes entrés dans une nouvelle ère.

Les colos sont plurielles et les interactions entre colos, familles et prescripteurs sont si complexes qu'on ne peut plus désormais exprimer des idées toutes faites sur la fin du modèle des colos sans qu'il soit possible de démontrer tout et son contraire. Non ce n'est pas juste un problème financier, non ce n'est pas non plus un mode de vacances en déclin. Il y a bien aujourd'hui de nouvelles colos qui répondent aux besoins des enfants et aux demandes des adultes. Et la nouveauté ce n'est pas nécessairement une colo ultra thématique, coupée de tout lien avec son territoire d'accueil dans un process industrialisé. Des communes utilisent leurs mini camps comme levier d'un premier départ avant des séjours plus longs, des associations et des comités d'entreprise mettent en place des bourses de solidarité ou des outils d'aide à l'inclusion d'enfants handicapés, les CAF développent l'aide Vacaf sur tout le territoire. Des organismes communiquent vers les médias en parlant d'innovations pédagogiques et de réussites éducatives. Tout cela dynamise notre secteur.

Les constats que je viens d'énoncer ne sont ni négatifs, ni positifs, ils sont juste le reflet de notre réalité. On peut y ajouter les effets de la crise économique, la modification de nos rapports à la durée et à la fréquence des vacances, une société de la discontinuité dont émerge un individu plus hédoniste, mais également plus individualiste. Des familles sont recomposées, certaines ont des difficultés à accepter la séparation enfants/adultes pour de multiples raisons dont l'une est la demande forte et insistante d'une connectivité constante, y compris durant le séjour. Je rappelle qu'un milliard d'ordinateurs sont vendus dans le Monde, d'après le dernier ouvrage de Jean VIARD. Les relations parent-enfant, maître-élève, animateur-colon sont à repenser car nous sommes dans une société moins hiérarchisée et, je l'espère, dans une société qui va nous permettre de fabriquer du sens. Ce petit panorama des évolutions renvoie à notre capacité à intégrer les mutations sociétales.

Alors quel sera l'avenir des colos ?

- Des colos comme un nouvel espace de lien social, un lieu, où, grâce aux réseaux sociaux on maintient une relation toute l'année et l'on se retrouve entre copains ?
- Un nouvel âge du vivre ensemble où l'on favorise le côté tribu et la prise en compte de nos diversités et non le développement d'un lien purement communautaire ? Il ne suffira pas d'être social, il faudra aussi être convivial.
- De la crèche aux colos en passant par les centres de loisirs émerge l'idée qu'on peut vivre ensemble avec des personnes de toutes origines. Cette vie collective, faite d'un lien social protéiforme, renforce notre légitimité de citoyen, d'un monde fait de multiples réseaux, et ce n'est que le début.

- Si l'on postule que la société actuelle induit l'idée que la consommation est sans limite, alors il faut hiérarchiser les désirs et prôner que partir en colo est un choix de vacances pertinent et assumé. On partira de plus en plus en colos parce que les vacances collectives seront voulues, choisies et porteuses d'une valeur ajoutée intrinsèque. Les colos ne sont plus subies, elles sont choisies.
- Des colos comme lieux d'expérimentations, comme lieux d'apprentissage à la citoyenneté européenne et mondiale. La colo comme symbole d'un nouvel espace de liberté pour nos adolescents avec des parents associés à cette forme d'autonomie des jeunes parce que confiants en ce nouveau modèle.
- Une répartition claire des compétences entre Etat et collectivités favorisant le rôle d'utilité sociale des colos et le reconnaissant. Et bien sûr une sécurisation du statut juridique de nos équipes pédagogiques
- Un secteur sachant se regrouper, mutualiser ses compétences, pour qu'émerge une communication positive, valorisant nos missions et vecteur de confiance pour les familles, les élus de CE ou de communes, les responsables de service jeunesse.

Il existe un avenir pour les colos mais toute personne qui a dû conduire du changement dans une organisation le sait : il faut d'abord que cela soit culturellement accepté. Pour cela il faut construire de nouveaux ponts entre nous, et arrêter de bâtir des murs. Il faudra du courage et de la compétence pour que nos constats d'aujourd'hui, ceux qui vont être exprimés tout au long de ce colloque, se transforment en actions demain.

J'espère que ce colloque ouvrira des perspectives pour l'avenir à chacun d'entre vous. J'espère que ce colloque permettra à de nouveaux enfants de bénéficier de ces colonies de vacances qui seront, je n'en doute pas, des colonies de vacances de qualité. Merci de votre écoute.



A gauche Patrick DROUET et à droite Patrick BRAULT

### Les colos, une histoire passionnante

#### Laura Lee DOWNS

Professeur d'Histoire à l'Institut Universitaire Européen de Florence

**P**endant plusieurs générations les colonies de vacances ont occupé une place essentielle dans la vie sociale, politique et ludique des enfants, surtout des milieux populaires en France. Mais comme vous le savez, la colonie est aujourd'hui en chute libre, remplacée soit par des vacances en famille (pour les enfants de classes moyennes), soit par les centres de loisirs sans hébergement (pour les enfants de familles à revenus modeste), soit par rien.

Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, 20% des enfants en France restaient en ville tout au long des vacances scolaires d'été. Il n'y a pas raison de croire que la tendance a changé depuis que la crise sévit sur le pays. Qu'est ce qu'il y a dans l'histoire des colonies de vacances en France qui mérite d'être médité aujourd'hui, lors de cette réflexion collective sur « Quelles colos pour 2020 ? »

En ce qui concerne le fonctionnement interne de la colo elle-même, ses structures sociales et éducatives, il y a trois choses dans la « tradition » qui devraient retenir notre attention :

Premièrement, il y a l'importance de la mixité sociale et régionale. La colonie donne à l'enfant une expérience de dépaysement qui passe non seulement par le déplacement dans l'espace mais aussi par sa provision d'un milieu social original qui privilégie la mixité sociale.

Deuxième point qui devrait retenir notre attention : l'accent qui est mis sur le vivre ensemble. Ceci étant lié avec le premier point.

Troisièmement, il concerne le privilège donné aux enfants les plus défavorisé. Pour reprendre les mots d'Edmond COTTINET, un des pères fondateurs des colonies de vacances, il faut renverser l'ordre normal qui favorise les êtres les plus robustes et les plus riches et donner ce privilège qu'est la colonie de vacances aux enfants pauvres, et parmi eux, à ceux et celles qui sont « les plus maigres et les plus souffreteux ».

La colonie de vacances a toujours mélangé des finalités sanitaires et socio-éducatives dans une structure qui s'adresse à la fois au corps et à l'âme de l'enfant ; deux dimensions qui sont difficilement séparables dans un être en devenir. Il s'agit d'un équilibre entre l'entrée dans la vie sociale et l'idée de renforcer l'identité de l'enfant. Mais elle s'adresse également à la capacité de l'enfant d'entrer dans des relations sociales, de vivre dans une société enfantine et à affronter la différence qu'incarnent les autres enfants (et les moniteurs) sans se perdre complètement dans ce nouveau monde.

La colonie prône donc l'éducation sociale de l'enfant, compris dans toutes ses dimensions : « Nous voulons le plein développement de la personnalité de l'enfant et pour cela nous lui donnons la parole », écrit Venise GOSNAT, directeur de la colonie communiste des Mathes (Ivry) en septembre 1948. « Mais nous devons mettre près de lui des valeurs morales ; des moniteurs qui l'aiment et vivent sa vie, qui aient la foi, une foi communicative. C'est une question de vibrations ». Cinquante ans plus tard, Jean HOUSSAYE, sociologue et éducateur, poursuit le même but dans le cadre d'une expérience de mixité sociale qui met ensemble enfants des cadres de l'entreprise Aérospatiale avec ceux des familles défavorisées de l'Île-Saint-Denis à travers un séjour de voile sur la côte bretonne.

Encore une fois, la question de la parole des enfants est au cœur de l'affaire, grâce au « cahier de râles » qui accompagne les réunions quotidiennes des enfants pour débattre entre eux les activités du jour : « Les chocs étaient nombreux, les explosions verbales rapides, les règlements de comptes faciles », se souvient Jean HOUSSAYE. Pourtant « ces tensions n'empêchaient nullement que les relations fussent intenses entre les enfants, que le groupe semblât particulièrement soudé ». C'est le cahier de râles qui a facilité cette intégration - intégration qui se faisait à travers les différences – puisqu'il donnait aux enfants un instrument d'expression et de régulation du groupe, en même temps qu'il mettait à distance la résolution des conflits. Ainsi, « un équilibre est trouvé davantage basé sur une acceptation des différences que sur la recherche et l'affirmation des similitudes ».

Cette expérience est en continuité parfaite avec la mission historique de la colonie qui a toujours comporté trois volets :

1. Promouvoir la capacité de l'enfant à entrer en relation avec d'autres et élargir sa sociabilité,
2. Assurer la prise en charge des enfants de milieux défavorisés pour leur permettre de partir pendant leurs vacances ( « Que puissent bientôt des milliers d'enfants du peuple essaimer tour à tour vers la montagne ou la mer » écrit Edmond COTTINET en 1886),
3. Favoriser la rencontre d'enfants de milieux sociaux différents.

Si on prête attention en ce qui concerne l'organisation des colos par rapport à la société civile, il s'agit depuis toujours d'un, ou plutôt *des* rassemblements de groupes divers de la société civile autour de la cause de l'enfance nécessiteuse – associations, syndicats, paroisses, partis politiques, municipalités, comités d'entreprise. Car, comme vous le savez, la colonie de vacances n'est pas une institution de l'État. C'est une œuvre semi-privée liée aux écoles primaires, une œuvre privée liée aux diocèses ou aux écoles catholiques, une œuvre municipale. Elle manifeste la vitalité d'un mouvement réformateur multiforme qui a puissamment façonné le 20<sup>ème</sup> siècle et se donnait pour but d'éduquer l'ouvrier, les nécessiteux, ou les citoyens modestes, selon le vocabulaire spécifique des tendances réformatrices – mais sous une figure très particulière : l'enfant, la figure du peuple qui peut encore être sauvée.

La politique est au cœur de cette affaire de réforme, et pour comprendre l'histoire des colonies de vacances, il faut suivre de près les concurrences, vigoureusement affichées par les acteurs, entre catholiques et laïques, socialistes et communistes, autour des principes qui devraient présider au salut et l'éducation de l'enfance.

Pourtant, dans ces conflits mêmes se construisaient des modèles d'action pour une part communs, appuyés souvent sur des évidences scientifiques partagées.

Il en résulte que catholiques, républicains, socialistes et communistes s'empruntaient mutuellement leurs façons de faire, alors même qu'ils étaient en concurrence pour les mêmes enfants. Ce qu'on pouvait entendre par « jeu », par exemple, représentait des choses assez différentes pour ces diverses obédiences. Néanmoins, tous partageaient la conviction que c'est dans le jeu que les enfants se révèlent « tels qu'ils sont ». Le sens commun qui se construisait sur ce point n'était pas sans portée : il rendra possible l'application des méthodes actives, élaborées au début du 20<sup>ème</sup> siècle par le mouvement de l'éducation nouvelle, aux loisirs des enfants, transformant les colonies de vacances d'œuvres d'assistance et d'hygiène préventive en institutions d'éducation de masse.

L'accord est acquis d'emblée entre tous les concurrents sur les thèmes hygiénistes : le bon air sauvera les enfants des villes de la tuberculose et des tentations – et dangers - de la rue. C'est la toile de fond générale qui est construite à partir d'une idée largement partagée de l'apport de la vie rurale à celle de la nation, et de la crainte commune de la dépopulation. D'où la nécessité de « sauver la graine » de futures générations par la cure d'air préventive qu'est la colonie de vacances des années 1880-1920. Mais au-delà du consensus hygiéniste, l'argumentaire se transforme profondément dans l'entre-deux-guerres à travers deux autres accords, dont la constitution demande du temps et qui auraient une importance pratique considérable. Le premier s'exprime dans la forme de la colonie quand, à partir des années 1920, la colonie collective (plus propice à un projet éducatif) commence à l'emporter sur le placement dans des familles paysannes.

Le deuxième aspect du nouveau consensus réformateur, plus fondamental encore, tient à l'importance accordée à une action éducative centrée sur l'enfant qui procède par l'adoption des méthodes dites « actives ». Chaque courant forge ses propres argumentaires, mais une conviction commune émerge dès les années 1920 et s'impose dans les années 1930 : l'enfant doit être placé au centre de l'action éducative. Il faut reconnaître ce qui exprime sa nature - le jeu – et plutôt que lui imposer l'autorité des adultes, lui apprendre à se diriger lui-même dans la vie. La liberté de jouer, l'exercice de cette liberté dans le contexte collectif des grands jeux, et, plus largement, l'apprentissage fait en colonie d'une bonne utilisation de sa liberté pendant les vacances sont autant d'éléments d'un droit de l'enfant aux vacances qui commence à se dessiner au sein des colonies. C'est un droit qui lie la liberté de l'enfant et l'exercice de sa capacité « naturelle » et innée à jouer au développement de la capacité d'agir plus tard en tant que citoyenne active d'une démocratie.

L'histoire des colonies de vacances en France est donc nécessairement une histoire socio-culturelle et locale. Même si elle commence à se nationaliser à partir de 1937, quand les réseaux nationaux de formation des moniteurs commencent à se mettre en place comme relais principaux qui structurent le champ des loisirs enfantins. Il n'est pas moins vrai que le cadre local reste capital en ce qui concerne le recrutement du personnel comme celui des colons, mais aussi pour ce qui est des programmes éducatifs et des visées idéologiques, voire politiques des colonies de vacances au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle.

Le domaine des loisirs enfantins, où se jouxtent plusieurs formes de colonies animées par des projets éducatifs divers, constitue depuis ses débuts à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle un espace para-politique qui est plus ou moins fragmenté par des clivages politiques, religieuses, idéologiques.

De plus, toutes les initiatives dans ce domaine viennent de la société civile; l'organisation des loisirs enfantins ne sera jamais nationalisée en France. Pourtant, ce domaine est vite reconnu par l'État comme un lieu stratégique à soutenir. Diverses œuvres laïques sont subventionnées et/ou se voient accorder le statut d' « œuvre reconnue d'utilité publique » dès les années 1890. Cependant, si l'État encourageait plusieurs œuvres par le biais de subventions, la mise en forme du problème (santé et éducation des enfants chétifs des classes populaires) – et donc de sa solution (grand bol d'air pendant les longues vacances de l'été) –, étape cruciale dans toute entreprise réformatrice, s'est fait ailleurs que dans les instances étatiques.

Pour comprendre l'histoire de cette institution éclatée, il faut explorer ses multiples origines locales – des origines oubliées et peu intelligibles dans les cadres et chronologies d'une histoire politique focalisée sur l'inexorable expansion de l'État social. Il faut ranger ces multiples origines locales dans le cadre d'un espace para-politique qui se construit à mi-chemin entre le public et le privé. Entre 1880 et 1940, cet espace est fragmenté et extrêmement politisé, investi par des œuvres qui, quoique opposées sur le plan politique, collaborent dans l'invention et l'évolution de cette institution, grâce aux réseaux de réforme sociale qui permettent des rencontres plus larges que celles des allégeances politiques. Toutefois, cette structure fragmentaire est responsable de la formation de plusieurs systèmes parallèles de service socio-éducatif entre 1880 et 1940. Cela n'est pas une mauvaise solution car, à l'époque, elle permet aux réformateurs d'éviter des conflits sanglants. Cependant, le jeu, à partir des années 1945, est de façonner un seul système national sans estomper le caractère de proximité des initiatives destinées à structurer les loisirs des enfants et leur donner un aspect éducatif.

Il y a dans cette histoire des périodes de forte politisation des colonies de vacances, ainsi que de périodes de dépolitisation de cette œuvre; fait qui est lié à son positionnement dans cet espace para-politique entre l'État et les diverses œuvres. Ainsi, la non-nationalisation de la colonie de vacances est à la fois une source de vigueur (rassemblement des énergies locales autour de la cause de l'enfance) et un écueil en puissance dans la mesure où cette manière de structurer la provision des services socio-éducatifs aux enfants rend ces services un objet de luttes politiques et idéologiques plus larges. Lors de notre réflexion collective aujourd'hui, il serait souhaitable, me semble-t-il, de se pencher sur les relations fécondes que l'État, les collectivités locales, les associations, les paroisses, les comités d'entreprise, etc. ont su nouer autour de ce lieu stratégique qu'est la colonie de vacances tout au long de son histoire afin de mieux saisir les dimensions les plus productives de cette rencontre entre l'État et la société civile autour de l'enfant des classes populaires.

## L'évolution des modèles familiaux et de l'autonomie de l'enfant

### Guillaume MACHER

Sociologue

**D**e nombreux sociologues considèrent le processus d'individualisation comme un phénomène central de nos sociétés contemporaines.

Il peut être entendu comme l'aspiration grandissante des individus à mener leur existence comme ils l'entendent et à être reconnus dans leur singularité. Cet « idéal » se heurte parfois à la réalité objective mais cela n'atteint pas la « croyance » des individus.

Ce processus a des conséquences lourdes sur l'ensemble du fonctionnement de nos sociétés, entre autres dans le champ de la famille.

Dans la famille, la double valorisation de l'autonomie et de la reconnaissance se traduit dans les modèles éducatifs.

Qualités souhaitables pour l'enfant		
	En 1924	En 1978
<b>Loyauté vis-à-vis de l'église</b>	69,3	22,4
<b>Stricte obéissance</b>	64,4	16,8
<b>Bonnes manières</b>	40,6	23,3
<b>Indépendance</b>	15,8	75,8
<b>Patriotisme</b>	16,8	4,5
<b>Attention aux problèmes de société</b>	5	46,8
<b>Tolérance</b>	1	9,9

Les enfants sont enjoins à devenir rapidement autonomes avec tout ce que cela implique en terme de rapport à la règle, tant pour les adolescents que pour les parents. Les enfants ne sont certainement pas devenus des rois. Pour autant, les limites du cadre qui leur sont posées, par leurs parents notamment, sont à la fois plus floues et moins rigides, comme le montrent les changements dans les qualités souhaitées par les adultes pour les enfants.

L'assouplissement du cadre ne signifie pas l'absence des parents.

Les parents veulent des enfants autonomes mais aussi des enfants qui réussissent à l'école. Et sur ce point, leur vigilance est à la mesure des enjeux.

Par ailleurs, les parents portent une grande attention aux sentiments, aux goûts et aux aspirations de leur enfant. Cela peut les empêcher de « couper le cordon » à certains moments.

Comme la technologie leur permet de rester presque en permanence en contact, on assiste à ce qui apparaît comme un paradoxe : des enfants poussés à l'autonomie, probablement de manière plus précoce que par le passé, mais à qui l'on demande aussi de pouvoir à tout moment donner des nouvelles.

On demande en quelque sorte aux enfants de se séparer tout en restant liés. Le paradoxe n'est qu'apparent mais pour autant l'exercice n'est pas simple. Ni pour les enfants, ni pour les « encadrants » dans le contexte des colonies.



Intervention de Laura Lee DOWNS

## TABLE RONDE



*Par ordre d'interventions :*

1. Jean Karl DESCHAMPS, « Une approche socio-éducative en phase avec les mutations sociétales », vision prospective de la Ligue de l'Enseignement
2. Jean-Marie BATAILLE, « Le sens de l'engagement face aux valeurs éducatives des colos »
3. Anne CARAYON, "L'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap: un projet renouvelé", vision prospective de la confédération La Jeunesse au Plein Air
4. Jérôme FOURNIER, « L'évolution des normes juridiques des accueils collectifs de mineurs », vision prospective du Ministère de la Jeunesse et des Sports



Sur la photo de gauche à droite : Jean Karl DESCHAMPS, Jérôme FOURNIER, Anne CARAYON, Laura-Lee DOWNS, Jean-Marie BATAILLE

## « Une approche socio-éducative en phase avec les mutations sociétales »

*La ligue est le premier organisateur de colonies en France en termes de volume mais également le plus ancien dont sont issus de nombreux mouvements. Quelles sont les principales mutations actuelles, et comment les gérez-vous ?*

**Par Patrick DROUET**

### **Jean-Karl DESCHAMPS**

Secrétaire National délégué aux vacances, aux loisirs éducatifs et aux classes découvertes à la Ligue de l'Enseignement

**J**e vais apporter la contribution de la Ligue de l'Enseignement par rapport à cette réflexion, et qui vient d'être en partie abordée par nos deux précédents intervenants. Merci à Laura Lee DOWNS de nous avoir éclairé sur l'histoire des colonies de vacances et à Guillaume MACHER sur son analyse, qui nécessiterait d'ailleurs que nous puissions avoir un certain nombre d'échanges sur le fond. Bien que ce soit une première réaction, je peux partager les remarques qui sont faites par la projection du tableau précédent sur la recherche d'autonomie des enfants par les familles. Je crois qu'il faudrait que l'on s'entende par ce que veut dire être autonome.

Etre autonome, c'est beaucoup plus que de pouvoir vivre à l'extérieur de la famille. C'est aussi acquérir des compétences de responsabilités, de comportements qui nous renvoient aux aspects éducatifs et pédagogiques, et qui, en se conjuguant fortement ce qui pourrait être une formation citoyenne. Je ne suis pas sûr que si nous rentrions dans le détail de la demande d'autonomie des parents, dont je fais partie, mais aussi des prescripteurs, et je pense aux comités d'entreprise par exemple, nous serions très au clair entre nos mouvements d'Éducation et les prescripteurs des départs sur le sens même de l'autonomie. Je ne ferai même pas de clin d'œil à la nécessaire autonomie financière des mouvements que nous représentons pour pouvoir développer des pédagogies novatrices.

### **Quelles sont les principales mutations que nous vivons actuellement ?**

Beaucoup ont été abordées précédemment en ouverture, faisant l'objet d'une prospective ou d'un point de situation important. Néanmoins, je voudrais ne pas revenir sur tout ce qui concerne la durée des séjours, des modes de relation avec les familles, les modifications d'activités et m'arrêter plus particulièrement sur trois grands chapitres qui me semblent être marquants.

D'abord, je crois que l'une des mutations à laquelle nous sommes aujourd'hui confrontés, et je la cite en premier histoire de l'évacuer, est la question économique, présente dans tous les esprits. Je ne fais pas référence seulement à la crise mais également au rapport de la société vis-à-vis des centres de vacances. Je veux parler du pourcentage de dépenses publiques affecté à ces derniers. Nous ne connaissons pas un chiffre à ma connaissance à l'heure actuelle et je ne crois pas qu'il existe de quantification effectuée. En revanche, nous avons un certain nombre

d'indicateurs qui, en l'occurrence, montrent que l'effort collectif au sens général (collectivités, prescripteurs publics, caisses d'allocations, État) est plutôt en baisse. Ce point économique est important puisqu'il se couple avec une mutation qui me semble extrêmement importante. Il s'agit de la culture et des modalités des rapports entre centres de vacances et prescripteurs. Je veux parler des marchés publics en ce qui concerne les collectivités. Ces derniers ont provoqué un grand changement qui fait qu'aujourd'hui très peu de collectivités savent codifier dans leur règlement de marché public des éléments éducatifs et pédagogiques. Nous sommes passés d'un rapport de proximité d'idéal à un rapport de codification technique et administratif d'achats. On ne peut pas noter cela comme un changement de rapport, d'autant plus que je ne crois pas que les formations des fonctionnaires des collectivités territoriales, mais aussi celles des élus, puissent agir sur nos points pédagogiques et éducatifs. Il n'existe pas d'éléments, mais je peux me tromper, permettant de savoir l'histoire, le présent et l'utilité des organisateurs de centre de vacances, notamment des mouvements d'éducation populaire.

J'aimerais également pointer dans ce premier point économique, un rapport évolutif avec les grands prescripteurs que sont les comités d'entreprise. Ils consacrent aujourd'hui presque 95% de leur puissance d'achat dans le tourisme social, dont nous faisons partie, aux acteurs du tourisme dits « concurrentiel ». Ce sont essentiellement des achats qui sont extérieurs aux organisateurs associatifs ou à but non lucratif que nous représentons majoritairement ici. Cet élément est important car ce décrochage là nous renvoie à un lien entre nos mouvements, l'histoire, nos projets éducatifs et ceux qui aujourd'hui peuvent en assurer l'accessibilité aux populations.

Le deuxième grand point que je voudrais souligner, qui découle du premier, sont les modifications sociétales. Je voudrais m'arrêter essentiellement sur l'une d'entre elles : la mixité sociale. Cette notion ne renvoie pas seulement à nos yeux à la mixité culturelle, voire culturelle. Elle renvoie évidemment à la notion de proximité socio-économique, essentielle à la mixité géographique. Nous pensons, et excusez-moi de prendre des clichés, qu'il existe entre les enfants qui vivent en milieu rural ou en milieu urbain, au sud ou au nord, en banlieue ou au cœur de la ville centre, des différences qui se traduisent par la distance mais aussi par des pratiques et approches de vie qui ne sont pas les mêmes. Ces différences géographiques font partie de la mixité sociale et je suis extrêmement inquiet d'entendre des collectivités publiques ou locales dire qu'elles transfèrent l'argent des accueils collectifs de mineurs vers les centres de loisirs sans hébergement. Il n'y a pas d'opposition à faire entre ces deux modes non pas d'accueils mais d'éducation. Cette complémentarité ne peut s'exprimer que si au delà du séjours collectif que l'on passe à la journée avec les enfants du quartier ou de la ville, dans un lieu que l'on connaît, on est capable aussi d'offrir aux enfants, quel que soit leur provenance, leur culte et leur culture, l'extraordinaire avantage d'aller découvrir l'ailleurs ensemble.

Ici, ils le font avec un groupe dont ils ne connaissent pas les membres avant le départ, ou pas tous, et avec qui ils vont découvrir un espace qu'ils ne connaissent pas. C'est le sens même du centre de vacances, et je trouvais essentiel de rappeler ce lien à la mixité sociale.

Cela m'amène à mon troisième et dernier élément: la réglementation. Finalement, elle est la traduction de la manière dont la société, à mon sens, perçoit telle ou telle activité. Depuis quelques années, nous sommes bousculés. Par exemple, je pense à la réglementation sur le patrimoine des centres de vacances qui est extrêmement

en difficulté ou encore à l'application des nouvelles normes sur l'accessibilité. Même si personne ici ne la remet en cause, c'est sur la possibilité d'être pris en compte quand le contexte se complique. Enfin, la réglementation concerne également le dossier du Contrat d'Engagement Éducatif. A mon sens, il doit être un élément de l'histoire comme nous le propose la plate-forme animée par la JPA avec la mise en place d'un statut volontaire. Cet élément est essentiel car il rassemble toutes les préoccupations qui animent ou agitent les centres de vacances.

Le centre de vacances est un lieu de mixité sociale mais surtout d'éducation par la mixité sociale. Avec les classes de découverte, il est le seul espace en France, et même en Europe, d'éducation citoyenne par la vie collective qui existe sur la base du volontariat d'inscription. A travers la remise en cause du dossier du CEE et l'évolution vers le volontariat, je considère la possibilité d'avoir des colonies qui accueillent encore de la mixité sociale en accord avec la société française.

Je clôturerai en posant une question simple : est-ce qu'en France, au 21<sup>ème</sup> siècle, nous avons encore besoin d'espaces d'éducation par la vie collective et par la mixité sociale au moment où l'on voit :

- Le communautarisme qui est en progression et pas seulement religieux,
- La construction de cités logement entourées de grillages pour protéger les habitants de l'extérieur,
- Les exigences d'accès à l'enseignement supérieur pour les catégories socio-économique les plus basses absolument pas remplies par notre société,
- La mutation de l'exclusion et le positionnement politique fondé de propositions sur l'exclusion même,
- La mise en place du supra-Etat, l'Europe, mise à mal par cette approche de communautarisme national ?

Si la réponse est oui, et bien, je pense que c'est une question qui doit se traiter politiquement. Et nous y reviendrons probablement plus tard dans la matinée.

## « Le sens de l'engagement face aux valeurs éducatives des colos »

*La relation à nos équipes éducatives s'est-elle modifiée ? Quel est le sens de l'engagement chez un animateur aujourd'hui ?*

Par Patrick DROUET

---

### **Jean-Marie BATAILLE**

Pédagogue, Chercheur associé aux laboratoires  
CREF UPON et ADES Bordeaux 3

### **L**es liens entre ville et nature : un siècle et demi de transformations

Saisir les fluctuations d'un phénomène social comme les colonies de vacances n'est possible qu'à une échelle de temps longue qui permet de gommer les changements circonstanciels. J'ai engagé cette analyse au cours de l'année 2005 en m'intéressant d'abord à la vie des colos, de leur naissance à leur disparition. À l'occasion de la fermeture de la colo dirigée par Jean HOUSSAYE, le problème de conservation du patrimoine des colos s'est posé. Nous avons alors le sentiment d'une fin inéluctable. Une étude réalisée au niveau européen portant sur la même logique de patrimonialisation des colos m'a permis d'obtenir un budget d'étude et d'analyser le phénomène au niveau de la Haute-Savoie. L'analyse du corpus des bâtiments utilisés et produits par et pour les colonies de vacances était un sujet quasiment inexploré. Grâce à une catégorisation des différents types de bâtiments, chacune renvoyant à une période précise, j'ai commencé à distinguer des grands mouvements historiques que j'ai mis en forme avec Audrey LEVITRE. J'ai surtout pris conscience de l'existence d'un lien toujours présent entre le discours sur la ville et les conceptions de la nature. Il reste encore pas mal de travail pour préciser les éléments qui apparaissent à la charnière des périodes ou bien les notions qui naissent dans chaque période. Reste qu'au cours de ces recherches, l'idée s'est progressivement imposée qu'il n'y avait pas de fatalité et qu'il pouvait y avoir de nouvelles colos qui apparaîtraient maintenant, et dans les années à venir, comme la résultante de nouvelles conceptions de la ville et de la nature, et du rapport entre les deux. Mais avant d'en arriver là, faisons un retour sur les colos, de leur naissance à leur âge d'or. Nous verrons combien le sens du départ est mis au travail au cours des années 1970-1980. Aujourd'hui où en sommes nous et quelles perspectives se dessinent ? Il semble exister deux modèles antagonistes et l'avenir paraît tenir à la relation entre ces deux modèles. Que peut-on en conclure sur ce qu'il y a à faire maintenant pour que les colos continuent d'exister ?

### **De la création des colos à leur âge d'or (1847-années 1970)**

Si on s'intéresse à l'organisation des départs d'enfants en dehors de la ville, on peut remonter au milieu du 21<sup>ème</sup> siècle. Ceci correspond aux premières expériences de prise en charge d'enfants tuberculeux principalement dans les stations de bord de mer qui vont alors se constituer tout au long de ce siècle, comme Sète, Berck, Arcahon et la côte Normande. Si le départ se fait aussi beaucoup à la campagne, c'est que sortir de la ville, même de quelques dizaines de kilomètres, est l'enjeu principal. Ces premières initiatives tiennent à la révolution industrielle qui transforme profondément les villes.

C'est le cas, par exemple, de l'actuel 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris qui n'est alors pas encore annexé. Dans un triangle allant de la Rotonde Ledoux à l'actuel périphérique, vont s'installer le long des quais de nombreux hangars des magasins généraux et, bien-sûr, les immenses abattoirs de la Villette. Ce changement de la ville apparaîtra aux contemporains comme une disparition de la nature et les scènes bucoliques peintes dans les salles de mariage ou des conseils municipaux des hôtels de ville construits à partir des années 1880. Ils sont là pour témoigner d'un passé, pas si éloigné, qui a disparu.

Au cours des années 1880-1890, un discours se construit portant à la fois sur la préservation de l'enfance de la terrible maladie que représente la tuberculose, et à la fois, sur le fait que cette maladie est le résultat des îlots insalubres. L'ensemble se fait en même temps que se cristallise un discours médical portant sur la préservation de la race et la lutte contre la syphilis. Le médecin est la figure tutélaire de la colonie de vacances dans ses premières occurrences, bien plus que le conflit entre laïques et catholiques. L'enfant qui part est sélectionné principalement selon des critères médicaux car la colonie de vacances est la première ligne de résistance contre la tuberculose. Les arguments portent sur les bénéfices pour l'enfant souffreteux, de semaines, voire de mois passés au bon air. Ceci est le cœur de la période qui s'étend jusqu'à la première guerre mondiale.

Après celle-ci, on passe de cet hygiénisme au sanitaire puis au plein air. La colonie doit être plongée dans la nature et au plus proche de celle-ci. La tente, les baraquements, pour partie récupérés, les uns et les autres, des surplus de l'armée, se combinent avec la montée du pavillon en proche banlieue : le long des voies de chemin de fer va se développer pendant une bonne dizaine d'année de 1919 à 1929, des cités pavillonnaires. Du côté des colos, avec le scoutisme qui perce enfin en France, la nature va prendre la place d'un *opérateur éducatif*. La nature est à la fois bonne pour la santé mais aussi à la fois positive dans l'éducation des enfants. Les écoles de plein air vont être le trait d'union et un modèle de liaison. Les années 1930, qui voient la montée des totalitarismes, se combinent avec un attrait marqué pour les collectifs et leur usage pour assujettir l'individu. Ce phénomène se produit avec l'apparition de l'architecture moderne porteuse d'une conception nouvelle de la ville qui éduquerait les habitants (voir la Charte d'Athènes et la littérature de Le Corbusier). L'idée de grands ensembles apparaît dès le début des années 1930 avec deux premières tentatives : la Cité des oiseaux à Bagneux (92) et la Muette à Drancy (93). Il faudra attendre que la seconde guerre s'achève pour que des grands ensembles se mettent à pousser partout. Dans cette période change aussi les conceptions qu'on se fait de la nature : elle devient l'arrière cour de la ville. Si on choisit une destination c'est pour y pratiquer une activité.

Enfin, côté colos, s'inventent des façons de gérer les grands collectifs devenus la norme des nouveaux bâtiments qui apparaissent à partir des années 1930. Progressivement, les pédagogues constituent des méthodes qui permettent de repenser le rapport collectif-individu : à un effet d'entraînement de l'individu par le collectif est préféré l'épanouissement de l'individu au sein de la vie collective.

Nous sommes alors dans les années 1950-1960. Les colos ont maintenant une doctrine architecturale, une conception assurée de leur rôle, des manières de former les moniteurs et les monitrices.

La nouvelle figure tutélaire est devenue l'instituteur et l'institutrice. Le maximum d'enfant de 6-12 ans, partant l'été en colonies de vacances, est atteint en 1958. Depuis, ce segment des départs en colos n'a cessé de diminuer. Pourtant les chiffres sont restés élevés qu'est-ce donc qui a changé alors depuis ?

### **Un changement du sens du départ en colo au cours des années 1970-1980**

Au cours des années 1970, la notion de *rentabilité économique* fait son apparition dans le champ des colonies de vacances à l'occasion d'un plan de rénovation des bâtiments. Ce changement est à resituer dans les transformations de la période : une approche néo-libérale suite au choc pétrolier (1973-1975) se met en place qui touche aussi le champ social. La montée de l'activisme dans les colonies de vacances suit de près le retrait de plus en plus massif de l'État dans les subventions au secteur des colonies de vacances au nom de la diminution des charges qui pèsent sur le système financier (LENOIR, 1972). Les colos doivent alors devenir rentable donc se remplir et il faut faire venir le client. Au temps où cette pratique participait à la construction d'un projet social se substitue une autre séquence faite de produits d'appel, de catalogues et de l'ouverture de plus en plus grande à un nouveau segment : les camps d'ados.

On doit ici souligner le double mouvement qui occupe cette période. D'un côté, la montée des questions économiques qui transforment les colonies de vacances de l'intérieur par une logique d'activisme sur laquelle l'idée de « projet de l'enfant » aura certes une influence mais au final assez marginale. D'un autre côté, se développe un processus de territorialisation au sein des pratiques du champ de l'animation socioculturelle amenant à une segmentation des pratiques. Le segment rentable va se distinguer progressivement de celui des publics populaires qui apparaissent *in fine* pour ce qu'ils sont : un groupe ségrégué issu de banlieues et de grands ensembles pris de plus en plus par la question ethnique. Si bien que la confrontation de ces deux logiques va déboucher au cours des années 1990 sur une partition en deux des camps d'adolescents : ceux des jeunes de banlieues d'un côté, ceux des jeunes aisés de l'autre. À la ville pris par une logique de métropolisation c'est-à-dire de mise en concurrence avec d'autres lieux pour recevoir les places financières et les grands groupes financiers, correspond des séjours « utiles » dans une logique de construction de curriculum, séjours linguistique et rôle d'animateur-trices valorisés dans le CV. Alors que dans le même temps, aux jeunes des quartiers on impose de l'entre soi dans leur lieu de vie comme dans leurs vacances : logiques de proximité, plans vigipirates qui limitent leur droit à se déplacer hors du quartier, quand le rejet des campings sous des relents racistes à peine déguisés oblige à proposer des lieux d'accueil spécifiques, ou bien quand les dispositifs de vacances des Opérations prévention été encadrées par l'armée ou la police aux Ville-vie-vacances encadrés par les grands frères, instituent des séjours simple déplacement du quartier dans un univers irréel et fermé à l'autre.

On retrouve ici le principe du projet néo-libéral consistant à créer la confrontation entre deux groupes sociaux les riches et les pauvres là où depuis les années 1920 à la fin des années 1960 la brutalité de ces rapports de classe avaient été mis au travail par la constitution d'une classe moyenne (BOLTANSKI, 1982) pour laquelle le champ de l'animation comme de l'éducation populaire avait joué un rôle central (BATAILLE, 2004). Du point de vue des lieux de déplacement et du modèle de nature correspondant, nous n'avons pas les données qui permettraient de vérifier

comment varient les destinations pour ce qui est des colonies de vacances l'été pour les enfants de 6-12 ans, seul segment pour lequel nous avons des chiffres à l'échelle du temps long. Ce qu'on peut noter, c'est l'existence d'un champ de luttes qui occupe autant l'espace de la ville que celui de la nature. Quand la métropolisation se met en place au cours des années 1970, des luttes urbaines apparaissent qui sont des tentatives pour interroger les projets comme celui des Halles à Paris, la création de La Défense, le 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris entièrement rasé... et dans le même temps, des lieux symboliques comme le Larzac, ou bien les différents lieux d'implantation de centrales nucléaires sont autant de tentatives de mise en cause d'un projet de société qui fait débat. Il n'est peut-être pas neutre que les colos des années 1960 fonctionnent comme référence. D'une certaine façon, nous faisons avec elles un saut par dessus la période suivante qui a transformé profondément les pratiques au point que nous ne savons plus quel sens social devraient avoir les colos aujourd'hui.

### **Perspectives contemporaines : la nature vient dans la ville**

Pour arriver à saisir quelles sont les perspectives des colonies de vacances à dix ou quinze ans, nous pourrions partir de la période que nous venons de décrire et prolonger les tendances qui se dessinent. Le risque serait de renoncer à inscrire nos intentions et à accepter l'inéluctable. Aussi, je propose de partir plutôt du point qui nous a servi de grille de lecture et d'analyse : quel discours tient-on sur la ville et sur l'ailleurs qui pourrait lui correspondre, et qu'attendons-nous du passage des enfants de l'un à l'autre ? Que dit-on sur la ville et sur la nature ? Je suis frappé aujourd'hui par les évolutions qui viennent mettre au travail les rapports qu'entretient la ville avec la nature. Par exemple, l'idée des circuits courts entre le producteur et le consommateur dans une logique de développement durable crée de nouvelles pratiques comme les AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne). On commence aussi à s'interroger de plus en plus sur la perte des terres agricoles en bordure des villes. Ce mouvement amène parfois à des retours surprenants comme la création d'une SCOP pour redémarrer les murs à pêches à Montreuil (93). On trouve sur l'Île-de-France de plus en plus de jardins partagés sur des friches en attente de construction. L'idée de mettre de la pelouse sur les toits ou des plantes sur des murs ramène la nature au cœur des villes. Il semble y avoir derrière ces pratiques autre chose que ILLICH désigne par la convivialité (1973) et qui apparaît pour lui comme un des points de résistance face au projet capitaliste qui fragmente la société en parcelle avec des besoins spécifiques forcément pris en charge par le marché.

Au fond, la question qui se pose ici est celle de savoir ce qu'est une ville. Est-elle une rue commerçante propre et belle qui incite à acheter ou bien d'abord un lieu avec des habitants qui vivent ensemble ? Lequel de ces deux objectifs place-t-on en premier ? Cette arrivée de la nature dans la ville vient interroger aussi le chemin inverse : comment va-t-on de la ville vers la nature et par quel chemin ? Il y a des pratiques et des réflexions sur le tourisme équitable où la question du transport dans un monde au sein duquel les énergies fossiles disparaissent, le déplacement risque de devenir un luxe réservé à quelques uns mais peut-être pas s'il s'agit de mettre en question d'abord la vitesse d'effectuation du trajet. Ici s'ouvre finalement un chantier vaste où l'entrée dans le monde de l'autre à l'occasion de ses vacances nécessite peut-être de penser à ce que cela représente pour soi et pour l'autre.

On pourrait retrouver au final le projet des instances internationales au sortir de la seconde guerre mondiale quand elles voulaient favoriser la paix en formant des animateurs de mouvements de jeunesse pour les séjours interculturels bien loin du curriculum évoqué plus tôt. Mais ce projet serait sûrement à décliner au plus proche dans la rencontre entre habitants de la ville et de ses différents quartiers, de la campagne, de la montagne, de la mer...

### **La confrontation de deux modèles ?**

Les évolutions au cours des années 1970 du champ des colonies de vacances ont instauré une coupure en introduisant l'idée d'une rentabilité économique de ces pratiques. Il est alors apparu une volonté de remplir les séjours au détriment de ce que les colos pouvaient offrir à la construction d'une société conviviale. Ceci a eu pour conséquences de définir un segment économiquement rentable sur lequel certains pensent devoir se caler. Nous pouvons imaginer sans difficulté les suites de ce mouvement. Devenu un marché comme un autre les colos deviendront des vecteurs pour le développement de l'économie comme d'autres secteurs. Les entreprises pourront alors ouvertement y réaliser des opérations commerciales comme celles consistant à préparer dans les pratiques des enfants les bons réflexes de consommation. On pourra donc y trouver des propositions d'activités directement induites par des niches commerciales. Ceci nous interrogera peut-être à un moment ou un autre sur notre responsabilité quant aux situations dans lesquelles nous baignons les (nos) enfants. L'autre voie consiste à démarquer les colonies de vacances du champ économique et à mettre en exergue la singularité du projet des colos. Le critère de pertinence ne doit plus être alors la rentabilité économique qui, au passage, consiste à supprimer les services publics pour que leurs coûts ne pèsent plus sur les résultats financiers, mais l'utilité sociale de ces pratiques : à quoi sert-il d'envoyer des enfants en colos ? S'il y a au moins une réponse possible à cette question alors nous aurons au moins un critère de démarcation sur lequel nous appuyer. Pour ma part, la colo est une pratique qui participe à la construction de relations entre habitants d'une même ville, et cela me paraît être un enjeu fondamental. Tous les freins à un tel projet doivent être questionnés : qui servent-ils ? Le bien de certains ou le bien de tous ? Ces deux visions sont purement incompatibles entre elles. Nous avons chacun à arbitrer pour que collectivement on puisse désigner la colo que nous souhaitons à échéance de dix ans.

## « L'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap: un projet renouvelé »

*Depuis plusieurs années la JPA a mis en place une charte favorisant l'intégration d'enfants porteurs de handicap, où en êtes-vous aujourd'hui ? La JPA assure un rôle juridique important pour l'information des organisateurs, peut-on améliorer cette communication ?*

**Par Patrick DROUET**

---

### **Anne CARAYON**

Directrice Générale de la confédération La Jeunesse au Plein Air

**T**out d'abord, je voulais vous remercier d'avoir pensé à la JPA pour traiter de la question du handicap. Cela donne du sens que ce soit une association non spécialisée qui puisse apporter l'évolution d'un concept, et qui par ailleurs, doit devenir une préoccupation à intégrer dans nos séjours.

Pour parler de la charte de la JPA, de son avenir et des colos de demain sur la question du handicap, je crois qu'il faut refaire un petit retour sur l'histoire. Je ne me risquerais pas à aller dans les détails, mais juste un point de repère qui me paraît important. Se rappeler qu'en 1963 pour pouvoir participer à des colos, il fallait que l'enfant ait un certificat médical. Celui-ci devait attester que l'état de l'enfant n'était pas incompatible avec le séjour considéré: soit en raison d'une affection exigeant des soins ou un régime alimentaire, soit en raison d'anomalie ou d'infirmité. La réglementation ne facilitait pas du tout l'accueil des enfants en situation d'handicap dans un séjour dit « ordinaire ». Pourtant, il existait déjà depuis longtemps plusieurs expériences de séjours pour les enfants en situation de handicap. Dans l'entre deux guerre, le scoutisme avait déjà mis en place des séjours « adaptés ». Après la guerre, les parents se sont regroupés pour les garder à tour de rôle. Ces expériences positives ont cheminé parallèlement aux séjours des colonies. En 1959, une pionnière, le docteur Mme Marianne BOYER, a innové et mis en place l'intégration des enfants en situation de handicap. Elle a été également un pilier dans l'élaboration de la Charte de Déontologie. De nombreux enfants sont désormais accueillis en intégration grâce à cette expérience là.

Le 30 juin 1975 la loi d'orientation en faveur des jeunes handicapés cite les loisirs à travers l'extrait suivant: « *L'intégration des loisirs des mineurs et d'adultes handicapés physiques, sensoriels et mentaux, constitue une obligation nationale* ». Cette loi affirme les droits fondamentaux des personnes handicapées.

En 1997, la JPA avec quinze autres organisations met en place la Charte de Déontologie pour l'accueil des personnes en situation d'handicap dans des structures de vacances et de loisirs non spécialisées. Elle se fait sous le haut patronage de trois ministères : Emploi et Solidarité, Jeunesse et Sports, Tourisme.

Les signataires vont s'engager à proposer des séjours de vacances accessibles à la personne handicapée, à préparer avec elle son séjour de vacances, à recruter et à

former les membres de l'équipe ou toutes les personnes qui vont intervenir sur le temps des vacances de manière à ce qu'il soit un temps d'épanouissement, de rencontre et de partage qui dépasse les différences. Elles vont s'engager à ce que les séjours proposés prennent en compte l'intégration de la personne handicapée, lui permettant de vivre avec les autres vacanciers. Enfin, elles vont s'engager à informer et à orienter la personne en situation de handicap et sa famille sur les séjours non spécialisés organisés par l'ensemble des signataires de la charte.

Cet engagement, né en 1997, va être bousculé par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées qui se substitue à la loi de 1975. Elle va modifier en profondeur la politique du handicap en France. Pour la première fois, la législation intègre une définition du handicap. De plus, une compensation pour le handicap va se créer. En définitif, la loi de 2005 souhaite garantir l'accès aux droits fondamentaux, qui était cité dans celle de 1975, non plus en se contentant de les affirmer mais en les garantissant. C'est l'accès de tous à tous, c'est la logique d'accessibilité qui est introduite dans tous les champs sociaux.

La politique d'intégration qui avait été instaurée en 1975 tend à devenir celle de l'inclusion. On se rend compte par exemple que la scolarisation d'enfants en situation de handicap dans les écoles de milieu « ordinaire » évolue depuis 2006. On est passé de 150 400 à 210 400 enfants, soit 55 000 enfants supplémentaires. Cette évolution en nombre traduit aussi le nombre de structures et d'établissement scolaires qui accueillent ces enfants. 66% des écoles, 90% des collèges, 82% des lycées professionnels et 67% des lycées généraux accueillent au moins 1 enfant en situation de handicap, selon les chiffres de la Direction d'Évaluation, de la Prospective et de la Performance du Ministère de l'Éducation National.

Même si l'obligation de la loi explique la prise en compte au niveau scolaire, elle a permis aussi une évolution du concept de l'handicap. Dans les années 1920, le modèle individuel prédominait et le handicap était attribué à la personne. Ainsi, elle était oubliée des milieux « ordinaires » faisant apparaître des milieux spécialisés en parallèle. Par la suite, l'émergence d'un modèle social va attribuer l'handicap à son environnement. C'est la promotion de l'ouverture de la société aux écarts physiques ou mentaux. On parle notamment de personnes en situation de handicap et non plus de personnes handicapées. Le clivage entre le milieu « ordinaire » et le milieu spécialisé tend à disparaître. Aujourd'hui, nous voyons apparaître l'évolution d'un modèle systémique où l'on inclue les facteurs environnementaux mais aussi les facteurs personnels.

Alors nous, organisateurs, avons-nous fait évoluer notre modèle pour l'accueil des personnes en situation de handicap? Et la charte de déontologie qui en 1997 était avant-gardiste, qu'en est-il aujourd'hui?

On pourrait se demander pourquoi conserver un texte puisque la loi souhaite rendre effectif ce droit aux loisirs qui a été affirmé. Malheureusement, nos représentations n'ont pas suffisamment évolué puisque nous n'avons pas atteint les mêmes chiffres en accueils collectifs de mineurs par rapport au milieu scolaire. Pour faire évoluer les représentations, nous avons besoin de lieux d'échanges, de textes, d'un affichage et de progresser sur cette question. De plus, la loi sur l'accessibilité des bâtiments en 2015 représente probablement un frein, comme évoqué par d'autres

intervenants précédemment. Elle est devenue une véritable préoccupation du fait que peu de finances et de subventions nous accompagnent. Or trop souvent, nous faisons le raccourci qu'une personne en situation de handicap ne peut pas être accueillie car nos bâtiments ne sont pas accessibles. Or, c'est faux.

Même si la loi s'impose à nous, et que nous devrions avoir toutes nos structures ouvertes, le sentiment pour les membres du comité de la Charte est que nous sommes trop souvent restés sur la bonne volonté. La charte est actuellement en phase de renouvellement afin qu'elle constitue ce levier. Les temps de vacances sont des temps courts qui peuvent permettre l'innovation, l'expérimentation et faire le lien sur tous les autres temps de vie que ce soit l'école, la société, la ville, la place des parents... Il faut absolument que cette charte puisse permettre de rendre la loi appliquée et applicable avec, à mon sens, plusieurs questions pour l'avenir :

- Comment sensibiliser et former tous les animateurs lorsqu'ils sont confrontés à l'accueil pour les aider à prendre en compte la particularité de cet enfant ? Sans véritable formation des animateurs, je crois que nous ne pourrions pas intégrer un véritable accueil des enfants en situation d'handicap.
- Comment avoir des lieux de rencontres et d'échanges ? On se rend compte que l'accueil progresse là où existent des lieux d'accueil et d'échanges régionaux ou départementaux.
- Comment avertir la famille ? Les familles ne sont pas toujours accueillies dans de bonnes conditions, par maladresse de notre part. Là aussi je renvoie à la formation, et pas que des animateurs, mais aussi des organisateurs dans l'accueil des familles.
- Comment rendre accessible les informations de nos séjours ? Un site Internet, des plaquettes ont été créés, mais finalement il faut inclure que ces outils de communication doivent être accessibles aux personnes à handicap et non pas qu'aux familles.

Accueillir ces enfants en situation d'handicap demande une approche interdisciplinaire. Le travail avec d'autres secteurs, tels que l'Éducation Nationale ou les municipalités, est indispensable. Il faut que l'on puisse partager des temps de formations pour pouvoir communiquer et aborder la situation d'handicap de manière transversale. Les colonies de vacances peuvent être un levier extraordinaire pour faire évoluer les représentations et changer la société. N'oublions pas cette question d'handicap dans nos colos de demain.

## « L'évolution des normes juridiques des accueils collectifs de mineurs »

*La réglementation est vécue soit comme un cadre structurant, soit comme un amoncellement de textes que peu maîtrisent. Quelles pistes pour que cette réglementation soit mieux comprise et acceptée par les acteurs du secteur ?*

**Par Patrick DROUET**

---

### **Jérôme FOURNIER**

Chef du bureau de la protection des mineurs en accueils collectifs et des formations de jeunesse et d'éducation populaire (DJEPVA – MSJEPVA)

### **Une réglementation contraignante ... ou structurante ? Quelques généralités**

Le cadre juridique des accueils collectifs de mineurs, et plus particulièrement celui des séjours de vacances (« les colos »), relève principalement du code de l'action sociale et des familles mais pas seulement.

Les séjours sont aussi encadrés par des dispositions d'origines diverses : code de la santé, code du tourisme, réglementation des établissements recevant du public, règlement sanitaire départemental, etc.

Le législateur ou le pouvoir réglementaire n'ont pas forcément les mêmes objectifs selon la nature de la norme édictée. Il peut s'agir de santé publique, de prévention des risques d'incendie et de panique, de protection du consommateur, de sécurité physique et morale des mineurs mais aussi d'éducation. Chaque disposition normative vient ainsi s'inscrire dans un tout et il est vrai que cela peut donner parfois l'impression que la cohérence de l'ensemble n'est ni réfléchie ni souhaitée.

Une norme peut être créée en raison de l'évolution des techniques ou des connaissances, du fait de l'observation à moyen et long terme des incidents et accidents survenus mais aussi parfois en réaction à un événement grave fortement médiatisé sous la pression de l'opinion publique.

Il est important de redire à ce stade qu'un cadre juridique, quel qu'il soit, n'est pas le résultat rationnel d'un plan conçu par un individu ou une administration. Ce sont des strates historiques de textes qui résultent d'accords parfois difficiles à obtenir de la part d'acteurs ayant des intérêts ou des enjeux différents. Et j'ai envie de dire que c'est bien comme ça : il faut que la norme vive, évolue, se construise quitte à nous obliger collectivement à assumer certaines de ses incohérences.

Voilà pourquoi il est difficile d'avoir une vision d'ensemble du cadre juridique s'appliquant au secteur et d'en prédire les évolutions. Ceci dit, je n'ai pas complètement renoncé à essayer de tracer quelques éléments de perspective, sinon je ne serai pas venu ici.

Il est bien de la responsabilité du ministère que je représente ici de veiller à que le cadre juridique applicable au secteur soit de nature à lui permettre de vivre tout en garantissant ce qui est notre responsabilité partagée à tous : la protection des mineurs.

### **Pourquoi existe-t-il un cadre juridique spécifique aux ACM ?**

Si l'on regarde l'histoire des « colonies de vacances », force est de constater que l'État est apparu assez tardivement sur la scène.

Alors que les premiers séjours d'enfants sont organisés à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, c'est en 1936 qu'est nommé le premier secrétaire d'État aux loisirs et aux sports : Léo Lagrange. Les premiers actes « normatifs » dans le secteur des colonies de vacances sont centrés sur la question des locaux d'hébergement. En 1937, une déclaration préalable des établissements recevant des mineurs est instaurée.

Ça n'est que le 29 janvier 1960 qu'un décret concernant la protection des mineurs à l'occasion des vacances scolaires, des congés professionnels et des loisirs créé une mission de « surveillance » qui est confiée aux services de l'État. A ce stade, la réglementation est toujours très axée sur les locaux avec pour intention de garantir la sécurité des mineurs.

Il faudra attendre 1975 pour voir apparaître pour la première fois la notion de projet éducatif dans la réglementation.

En 1984, l'État va se préoccuper des centres de loisirs sans hébergement (les CLSH). La réglementation introduit la notion d'habilitation par l'État des centres satisfaisant à quatre critères : conformité des locaux, respect du taux d'encadrement, respect des qualifications et existence d'un projet éducatif.

Il s'agit là d'un pas important, car en sortant d'un simple système déclaratif et en pointant non seulement la question des locaux mais aussi celle de l'encadrement, et notamment ses qualifications, et celle du projet éducatif, l'État crée un dispositif équilibré où sont articulées santé, sécurité physique et morale des mineurs mais aussi qualité éducative.

L'ensemble du cadre juridique a été réformé en 2001 puis 2006. Il s'agissait principalement, avec la loi du 17 juillet 2001, de remonter à un niveau législatif un certain nombre de dispositions qui ne relevaient jusqu'alors, au mieux, que d'un décret, dont, notamment, l'obligation d'élaborer un projet éducatif et de le décliner en un projet pédagogique (qui n'est pas désigné ainsi dans les textes).

Ces nouveaux textes, notamment dans leur mouture de 2006, ont considérablement étendu le champ d'application des dispositions relatives à la protection des mineurs et, par là même, du contrôle opéré par l'État : séjours dès la première nuit, séjours spécifiques, etc.

Il convient aussi de souligner qu'en systématisant la mise en œuvre d'une procédure déclarative, le nouveau cadre juridique a renoncé à l'habilitation des centres de loisirs sans hébergement, refusant ainsi à l'État de jouer un rôle quelconque en matière de reconnaissance de la qualité des accueils. Depuis lors, l'État assure un

rôle de contrôle, plutôt a posteriori, sur la base d'éléments déclarés par les organisateurs. C'est un moment charnière qui a été l'occasion d'un repositionnement de l'Etat dans le secteur. En effet, le choix a été fait d'orienter franchement l'action des services sur la protection des mineurs et la surveillance des ACM en établissant une relation étroite entre la santé et la sécurité physique et morale des mineurs, le cadre normatif de ces accueils (locaux, taux d'encadrement, qualifications, etc.) et le projet éducatif.

Pour dire les choses autrement, le cadre juridique renouvelé entre 2001 et 2006 affirme que le projet éducatif, et par conséquent sa déclinaison en projet pédagogique, est une composante essentielle de la protection des mineurs.

### **Les normes juridiques sont des éléments relativement stables alors que le secteur est sujet à des évolutions**

La première qualité d'un cadre juridique c'est qu'il fait référence durablement pour tous les acteurs d'un secteur. Cela peut aussi devenir une faiblesse si une trop grande inertie le rend inadapté à ce secteur. C'est pourquoi il est intéressant d'observer quelles sont les mutations en cours et comment le corpus juridique évolue ou pourrait évoluer en conséquence.

C'est là que les études présentées aujourd'hui nous sont précieuses. Je ne ferai pas un tour d'horizon complet des retours que nous font les experts mais je pointerai plutôt quelques éléments que je perçois comme étant de nature à nous interroger sur les évolutions envisageables de la réglementation.

Le premier élément qui me frappe dans les différentes études existantes sur le secteur est la question de l'accès des publics à l'offre de séjours de vacances. Différentes études montrent assez clairement que si le nombre de départs de mineurs en séjours reste assez constant, ce chiffre cache de très fortes évolutions dans la structuration de l'offre.

Les séjours deviennent plus courts et l'on observe notamment une très nette augmentation du nombre de départs dans le cadre de mini camps organisés par des accueils de loisirs. Si l'on croise ces informations avec les profils présentés par l'OVLEJ, on ne peut éviter d'envisager l'hypothèse d'un accroissement des inégalités entre différentes catégories de la population.

On peut ainsi se demander légitimement si le cadre réglementaire est aujourd'hui de nature à contribuer à réguler l'accès à l'offre, notamment pour les publics les plus fragiles. Il ne s'agit peut-être pas tant ici de la question des textes du CASF sur la protection des mineurs, qui ne proposent probablement pas de leviers très efficace en la matière, que de celle de la mobilisation des financements publics.

Deuxième éléments saillant du paysage, et toujours dans le registre de l'accès à l'offre, force est de constater que certains publics partent moins que d'autres. C'est le cas des adolescents et préadolescents par exemple, mais aussi des enfants et des jeunes handicapés.

Cette caractéristique touche certainement à la difficulté de répondre aux besoins et attentes de publics spécifiques. En d'autres termes il s'agit de se demander si le modèle de la « colo » auquel nous faisons presque tous référence dans notre imaginaire collectif correspond toujours bien aux attentes et aux besoins des jeunes et de

Leurs familles. En la matière, il me paraît important que le secteur soit, comme il l'a toujours été, un creuset d'innovation et je ne suis pas certain que la réglementation soit un vecteur facilitant l'expérimentation.

Je fais référence ici par exemple, dans le champ des accueils sans hébergement, au flop de la catégorie des accueils de jeunes, créée en 2006, pour laquelle on dénombre à peine quelques centaines de déclarations sur le territoire national.

Je suis à peu près convaincu que les bonnes réponses à ces questions ne peuvent que provenir de l'expérience des acteurs et qu'il appartient à la réglementation de s'adapter. Encore faudrait-il identifier peut-être, en quoi elle pourrait venir empêcher les acteurs d'innover.

Le troisième et dernier point que je voulais évoquer ce matin, peut-être un peu plus complexe que les deux précédents, tient notamment aux « usages » que nous font les familles et les institutions des séjours de vacances et à la manière dont ces « usages » sont appréhendés dans la réglementation.

Il semble évident, et les études de l'OVLEJ semblent le confirmer, que toutes les familles n'investissent pas le séjours de vacances de la même manière : pour le dire plus simplement, là où certains cherchent un produit attractif sur catalogue, recherchent une prestation avec un bon couplage qualité/prix, d'autres vont plutôt attendre une réponse éducative à leur souhait de voir leur enfant « grandir » et s'épanouir.

Il en est de même du côté de ceux qui sont les « prescripteurs », les « intermédiaires » entre les organisateurs et les familles : collectivités territoriales et comités d'entreprise notamment. Là encore au risque d'être un peu schématique, reconnaissons qu'il y a une vraie différence entre l'achat d'une prestation au mieux disant dans le cadre d'un marché et la mise en place d'une relation partenariale fondée sur un partage de valeurs et d'intentions éducatives.

Rappelons le, pour le législateur il n'y a pas d'ambiguïté : un organisateur de séjour d'une nuit ou plus, pour des mineurs hors du domicile parental, ne peut pas s'affranchir de l'obligation d'avoir un projet éducatif et de l'avoir communiqué aux familles.

Or, nous sommes souvent confrontés à la difficulté de nous prononcer sur la réalité de ce projet et sur le fait que les familles en ont bien connaissance. A l'évidence certaines prestations sont aujourd'hui réduites à leur dimension strictement commerciale : le projet éducatif se résume à des conditions générales de vente et à un descriptif de la prestation et la relation avec les familles se résume à un engagement commercial. Par le jeu de la sous-traitance, il n'est même pas évident que la famille ait une connaissance directe de l'organisateur et encore moins de ses intentions éducatives.

Cela appelle plusieurs questions :

- Comment peut-on apprécier qu'un projet éducatif correspond à celui qui attendu par les textes ? En d'autres termes, proposer de préparer un permis de conduire ou sa rentrée des classes ou de visiter des spots touristiques est-ce bien un projet éducatif au sens du CASF ?
- Si non, quelle place réserve-t-on à des séjours pour lesquels il est évident qu'ils ne s'inscrivent pas dans le projet éducatif attendu par le législateur ?

Ce qui est en jeu ici, c'est la place qui est socialement et politiquement faite aux séjours qui ont une réelle fonction éducative et une plus value en termes de cohésion sociale. Il s'agit notamment de savoir si nous disposons d'instruments juridiques qui permettraient de ne pas les réduire au rang de simple prestation commerciale et d'en reconnaître la valeur en termes d'intérêt général.

Mais, il est évident que je suis largement en train de sortir de mon rôle de technicien et que ce débat là est de nature politique, pour autant, de là où je suis, je fais le constat qu'il est probablement au cœur de la question qui nous est posée aujourd'hui dans le cadre de ce colloque.

### **Conclusion/perspectives**

En conclusion, ou plutôt en synthèse je dirais que si le cadre juridique des ACM devait évoluer pour être encore plus structurant c'est parce qu'il est important de conforter la relation de confiance entre les familles et les organisateurs.

En ce sens il importe que l'État puisse assumer complètement sa mission de protection de mineurs, c'est-à-dire :

- de s'assurer de leur santé et de leur sécurité physique et morale ;
- mais aussi de s'assurer du caractère éducatif des séjours et d'évaluer la cohérence des choix pédagogiques avec le projet éducatif.

C'est aussi parce que les ACM représentent un levier puissant en matière d'éducation et de cohésion sociale.

A ce titre il s'agit d'être en mesure de mobiliser des moyens efficaces pour lutter contre les inégalités d'accès aux pratiques éducatives. Il s'agit aussi probablement de laisser des marges de liberté suffisantes aux mouvements de jeunesse et d'éducation populaire pour expérimenter et innover.

Enfin, et bien en amont d'une réflexion sur les évolutions du cadre réglementaire, il s'agit peut-être plus aujourd'hui de s'interroger sur le rôle que jouent les séjours de vacances dans l'éducation et l'épanouissement des enfants et des jeunes et la manière de mieux le reconnaître.

## DEBATS & ECHANGES



## Les colos : un produit touristique marchand ou un projet d'intérêt général aux valeurs éducatives ?

*Durant la matinée, les interventions ont amené beaucoup de questions. Finalement, est-ce que les colos sont une prestation comme les autres ? Est-ce une activité d'intérêt général avec des valeurs éducatives ? Je vous propose un tour de table sur ce débat éminemment politique*

**Patrick DROUET, Animateur du colloque**

---

### **Jean-Karl DESCHAMPS, La Ligue de l'Enseignement**

Militant est, pour moi, un mot au sens noble du terme avec une prise en compte de la réglementation qui renvoie à un cadre particulier, comme l'expliquait Jérôme FOURNIER. Pour la Ligue, la réponse est très simple, pas simpliste, mais très simple. Le centre de vacances, je le dis et je le répète, est un vecteur d'espace d'éducation par la vie collective. A ce titre là, il existe des obligations réglementaires qui peuvent être analysées et qui posent un certain nombre de questions sur la manière dont les labelliser, en l'occurrence celle du projet éducatif mais aussi pédagogique. De plus, il existe les obligations de positionnement face à la société à travers les formations, les intervenants... Sans oublier les droits qui relèvent de l'intérêt général, me semble-t-il. Je vous rappelle que 3 millions d'enfants ne partent pas en vacances l'été. L'enjeu particulier du centre de vacances n'est pas seulement celui de faire partir mais aussi celui de cultiver des espaces dans notre société du 21<sup>ème</sup> siècle où des enfants provenant de milieux différents se confrontent les uns aux autres et fabriquent du vivre-ensemble.

J'expliquais précédemment que j'ai raccourci les enjeux face à la société éclatée. Patrick DROUET a rappelé que plus d'un milliard d'ordinateurs sont vendus dans le monde et j'ajoute qu'actuellement un enfant à 20 ans a passé plus de temps devant la télé qu'avec ses professeurs. C'est une autre réalité qui fait émerger des enjeux de liens humains, de liens sociaux, de liens culturels qui fabriquent notre société. Et ce sont dans les lieux d'éducation par la vie collective qu'ils s'exercent. Je le redis les centres de vacances restent ces seuls endroits.

Je trouve la manière dont Jérôme FOURNIER aborde ces réflexions est intéressante. Il faut que nous soyons capables de nous différencier de l'approche marchande. Il ne faut pas nécessairement revenir à l'histoire mais à nos fondamentaux : être capable d'accepter le dialogue pour codifier de manière ouverte ce que pourrait être nos obligations. Nous serions ainsi dans une posture de structure d'éducation et non pas de marchand de voyages et de découverte. Même si ce métier est très noble, il ne répond pas à notre principal enjeu.

### **Anne CARAYON, La Jeunesse au Plein Air**

L'implication et la construction du projet avec les animateurs sont pour moi une dimension à prendre en compte, permettant aussi de rappeler l'aspect éducatif. Sans oublier, les souhaits des enfants dans nos séjours et la mixité sociale. Ce sont trois enjeux que nous défendons et sur lesquels nous travaillons mais qui n'apparaissent pas sur nos catalogues.

**Emeric GUERARD, Association ONE STAGE**

Je voudrais simplement réagir aux propos de Jean Karl DESCHAMPS. Vous êtes militant à La Ligue de l'Enseignement mais nous constatons que lorsque nous travaillons avec vous sur le terrain, nous évoquons davantage les négociations commerciales que les projets éducatifs. Simplement lorsque l'on veut être intégré dans le catalogue Midi-Pyrénées de la Ligue de l'Enseignement, le réseau prélève 16% du prix du séjour, là où, l'UFCV en demande 9%.

Ma question est la suivante : Qu'en est-il du rôle de la Ligue de l'enseignement en tant que prescripteur et soutien aux petites structures de colonies de vacances ?

**Patrick DROUET, animateur et pilote du colloque**

Face à cette question qui mérite débat, je voudrais ajouter une précision avant que Jean Karl DESCHAMPS ne prenne la parole. Lorsque nous avons préparé ce colloque avec un certain nombre d'intervenants, le nom de la Ligue de l'Enseignement est le nom d'une association qui ressurgit souvent. Elle représente la locomotive, le moteur du mouvement des organisateurs des colos du fait de son poids et de son histoire. Elle est souvent reconnue en tant que telle et génère ainsi beaucoup d'attentes autour d'elle.

**Jean Karl DESCHAMPS, La Ligue de l'enseignement**

Je note en toute objectivité la sincérité de cette question et je répondrai évidemment très franchement.

D'abord pour évacuer la question des 16%, les conditions sont très claires. Ce pourcentage finance l'activité de notre centrale de réservation, qui est unique en France, ainsi que l'activité de nos 100 fédérations départementales dans le domaine des vacances. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la Ligue de l'Enseignement est un opérateur qui se finance à plus de 80%. Ce pourcentage s'explique également par la diminution des financements publics, entre autre. Cette réalité exige un coût, qu'on l'accepte ou non, pour permettre aux mouvements populaires d'être toujours présents sur la totalité du territoire national.

Qu'est-ce que la Ligue de l'Enseignement? Notre mouvement historique est significatif avec environ 600 000 à 700 000 enfants qui partent en séjours collectifs par an, dont 500 000 en centres de vacances.

Comment la Ligue de l'Enseignement agit-elle pour aider les petites associations? La ligue de l'Enseignement est une fédération qui est présente dans 24 000 communes avec l'ensemble de ses associations. La fédération est donc fondée et représentée par son réseau associatif. Les associations affiliées à la Ligue de l'Enseignement appartiennent à notre réseau et représentent d'abord les organisateurs présents dans nos propositions de séjours. Au delà de son réseau associatif, la Ligue intervient pour aider les petites associations. D'abord, notre fédération ne les considère pas comme des « petites associations ». Nous nous situons en position de défense du réseau associatif qu'il soit du domaine du tourisme social, du domaine culturel, du domaine des sports et/ou du domaine de l'éducation. Nous embrassons un ensemble très large que nous soutenons à travers une mesure de revendication et de propositions pour le soutien de la vie associative.

Celle-ci va bien au delà de la question du tourisme social ou du soutien à travers des dispositifs, soit accessibles, soit réservés aux associations fédérées. Mais peut-on en vouloir à une fédération de vouloir travailler d'abord avec ses membres? Je ne le crois pas.

Je voudrais revenir sur le sens même de cette question qui interpelle principalement la différence entre le 16% et le 9%. Votre approche, qui confronte la Ligue de l'Enseignement face à l'UFCV, montre bien la porosité de notre secteur d'Éducation Populaire. Alors que nous sommes porteurs de valeurs et d'histoire pédagogique, responsables d'innovations pédagogiques, nous nous engluons dans un certain nombre de débats relevant de la gestion à laquelle nous sommes les uns et les autres confrontés, chacun et chacune avec notre taille, chacun et chacune face aux désengagements des forces publiques. Le monde de l'entreprise concurrentielle nous entraîne également à mettre en place des brochures qui relèvent plus du « catalogue de la Redoute » que de la prescription et de la discussion éducative avec les familles. Je crois qu'il va falloir que nous soyons capables de sortir de ces discussions pour apporter des gages à l'administration ainsi qu'une posture face à la société où elle ne nous attend pas forcément.

Le centre de vacances représente en cela aussi une sorte de résistance et pas seulement en termes de réponses à des attentes commerciales. Il permet de proposer à la société une autre voie au sens ouverte, éducative, et partagée avec l'ensemble des acteurs de l'éducation des enfants, y compris sur la réforme des produits RIP, la refondation de l'École... Tous ces sujets au cœur du débat public se déroulent sans que nos mouvements et nos associations soient forcément présents. Nous voyons bien que notre secteur a été marginalisé au cours des années qui viennent de s'écouler.

### **Jean Marie BATAILLE, Laboratoires CREF UPON et ADES Bordeaux 3**

Ce qui est dit là me semble être la colonisation, du champs des colonies vacances, par une logique de rentabilité économique qui vient brouiller les frontières. De mon point de vue d'universitaire, il faudrait réinterroger et reposer les clivages à travers la question des effets produits par les colonies à différents niveaux. Nous sommes dans le potentiel mais je ne suis pas sûr que l'on soit très avancé sur ce point. On aurait besoin de réaliser un vrai travail pour démontrer l'utilité sociale des colos.

Un des éléments qui m'apparaît de plus en plus problématique est la manière dont le projet pédagogique est abordé. D'une certaine façon, le secteur et les formations attribuent une cohérence entre les objectifs pédagogiques, les moyens et les pratiques, qui produiraient un effet. En tant que scientifique, il me semble que cette logique n'est pas aussi simple.

Je pense qu'il existe des variations entre les séjours en fonction des catégories, qui au final se caractérise par la sélection des enfants ou encore la manière de faire vivre les séjours. Selon la durée et le modèle pédagogique que l'on utilise, on n'obtient pas le même type d'effets ou peut être des variations. Je pense que l'on a besoin de revisiter la manière dont on construit la colo et le projet pédagogique est un élément.

## « Utilité sociale des colos : comment responsabiliser les animateurs au projet éducatif et pédagogique ? »

*Les propos de Jean-Marie BATAILLE laissent place à la question suivante: Qui sont ces animateurs et ces directeurs qui encadrent ces séjours ? Plus précisément, quelles sont leurs origines ? Les directeurs, historiquement, étaient à 95% des enseignants. Aujourd'hui, dans une société qui demande la professionnalisation des acteurs de centres de vacances, il me semble que nous sommes confrontés à cette problématique : peut-on mesurer les effets d'un projet éducatif et pédagogique et savoir qui le porte ?*

*On peut difficilement demander à des jeunes gens de 18 ans qui passent un BAFA de se reconnaître acteur d'une utilité sociale. Pour eux, cette notion tient peut-être de l'abstrait voire de l'imperceptible. Il me semble que l'évolution de l'encadrement de nos séjours et de la relation de ces encadrant face aux mutations sociétales pose question.*

### **Patrick DROUET, animateur et pilote du colloque**

---

#### **Isabelle MONFORTE, OVLEJ - Études et recherches de la JPA**

Je voudrais réagir aux propos de Patrick DROUET dans le fait que l'utilité sociale ne parle pas aux animateurs. Après avoir mené plusieurs enquêtes sur l'engagement d'un animateur, cette notion leur parle mais elle s'accompagne au fur et mesure de leurs pratiques. Certes, il ne faut pas se leurrer mais les motivations suivantes ont été repérées. La plupart deviennent animateurs car ils sont partis en colos et ont envie de continuer à y aller. Ils aiment également s'occuper d'enfants et ont des projets dans le champ de l'Éducation et du Social. C'est également une façon pour ces jeunes de se tester. Même si les jeunes animateurs n'expriment pas cette notion très clairement au départ, elle devient progressivement assimilée au fil de leurs formations et de leurs pratiques de ce qu'ils apportent sur ces temps de vacances.

#### **Patrick DROUET, Animateur et pilote du colloque**

Mon propos ne portait pas sur un jugement de valeur de l'utilité sociale, je pense même que beaucoup d'équipes pédagogiques sont recrutées plus facilement sur cette notion, par exemple pour encadrer des primo partants. Néanmoins, ma question porte sur la mesure de ces effets, tels qu'ils ont été exprimés par Jean-Marie BATAILLE. Il s'agit d'évaluer la capacité des équipes à mesurer ces effets d'utilité sociale en amont dans la préparation des séjours.

#### **Anne CARAYON, La Jeunesse au Plein Air**

Selon moi, la première utilité est partir. La deuxième est partir ensemble, vecteur de mixité sociale. Comme le rappelait Jean Karl DESCHAMPS, trois millions d'enfants ne partent pas. Je rajoute que deux millions ne quittent pas leurs domiciles plus d'une nuit. Demain, ces enfants vont partir vers un établissement supérieur pour faire des études. De ce fait, je ne suis pas sûre effectivement qu'un animateur, qui s'engage dans un séjour, parte pour être utile dans un premier temps. De plus, je crois qu'il est assez rare à 17 ans d'avoir cette responsabilité auprès des enfants.

Pour autant, à 17 ans, les enfants les considèrent déjà comme des adultes. C'est assez rare dans notre société qu'un espace puisse offrir cette possibilité extraordinaire qui associe le fait de grandir pour devenir de futurs adultes responsables. C'est l'utilité sociale qu'offrent nos colonies de vacances.

### **Jérôme FOURNIER, DJEPVA**

La question des animateurs est selon moi une dimension très particulière à ce secteur. La France doit en retour considérer que ce secteur est porté par des personnels occasionnels, non professionnels et souvent très jeunes. Cet aspect est assumé par les acteurs du secteur mais aussi par l'État. Je vous rappelle que l'on co-porte le fait que des jeunes de 17 ans puissent encadrer des mineurs, qui plus est avec un niveau de qualification qui ne représente quasiment rien en termes de volume d'heures, et je ne critique pas le BAFA, si on le compare avec d'autres. Cette dimension est, je pense, très importante à rappeler car elle implique le secteur dans une démarche d'Éducation Populaire. Il faut accepter que cette réalité, avec des animateurs très jeunes et non professionnels, ait un véritable intérêt éducatif. Je pense que l'on peut co-construire ce projet éducatif avec d'autres professionnels.

En outre, il s'agit de savoir également si le secteur est toujours en capacité d'être un gisement de pratiques nouvelles, de matières pédagogiques car le public des militants a changé, et c'est peut-être le vrai sujet. Aujourd'hui, nous avons des encadrants qui viennent et qui sont dans des relations assez ponctuelles avec un certain nombre d'organismes. La question est de savoir quel est le degré d'engagement de ces derniers dans une démarche de militantisme et de construction des modèles pédagogiques nouveaux. La logique de s'inscrire dans une évaluation a donc du sens. Les profils d'enseignants et de militants d'autrefois manquent aujourd'hui pour laisser place aux professionnels.

### **Jean Karl DESCHAMPS, La Ligue de l'Enseignement**

Cet élément soulevé par Jérôme FOURNIER est extrêmement important et la question d'évaluation, posée naturellement par les scientifiques, est fondamentale. Néanmoins, je ne suis pas certain que l'évaluation soit à réaliser au niveau des centres de vacances, des équipes voire des organismes. Si la société se saisit de cette question, elle doit être capable de la traiter en étant en lien, comme elle le fait pour d'autres filières dans notre pays, avec la formation, la recherche et l'action. Nous devons aller vers la création, non pas de services, mais d'outils d'éducation et de lien social. Je pense qu'il s'agit de recentrer la recherche sur ce que l'on traduit par l'utilité sociale des colonies de vacances.

Pour répondre aux propos de Patrick DROUET, sûrement exprimés par provocation, je ne crois pas que l'on puisse dire que les jeunes soient insensibles à l'utilité sociale et Isabelle MONFORTE vient d'en rappeler certains éléments. Je voudrais également en ajouter deux, au titre de mon mouvement qui n'a pas dans ses activités que le tourisme social. Nous gérons avec d'autres mouvements, notamment les CMJC et l'UNAF, un dispositif « Junior Association » qui permet à des mineurs de s'associer. Il existe en France des dizaines de milliers de jeunes qui s'engagent dans ce dispositif. Les projets sont souvent liés à l'utilité de la société et souvent de proximité : le collège, l'association, l'école, la commune... De plus, alors que personne ne croyait au service civique, la Ligue de l'Enseignement l'a défendu et l'État l'a porté.

Regardons aujourd'hui, tous ces jeunes qui s'engagent dans ces dispositifs et qui se disent : Je ne suis pas seulement un individu que l'on forme à apprendre et à avoir des diplômes, je suis aussi un citoyen. Ils ont envie de se montrer utile à la société, d'apporter un bénéfice qui a un intérêt sans pour autant en palper tout son sens. Ces jeunes s'engagent et nous croyons à la Ligue de l'Enseignement qu'il est temps de repositionner la formation BAFA, BAFD et les équipes d'encadrement dans ce dispositif militant de façon citoyenne. Nous savons que l'Éducation Populaire permet aux enfants d'apprendre de ces jeunes, entre 19 et 22 ans, qui les encadrent. En retour, ces derniers qui acceptent de prendre une responsabilité sont aussi ceux que nous retrouverons dans nos associations. Nous savons que nous avons besoin pour entretenir ce tissu associatif, qui est unique en Europe, d'avoir des jeunes qui s'engagent. En général, ce sont d'ailleurs eux que l'on retrouve dans la vie syndicale voire dans la vie politique, c'est à dire au service des autres.

Je pense que le centre de vacances doit participer à cette formation. Enfin pour terminer, je ne crois pas que les familles attendent des centres de vacances qu'ils soient de plus en plus professionnalisés. A mon sens, les attentes se portent sur des lieux sûrs pour la sécurité physique et éducative de leurs enfants.

Sur la sécurité physique, je rappelle quand même, et les assurances nous le confirment, qu'un enfant en centres de vacances a beaucoup moins de chance d'avoir un accident ou d'être confronté à des pratiques dangereuses que lorsqu'il est dans la vie quotidienne, y compris la vie familiale.

Sur la sécurité éducative, je pense qu'il faut qu'on réfléchisse encore une fois à la manière et au contenu de nos formations, pas seulement du BAFA mais au cycle de formation militant des jeunes à qui nous demandons de prendre leurs responsabilités.

### **Laura Lee DOWNS, Institut Universitaire Européen de Florence**

Je voudrais revenir sur la question de l'âge des moniteurs. Dans la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, recruter des moniteurs et des monitrices très jeunes, d'environ 16 à 18 ans, était très important pour créer ce que l'on appelle une colonie familiale. En effet, il y avait une dialectique entre le dépaysement de l'enfant, l'inciter à l'extraire de sa famille et la construction d'une colonie familiale où l'enfant va retrouver des grands frères et des grandes sœurs, notamment les colonies catholiques.

### **Patrick DROUET, Animateur et pilote du colloque**

Cette réflexion est intéressante car elle renvoie à une problématique autour du terme de « grand frère ». C'est celui qui a été employé dans les années 1980 et 1990 pour l'encadrement des jeunes dans les banlieues. Il a d'ailleurs fait l'objet assez rapidement de critiques.

## Vers une perte d'engagement et de militantisme : quelle relation à assumer avec les animateurs ?

*Je vais continuer à jouer mon rôle en étant encore un peu provocant sur les questions d'animation. Selon moi, les rapports sont inversés entre les organisateurs et les directeurs. Désormais, ces derniers mènent la danse. Ils ont des exigences salariales, ou sur la destination du séjour sans que l'on puisse pour autant parler du projet éducatif. Le recrutement ne tient alors plus sur le militantisme au sens de l'engagement mais sur d'autres critères. De plus des sites web comme Planetanim permettent à un animateur même s'il a signé un contrat de continuer ses recherches ailleurs pour une destination plus motivante ou pour une plus longue période par exemple.*

**Patrick DROUET, Animateur du colloque**

---

### **Mireille GUYONNAUD, DRJCSC 75**

Tout au long de ma carrière, j'ai inspecté des séjours et des formations d'animateurs. Depuis quelques années, je constate un appauvrissement des projets pédagogiques. Cela peut s'expliquer par plusieurs raisons.

Il faut savoir que très souvent les parents achètent des prestations pour combler les temps de vacances de leurs enfants. Ainsi, ils achètent une pratique culturelle et sportive. Comment construire un projet pédagogique lorsque les familles achètent simplement une prestation? Il est très complexe pour les animateurs et les directeurs de le construire sur ce constat.

D'autant plus que, et Patrick DROUET vient de le souligner, les animateurs cherchent souvent le meilleur salaire ou le meilleur "s'évader quelque part". C'est flagrant d'observer parfois ce constat sur les quais de gares. Le groupe d'enfants ou d'adolescents est prêt à partir mais l'animateur ne se présente pas et ne prévient même pas. De surcroît, cela pose un ensemble de problèmes de sécurité mais il faut partir car les enfants ont été déposés par les parents. Difficile de construire un projet pédagogique avec une équipe qui déjà va être en sous-effectif. Dans la précipitation, l'organisateur va devoir faire venir au dernier moment un animateur d'un autre site. Malheureusement, le séjour lui aura déjà commencé. Comment construire un projet pédagogique dans ce cas là?

On sait aussi que le BAFA et le BAFD en Île-de-France représentent 1000 stages de formation avec une moyenne de 20 à 25 jeunes par stage. Cela signifie qu'environ 20 000 à 25 000 jeunes sont en formation par an. Pourtant, il manque tous les ans des animateurs diplômés pour aller encadrer des séjours de centres de vacances. D'autant plus, que le BAFA représente également une inscription sur le CV et permet aux jeunes d'obtenir plus facilement un emploi. Le résultat est que bien souvent, ils réalisent les trois stages de formation et arrêtent à l'issue.

Effectivement, quelle est la place du militantisme dans ces conditions ? Je l'appelle très souvent le « rendez-vous citoyen », qui est le premier lieu où s'exerce ce lien avec le social. C'est devenu un passage initiatique pour certains.

### **Fabrice PINAUD, Altia Club Aladin**

Anne CARAYON évoquait précédemment que la première utilité était de partir. Ce

qui me gêne n'est pas simplement de partir mais aussi le pourquoi. Par rapport à ce que j'ai retenu de l'intervention de Jean Karl DESCHAMPS, les associations d'Éducation Populaire sont légèrement éclipsées vis-à-vis d'autres structures au niveau des centres de vacances. On parle de l'engagement des animateurs et des encadrants mais il me semble qu'on oublie l'engagement des organismes. Quels moyens met-on en place pour redonner du sens à l'engagement sur la durée des animateurs? J'ai été surpris d'entendre Jérôme FOURNIER évoquer des projets éducatifs d'organismes qui se résument simplement par des conditions générales de ventes. Je rejoins Mireille GUYONNAUD sur la question de la construction du projet pédagogique dans ce cas là. Comment peut-on accepter de la part des autorités qui régissent de faire partir des enfants avec un projet éducatif constitué des conditions générales de ventes ?

### **Patrick DROUET, animateur et pilote du colloque**

Le constat établi par Jérôme FOURNIER montre qu'il existe actuellement dans le secteur, des organismes et même des sites Internet qui exercent simplement de la revente de séjours et dans lequel il n'existe aucune activité d'organisation.

### **Jérôme FOURNIER, DJEPVA**

Je vais apporter quelques éléments d'éclairages sur le fait de ré-interroger le rôle de l'État. Actuellement, les pouvoirs publics ne se substituent pas aux parents dans le choix du projet pédagogique. Le secteur des accueils collectifs de mineurs est représenté par des individus de gauche ou de droite, religieuses ou non, qui font des choix radicalement différents sur la mixité sociale et sexuelle, sur les thèmes de l'autonomie, la relation à l'autorité... La liste est longue mais je veux exprimer par là que le secteur englobe un spectre d'organismes de séjours extrêmement large du point de vue idéologique. Nous travaillons avec ce secteur dans le plus profond respect de leurs intentions éducatives et nous n'avons pas à les commenter.

Quel rôle l'État pourrait-il remplir sur l'acte pédagogique ? A l'exception de vérifier si le projet éducatif est conforme à la loi républicaine et ne présente pas de dérives sectaires, l'État ne se prononcera pas actuellement sur le choix éducatif. Néanmoins, il me semble qu'il existe un sujet d'avenir qui consisterait à évaluer si un projet pédagogique est suffisamment explicite auprès des familles. En effet, celles-ci doivent pouvoir être en confiance avec l'organisateur de séjours en vérifiant que les intentions éducatives de celui-ci ne vont pas à l'encontre de leurs choix pour envoyer leurs enfants. Il me semble qu'en cas de contestation, cette situation peut relever de l'inacceptable de la part du législateur. Ici l'État pourrait jouer un rôle qui est de s'assurer que les organismes communiquent de manière précise et claire leurs projets éducatifs auprès des familles avec tous les moyens à leurs dispositions.

Dans une période de Révision générale des politiques publiques (RGPP), nous considérons dans ce ministère éducatif que l'on ne peut pas déconnecter la question du respect des normes et de la pédagogie. La sécurité des mineurs est le fruit de l'imbrication de choix pédagogiques et de respect des normes. Par exemple, on peut organiser une sortie en canoë-kayak en ayant les diplômes, le matériel, le lieu géographique, et mettre des mineurs en danger car ces derniers ne sont pas prêts à vivre la situation proposée à ce moment là.

C'est le rôle de la pédagogie et je pense que nous sommes capables, l'Etat, de vérifier que les choix pédagogiques au regard de la sécurité et de la cohérence avec les intentions éducatives est réelle ou pas. Si un organisateur nous déclare, par exemple, que son travail est orienté sur l'autonomie des jeunes, notre évaluation doit être capable d'interroger ses choix et les actions réalisées pour y parvenir.

Pour le reste, je pense que dans le contexte qui est le nôtre aujourd'hui, nous ne pouvons pas départager dans le secteur « les bons » et les « mauvais », ou dans d'autres termes les commerciaux et les non-commerciaux. Notre instrument étatique, c'est-à-dire le dispositif législatif et réglementaire que nous utilisons, ne caractérise pas suffisamment le projet pédagogique. Par exemple, lorsqu'un projet pédagogique est déposé, la question posée par le ministère est la suivante: est-ce que une demi-page avec deux paragraphes autour de l'autonomie et de l'éducation à la citoyenneté représente-t-elle un projet pédagogique ? La plupart du temps, nous ne pouvons guère opérer plus loin sur le contrôle des choix éducatifs. Par ailleurs, la question du statut juridique de l'opérateur n'apporte en rien un élément de réponse pour prétendre être un véritable acteur éducatif. Dans la plupart des cas, les sociétés commerciales sont des produits du secteur associatif et à l'inverse beaucoup d'associations ont des pratiques strictement comparables à des sociétés commerciales. A titre d'exemple, nous avons récemment réalisé une expertise sur une société commerciale, grande enseigne d'articles de sports qui propose des prestations autour d'un projet éducatif. Nous sommes dans l'incapacité d'évaluer si le projet éducatif produit est meilleur que celui d'une collectivité ou d'une association. Nous sommes confrontés à la demande du secteur qui est que l'État doit faire la part des choses. Or, je pense que c'est beaucoup nous demander.

### **Jean Marie BATAILLE, Laboratoires CREF UPON et ADES Bordeaux 3**

Je rajouterai depuis mon point de vue qu'un des éléments qui peut être garant d'une innovation et d'une qualité pédagogique est le rôle fondamental de l'organisateur. Lorsqu'il existe un lien continu entre l'organisateur du séjour et le séjour en lui-même, et notamment au moment du recrutement des animateurs et des équipes. Ce système permet de rentrer dans une réflexion pédagogique sur le long terme et pas seulement sur un « one-shot », c'est-à-dire un séjour. On est là dans une durée où les tentatives vont s'améliorer. Il s'agit d'une pratique itérative pour produire au mieux l'effet pédagogique souhaité.

Un deuxième point interroge la définition des acteurs qui peuvent intervenir. Historiquement, ces acteurs étaient représentés par la Jeunesse et des Sports, les CPJ (conseillers pédagogiques jeunesse) et les Inspecteurs. Aujourd'hui, il y a une réelle mutation sur les inscriptions et sur la dématérialisation de l'Inspection au niveau administrative. Dans certaines régions, il n'y a quasiment plus d'inspecteurs et les CPJ se sont vus confier d'autres missions qui font que celle de conseil est difficile à réaliser. De ce fait, l'évaluation du projet éducatif sans ressource au niveau de l'État est devenue difficile. C'est pourquoi, je pense que le secteur ne peut pas attendre que l'État réponde tout seul à ces questions. Il faut que le secteur se donne les moyens d'exprimer une limite pour que la qualité existe : c'est-à-dire formuler une définition de l'utilité sociale des colonies de vacances.

Pour aller un peu plus loin, je m'interroge sur la capacité à réaliser un travail de liaison avec les personnels de Jeunesse et sport du fait de la déperdition progressive

des personnes ressources du champ de l'Éducation Populaire pour transmettre ces éléments d'analyses au sein des personnels de cette tutelle. Notre secteur ne peut pas fonctionner dans un face à face avec jeunesse et sports et doit exister dans une interaction forte entre l'ensemble des acteurs. C'est notre identité construite depuis nos origines.

### **Nicolas GOUNOT, Association Wakanga**

Je voudrais revenir sur l'aspect militant de nos directeurs et animateurs et le manque d'engagement de leur part en faveur d'exigences personnelles. Même si je ne le vis pas réellement, je m'interroge sur la part de responsabilité du secteur. Si cet animateur n'est pas venu sur le quai de la gare, il faudrait expliquer ces raisons. L'a-t-on rencontré physiquement ou alors recruté par téléphone ? A-t-on fait une réunion de formation ? Lui a-t-on fait signer un contrat de travail en lui expliquant le rôle d'un animateur dans nos structures ? A-t-il eu accès à de la formation continue ? Va-t-on payer son stage pratique ?

Si aujourd'hui les animateurs sont dans une démarche du plus offrant et du meilleur stage, l'une des raisons est peut-être que nous avons arrêté de les considérer comme des militants. Ils ne sont peut-être plus associés aux décisions de construction du projet pédagogique mais aussi éducatif. A partir du moment où l'on veut faire de nos directeurs de véritables militants, il me semble qu'il faut les intégrer dans toutes les décisions et réflexions que l'on peut conduire dans nos mouvements. On se demandait précédemment si l'innovation était présente dans nos pratiques. Toutefois, les responsables sont devenus à un moment donné des responsables financiers, des marketers à la recherche du meilleur packaging pour augmenter ses ventes. Mais met-on en place des espaces de réflexions sur nos pratiques ?

Je pense qu'il ne faut pas regretter, à mon sens, que les anciens directeurs à 95% des enseignants n'existent plus. Il faut s'interroger sur ces nouveaux directeurs : qui sont-ils et comment est-ce que, nous, organisateurs à chaque niveau de strates, fait-on en sorte qu'ils deviennent des militants ? Les directeurs et les animateurs sont jeunes et souvent peu au fait de ce que l'on attend d'eux et des répercussions de leurs actions. Selon moi, à 18 ans, un jeune n'arrive pas déjà militant de l'Éducation Populaire. C'est à nous de l'accompagner pour qu'il le devienne. Même si cet effort coûte de l'argent, l'aspect économique laisse trop de souvent de côté ce qui au contraire peut rapporter tel que l'aspect militant. Pourtant, je sais qu'en mettant en place un certain nombre d'actions de fidélisation, ces animateurs et directeurs occasionnels réussissent à développer leur fibre militante en entrant dans les instances de décisions de l'association. C'était simplement une réaction aux propos tenus précédemment.

### **Jean Yves COLOMBIERS, Jeunesse au Plein Air Midi-Pyrénées**

La question de l'utilité sociale me paraît effectivement centrale mais encore faut-il la poser correctement. Bien entendu, je pense que Patrick DROUET a voulu provoquer et de point de vue là, c'est réussi. Néanmoins, je pense qu'il ne faut pas commencer à aborder cette question du côté des animateurs, et je rejoins l'intervention de Nicolas GOUNOT. Je pense qu'ils ont parfaitement conscience d'une certaine manière, y compris quand ils viennent encadrer un séjour, que par exemple financièrement leurs missions ne représenteront pas la même chose que ce qu'on appelle traditionnellement un petit boulot. Cela prouve, si on le prend à un autre niveau de réflexion, qu'il peut y exister une notion d'engagement. Mais la bonne question est de savoir si on leur en parle de l'utilité sociale ?

En haut de la chaîne, je pense que l'on ne peut pas ignorer une part de responsabilité de l'État. Ce dernier a beaucoup de difficultés à reconnaître un statut de volontariat de l'animation qui justement reposerait fondamentalement cette question de l'utilité sociale. Et puis aussi le rôle des organisateurs et des directeurs et la relation qui se crée pour construire le projet éducatif et son lien avec le projet pédagogique et de la question de l'utilité sociale. Je crois effectivement qu'on parle beaucoup plus de destinations et d'activités que d'objectifs éducatifs et de projets d'utilité sociale.

**Pierre BARJONET - Association Regards et UNAT Ile-de-France**

Il me semble que lorsque l'on pose des questions techniques, on doit avoir des réponses techniques et lorsque l'on pose des questions politiques, on doit apporter des réponses politiques. C'est un élément que je constate par rapport à la proximité que les organisateurs dispose vis-à-vis de l'État, au contrôle et au politique. J'ai relevé un certain nombre de mots au cours de ce débat : authenticité, professionnalisme et puis d'une certaine façon jeunisme avec des animateurs de 17 ans. Mais qu'est-ce qui est authentique et professionnel ? Est-ce que les parents sont professionnels quand ils éduquent leurs enfants ? Est-ce que des animateurs sont moins professionnels parce qu'ils ont 17 ans ? Je pense qu'il faudrait regarder les mots autrement. Si au lieu de professionnalisme, on parle de compétences, je pense qu'on évite la connotation péjorative vis-à-vis des marchands qui ne sont pas moins professionnels que des militants. Ce mot permet ainsi de nous renvoyer aux objectifs que l'on veut donner aux accueils collectifs de mineurs de demain. Finalement, la question du colloque est "Quelles colos pour 2020?" avec l'évolution de l'attente des jeunes, et plus précisément des parents. La réglementation a suivi car elle avait pour mission de protéger les mineurs confiés à ceux qui les prenaient en charge. On s'interroge sur l'avenir et la capacité de proposer des séjours innovants qui répond à l'attente des parents et des enfants. Je pense que la réponse elle doit être technique si l'on pose des questions techniques. Une fois encore, les organisateurs qui envoient les enfants en centres de vacances sont tous des grands techniciens qu'ils soient marchands ou bénévoles. Tous sont des professionnels preuve avec le peu d'accidents en la matière. La vraie question est : est-ce que les organisateurs auront les moyens de continuer et d'être en capacité de proposer des nouvelles pratiques. Ici, c'est une question politique est la question devra être politique. C'est l'intérêt de ce colloque et il me semble que si il y a des politiques dans la salle ils devraient pouvoir commencer à donner des éléments.

**Jean-Baptiste KIEFFER - La Ligue de l'Enseignement 92 et UNAT Ile-de-France**

Je vais faire court dans ma remarque car elle va dans le sens des trois interventions précédentes. Qu'est-ce que nous organismes met-on en place comme espace d'appropriation, outre les rencontres de préparation et de bilan de séjours, sur la question d'utilité ? Quel apport le secteur peut-il faire auprès de l'engagement de volontariat des animateurs ? Comment le secteur peut-il accompagner l'animateur à devenir militant et comprendre les faits de société, les questions de laïcité, du besoin de spiritualité, de la parité homme-femme ? Cette question a été abordée précédemment mais elle ne se résume pas seulement à la volonté des organismes mettre en place des moyens simplement pour travailler sur un projet pédagogique. Il faut également pallier le manque de données permettant de donner des clés de compréhension à des éducateurs pour qu'ils puissent comprendre et débattre

ensemble sur ces questions.

### **Anne CARAYON - la Jeunesse au Plein Air**

Je ne peux que réagir à ces propos avec un point de comparaison entre sociétés commerciales et non lucratives. Bien sur que cette première peut construire un projet éducatif, les associations ne sont pas les seules à savoir l'écrire et le mettre en place, bien heureusement. La grande différence qui n'a pas été évoquée est la finalité. Le réinvestissement est porté dans le projet associatif alors que l'on ne retrouve pas cette même finalité pour la société commerciale.

Ainsi, je fais forcément le lien avec les différents interventions car j'ai dit auparavant que le premier objectif est partir et le deuxième est partir ensemble. J'y inclue toutes nos valeurs : mixité sociale. Cette finalité qui est portée par les associations, il faut qu'on puisse la faire construire ensemble : des directeurs, des organisateurs, des animateurs.

Je rajouterai deux conditions : le temps et l'argent. Je crois que si l'on veut pouvoir transformer les animateurs en militant, cela passe tout simplement par la construction du projet ensemble. Le défi de demain est de le faire venir non pas pour la destination mais pour la construction du projet qui aura un sens. Cet aspect peut nous permettre de trouver de l'innovation.

### **Patrick DROUET,**

Je voudrais simplement rappeler que ce colloque est ouvert à tous. Il n'y a pas seulement des associations de l'UNAT, on a d'ailleurs ici des représentants de l'UNOSEL, de collectivités territoriales et de comités d'entreprise. L'objectif était d'ailleurs de disposer d'un espace de réflexion ouvert à tous.

Compte tenu notamment des quatre dernières interventions, il me semble qu'aujourd'hui en France, nous ne savons pas qui sont nos animateurs, et en particulier nos directeurs. Nous ne savons pas exactement combien de directeurs passent par le BAFD, compte tenu de l'ensemble des directeurs qui sont en dérogation (BPJEPS, ex BEATEP...). De ce fait, ce parcours modifie la structure même de nos équipes éducatives, et par essence le rapport à :

- la construction des séjours
- la question du militantisme
- la capacité à créer du lien social
- la capacité à être sur un projet sur du long terme.

Ces constats montrent que le secteur aurait intérêt aujourd'hui à savoir qui sont ces directeurs et ces animateurs et pas simplement trouver des solutions pour trouver un surveillant de baignade ou fidéliser un directeur. Tout cela interroge nos pratiques.

## PARTIE 2

Après avoir questionné nos valeurs et nos croyances, l'objectif de cette deuxième partie consiste à dégager des perspectives de ce que pourraient être le modèle des colos de 2020.

Les deux conférences analyseront les besoins et les attentes des familles en matière de colos d'aujourd'hui en soulevant des perspectives d'avenir.

A partir de ces analyses, la table ronde présentera des pratiques, des projets et des choix innovants consacrés à la relation entre les familles et les organisateurs de colos autour de thèmes tels que l'essor des nouvelles technologies numériques et d'Internet, la confiance accordée à la qualité... Nous verrons comment ces évolutions de la demande ont un impact en termes de stratégies marketing et de communication pour le secteur.



## CONFERENCE

## « Les vacances de demain »

**Laurence MENARD-ZANTMAN**  
 Consultant Manager au Cabinet d'études  
 Sociovision



L'étude que je vais vous présenter aborde le thème de la prospective et des perspectives en matière de vacances.

Quelles seront les vacances de demain ?

Ou en tout cas, comment sont-elles projetées et représentées par les français?

Cette étude a été réalisée en trois parties :

- Une étude qualitative à partir de deux focus groupes composés de 8 personnes
- Une étude quantitative web sur la base de 1 000 personnes
- Une mise en perspective de ces résultats dans une approche socioculturelle à partir des données de l'Observatoire France Sociovision 2012

Pour introduire cette étude, nous avons resitué les vacances au sein des secteurs de dépenses des familles françaises.

Ainsi, les vacances sont un secteur extrêmement priorisé dans le budget des français. Lorsque l'on demande aux français : parmi ces postes de dépenses, lequel augmenteriez-vous si votre situation économique s'améliorait? (source : Observatoire Sociovision 2012)

Et bien les vacances représentent le premier poste, avant les restaurants, les vêtements, les chaussures, les activités culturelles...

Les vacances sont un secteur porteur.

<b>1</b>	<b>Vacances, week-ends</b>	<b>42</b>
2	Epargne	32
3	Restaurants, bars	28
4	Vêtements, chaussures	27
5	Activités ou produits culturels (livres, cinéma, spectacles...)	26
6	Alimentation courante	25
7	Alimentation plus exceptionnelle	23
8	Travaux d'aménagement du logement	21
9	Santé	19
10	Ordinateurs, matériel informatique	16
11	TV, hi-fi, matériel photo, matériel vidéo	16
12	Produits de maquillage, de soin pour le visage	14

Que regardez-vous systématiquement lorsque vous achetez dans chacun de ces secteurs : la qualité ou le prix ? (source : Observatoire Sociovision 2012)

Globalement, tous les secteurs où les français regardent la qualité sont les secteurs « stars », tels que l'alimentation, l'électroménager, les produits de soin, l'informatique...

A l'inverse, tous les secteurs où ils regardent le prix en priorité sont les secteurs « victimes » tels que les carburants, les billets de trains ou d'avions, les activités ou produits culturels ou de loisirs...

Les vacances se situent strictement au milieu de ce mapping, ce qui signifie que les français sont confrontés à un vrai dilemme : la recherche du meilleur rapport qualité/prix.

Je vais maintenant vous présenter les résultats proprement dits de l'étude sous la forme de quatre drivers. Un driver est une tendance socioculturelle de fond, des évolutions fondamentales et profondes à l'opposition d'une mode.

Les 4 drivers sont les suivants :

- 1. Autonomie
- 2. Individuation
- 3. Culture des émotions
- 4. Besoin de sens





## Le driver Autonomie

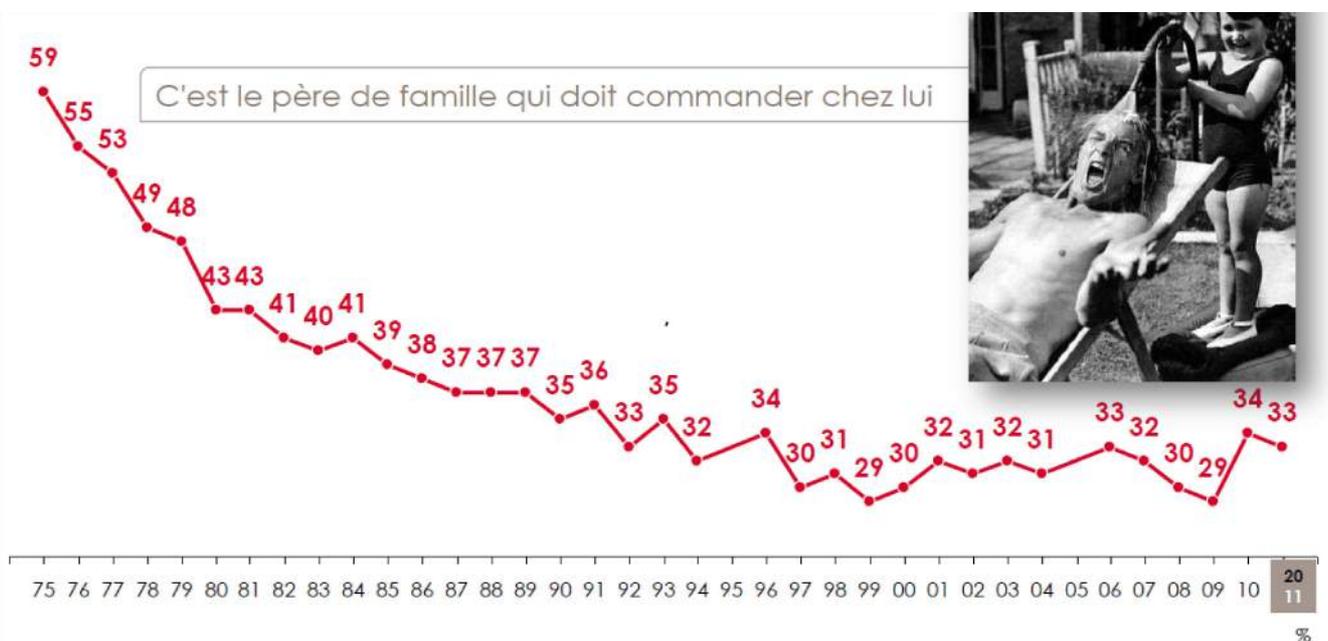
Il existe plusieurs façons de mesurer le besoin et le désir d'autonomie.

### 1. L'évolution de la notion d'autorité

#### L'autorité hiérarchique

La courbe suivante « C'est le père de famille qui commande chez lui » dénote cette tendance. (source : Observatoire Sociovision 2012)

On constate en effet qu'entre 1975 et 2011, l'autorité patriarcale est en déclin.



Derrière cette notion d'autorité, nous interrogeons tous les rapports et toutes les relations avec toutes les formes d'autorité, c'est-à-dire aux institutions, aux marques, à la hiérarchie, aux managers... L'autorité, qui historiquement est très hiérarchisée et verticale évolue, vers une autorité de compétences et relationnelle. Ce changement a des impacts dans nos métiers mais également dans le rapport avec nos interlocuteurs.

Dans le secteur des accueils collectifs de mineurs, on peut s'interroger par exemple sur la forme et le type d'autorité que les encadrants doivent développer par rapport aux enfants, mais aussi aux parents et à leur propre hiérarchie ? De même, comment intégrez-vous l'évolution de la cellule familiale, c'est-à-dire les familles recomposées avec les parents divorcés ou les familles monoparentales ?

### La relation aux entreprises, aux institutions, aux marques

48% des français interrogés pensent que ce sont les consommateurs qui décident et que les marques et les distributeurs doivent prendre en compte leurs exigences en conséquence. (source : Observatoire Sociovision 2012)

Aujourd'hui, les consommateurs expriment un fort besoin d'empathie par rapport à leurs attentes et leurs besoins.

En tant qu'acteurs de colonies, vous devez vous interroger sur la lisibilité et la visibilité de votre marque, à savoir :

- Suis-je bien connu du grand public : parents, enfants & ados, partenaires ?
- Si oui, quelle(s) image(s) ont-ils de moi?

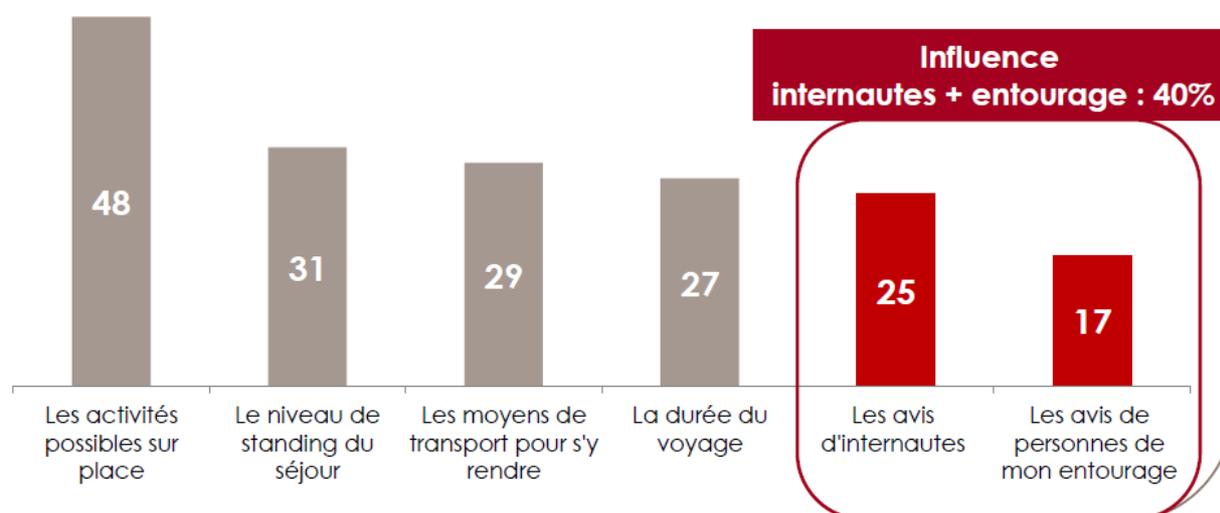
Ces questions sont essentielles pour connaître vos clients potentiels et l'image qu'ils perçoivent de vous.

### Les pairs sont les experts

L'évolution de l'autorité traditionnelle s'observe également dans le sens de l'horizontalité à travers les rapports entre les personnes. Par exemple, les français qui consultent des conseils ou des informations donnés par d'autres internautes sur des produits ou des marques étaient seulement 18% en 2007 contre 51% en 2011. (source : Observatoire Sociovision 2012)

Même si historiquement le bouche à oreilles a toujours existé, il se voit décuplé par les moyens des nouvelles technologies. Par exemple, si vous rencontrez un incident durant l'un de vos séjours, il est très facile pour les parents de se connecter sur Internet et de le raconter immédiatement. Face à cette masse d'informations qui circule, comment gérez-vous votre e-réputation ?

Une fois la destination choisie et le budget fixé, quels sont les éléments qui influencent le plus le choix de vacances, comme par exemple la pratique des activités, le niveau de standing... ? 40% des français sont influencés par les avis d'internautes et par leur entourage.



L'autonomie se décline de deux façons :

- l'accès mental
- l'accès financier

## 2. L'accès mental

### La notion de facilitation

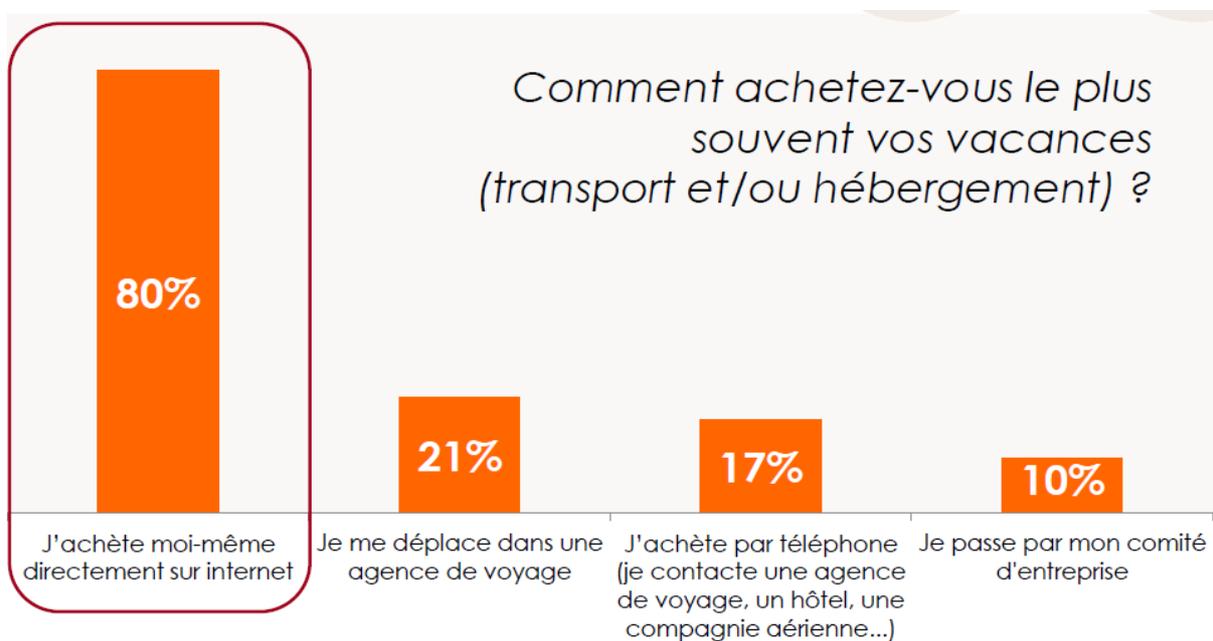
On entend par facilitation le fait de rendre une action plus facile pour nos clients et d'enlever toutes les contraintes qui les empêchent de venir à nous.

Cette notion est de plus en plus répandue lorsqu'on observe que 72% des français interrogés en 2011 déclarent « je cherche toujours les moyens de me faciliter la vie » contre 65% en 2009. (Source : Observatoire Sociovision 2012)

Ce constat interroge sur les actions qu'un organisateur de colonies de vacances pourrait mettre en place pour rendre plus fluides l'inscription, le paiement, le transport, le contact... Ces efforts mis en place pour améliorer cette facilitation contribuent à fidéliser les clients potentiels.

### La facilitation : le paiement sur Internet

Comment achetez-vous le plus souvent vos vacances (transports et/ou hébergements) ?



80% des français achètent eux-même leurs vacances directement sur Internet. Cette facilitation de l'achat en ligne n'est plus une question mais une évidence. D'autant plus qu'en 2011, 40% des français déclarent apprécier pouvoir payer les achats à distance, contre 18% en 2000. (Source : Observatoire Sociovision 2012)

## Flexibilité

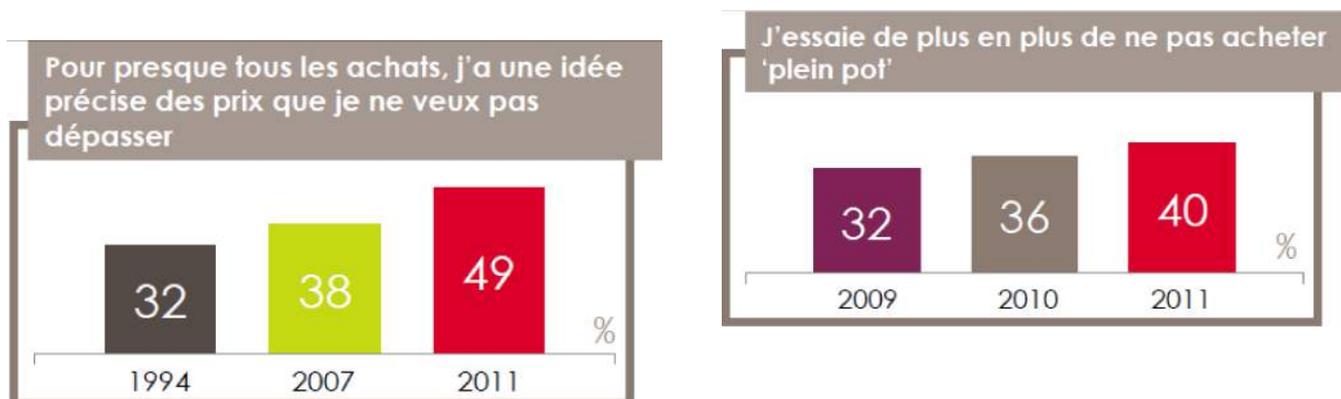
A la déclaration suivante « D'ici 10 ans il sera facile de prolonger ou d'écourter son séjour sans pénalité financière », 90% des français le souhaitent et 45% pensent que c'est probable. Une chose est sûre, l'opérateur qui améliore sa performance en termes de flexibilité aura un avantage concurrentiel.

La demande en termes de flexibilité progresse et nous interroge ainsi sur la durée des séjours pour mineurs. Faut-il proposer nécessairement 1 semaine, 2 semaines, voire 1 mois. Si un parent souhaite envoyer son enfant pour une semaine et demi, quelle réponse apportez-vous ?

### 3. L'accès financier

Comme nous l'avons vu en introduction, les français sont confrontés au dilemme qualité/prix pour le choix de leurs vacances.

D'autant plus que la tension prix devient de plus en plus prégnante dans un contexte de crise économique. Les français se fixent un budget à ne pas dépasser. De plus en plus d'acteurs offrent des promotions. Cette tension du prix pose ainsi la question de la marge pour un opérateur.



(Source : Observatoire Sociovision 2012)

Les français sont peu optimistes face à l'accessibilité financière des vacances. 73% des français pensent qu'il est probable que, d'ici 10 ans, partir en vacances sera de plus en plus difficile financièrement. Cette accessibilité financière a également un impact sur les différents secteurs de consommation, comme les prix des billets d'avion par exemple. Ce constat est lié au fait que 75% des français pensent que leur pouvoir d'achat ne progressera pas dans les années qui viennent.

La tension prix fait également naître un second dilemme temps/budget. Lorsque l'on demande aux français ce qu'ils comptent faire dans les prochaines années :

- 44% répondent vouloir passer des vacances plus courtes dans un endroit plus cher
- 56% préfèrent passer de longues vacances dans un endroit bon marché.



### Le driver Individuation

L'individuation se définit par la considération de l'individu en tant que personne unique et différente des autres.

La notion d'individuation est de plus en plus présente dans notre société. En 1975, 35% des français déclaraient "Je préfère les personnes qui ne sentent pas toujours obligées d'être comme les autres" contre 60% en 2011. (Source : Observatoire Sociovision 2012).

Ces résultats prouvent que les français n'ont pas envie d'être associés à une grande masse mais souhaitent 'être considérés comme des personnes différentes les unes des autres.

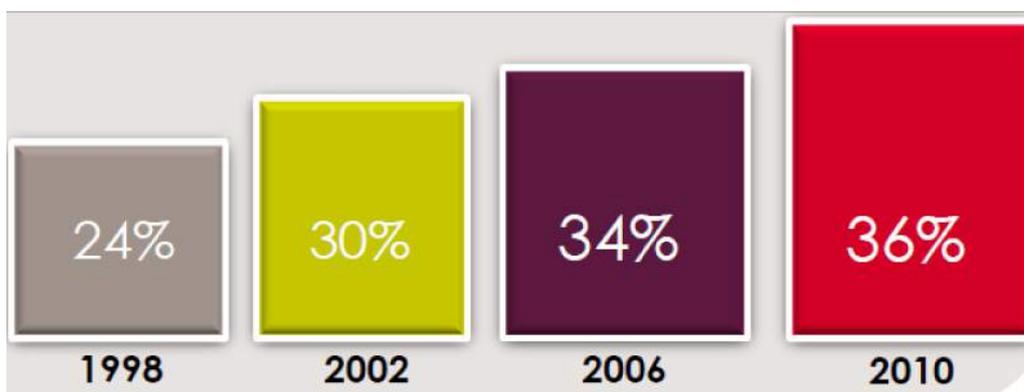
Quelle politique de différenciation met en place le secteur des colonies de vacances ?

### Le sur-mesure

D'ici 10 ans, 81% des français souhaitent que les vacances soient surtout proposées selon les besoins et désirs de chacun. De plus, 83% des interrogés pensent que cette tendance représentera la direction prise par les opérateurs du secteur des vacances. Ainsi, le sur-mesure est, selon les français, une tendance actée qui va se produire.

### La recherche croissante d'originalité

Dans le sur-mesure, il existe aussi une recherche croissante d'originalité quand on observe les réponses des français à la déclaration suivante : « pour les vêtements, les vacances..., j'aime choisir de ce qu'il y a d'insolite, d'original. » (Source : Observatoire Sociovision 2012)



En 2010, on s'aperçoit que 36% des français cherchent une offre originale. Ce phénomène se développe peu à peu et tend à atténuer l'uniformisation.



## Driver culture des émotions

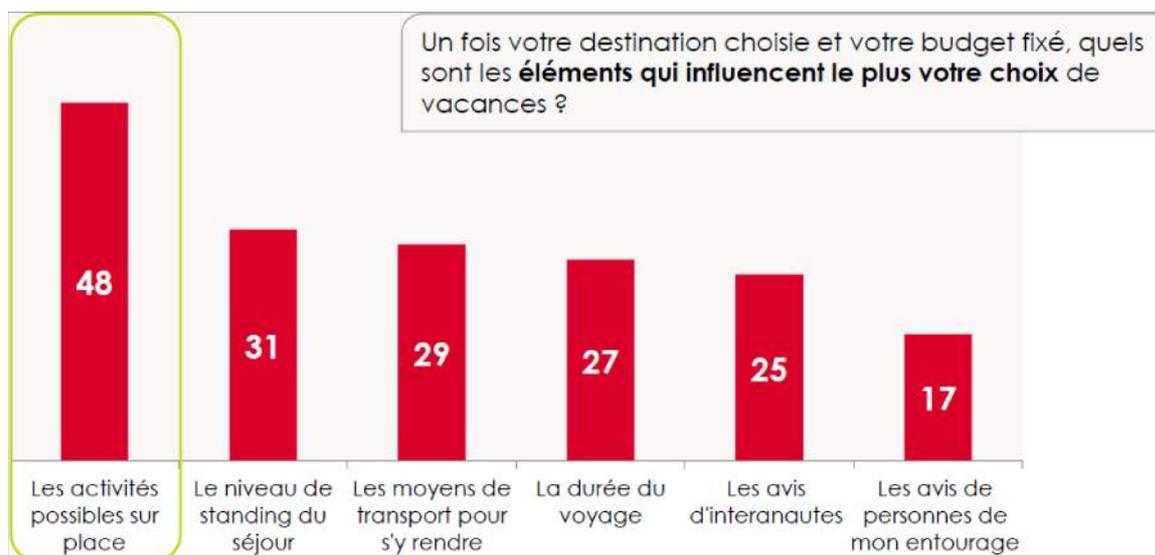
La culture des émotions correspond au besoin des français de vivre intensément, d'être à la recherche d'expériences et de découvertes nouvelles avec un attrait pour les sensations fortes. Cette tendance est très présente dans le domaine des vacances, et notamment en France où l'on pratique fortement l'hédonisme en comparaison avec d'autres pays. En 2011, 67% des français déclarent « ce que je cherche avant tout, c'est une vie riche, animée, pleine de plaisirs et de distractions ». (Source : Observatoire Sociovision 2012)

## Fragmenter l'espace ?

Les français sont aussi confrontés à un autre dilemme. 48 % pensent à s'installer à un endroit et y rester et 52% préfèrent avoir plusieurs points de chute différents et changer souvent de lieux pendant le séjour. Néanmoins, la tendance vers le séjour itinérant tend à progresser lorsque l'on corrèle ce résultat avec d'autres résultats issus de l'Observatoire de Sociovision. Cette tendance de la demande pose la question de l'adaptation des séjours en termes de mobilité vers des colonies de vacances plus nomades et multi-destinations.

## Les activités comme critère fondamental de choix

Une fois la destination choisie et le budget fixé, les activités possibles sur place sont les éléments qui influencent le plus le choix des vacances pour les français à 48% .



En ce qui concerne les enfants et les adolescents, ils sont aujourd'hui sur-sollicités et sur-stimulés à la maison, entre les technologies et les activités extrascolaires par exemple.

Comment les colos peuvent-elles s'adapter en termes d'activités à des exigences de plus en plus fortes de la part des enfants et de leurs parents ?

## S'ouvrir au monde

L'ouverture au monde est une tendance forte lorsque l'on regarde par exemple les destinations où les français envisagent d'aller dans les dix prochaines années.

	2 DERNIÈRES ANNÉES	10 PROCHAINES ANNÉES
Total France	89	75
Total Etranger	66	75

Les résultats affichent un score équivalent entre la France et l'Etranger.

En revanche, on remarque que les destinations à l'étranger sont celles les plus prisées à l'avenir alors qu'à contrario la destination France connaît une tendance à la baisse.

De même, à travers l'exemple de l'alimentation, 71% des français déclarent

« J'aime manger des plats et des produits d'autres pays » en 2010 contre 56% en 1990 (Source : Observatoire Sociovision 2012). Les cultures et les pratiques tendent à se mondialiser.

Ainsi, les enfants et les adolescents seront amenés à s'ouvrir le monde au cours de leur vie : études supérieures, travail... Comment les colos peuvent-elles préparer cette ouverture à l'étranger, à l'autre. Il existe probablement un rôle pédagogique fort sur ce thème sur lequel les organisateurs peuvent agir.

## La croissante connectivité

Les inscriptions au réseaux sociaux connaissent une augmentation vertigineuse



En 2011, 52% des français interrogés sont inscrits sur au moins un réseau social, contre 12% en 2008. (Source : Observatoire Sociovision 2012)

Cette croissante connectivité impacte les lieux touristiques où l'équipement technologique devient un « contrat de base ». En effet, 84% des français pensent que d'ici 10 ans, tous les lieux touristiques (hébergements, restauration, lieux de visites...) seront probablement équipés des technologies les plus récentes (numérique, domotique...). De plus, 81% des français pensent que d'ici 10 ans, il sera possible de se mettre en contact, grâce aux nouvelles technologies, sur son lieu de vacances, avec les personnes qui partagent les mêmes goûts que soi.

Les enfants et les adolescents, qui sont aujourd'hui totalement familiarisés avec les nouvelles technologies, pourront ainsi réaliser leur propre programme d'activités à partir de ces moyens de communication. Ils seront de plus en plus hyperconnectés et autonomes. Le numérique a ainsi un impact dans le réel, et les programmes des séjours pourront être bouleversés par ces nouveaux modes de communication des enfants et adolescents. Comment anticiper, intégrer les nouvelles porosités de communication et les évolutions technologies dans les colonies de vacances?



### Driver Besoin de sens

#### Aller à la rencontre mais sans communautarisme

D'ici 10 ans, 80% des français partant en vacances souhaitent s'immerger dans la vie locale de façon plus fréquente.

En revanche, cette rencontre avec les populations locales n'est pas reliée à la notion de communautarisme. Au contraire, celui-ci est rejeté par les français puisque seulement 19% souhaitent que certaines destinations soient réservées à des communautés en particulier (religion, nationalité...). Il faut entendre 'aller à la rencontre' dans le sens de regroupement par affinités pour effectuer les mêmes activités.

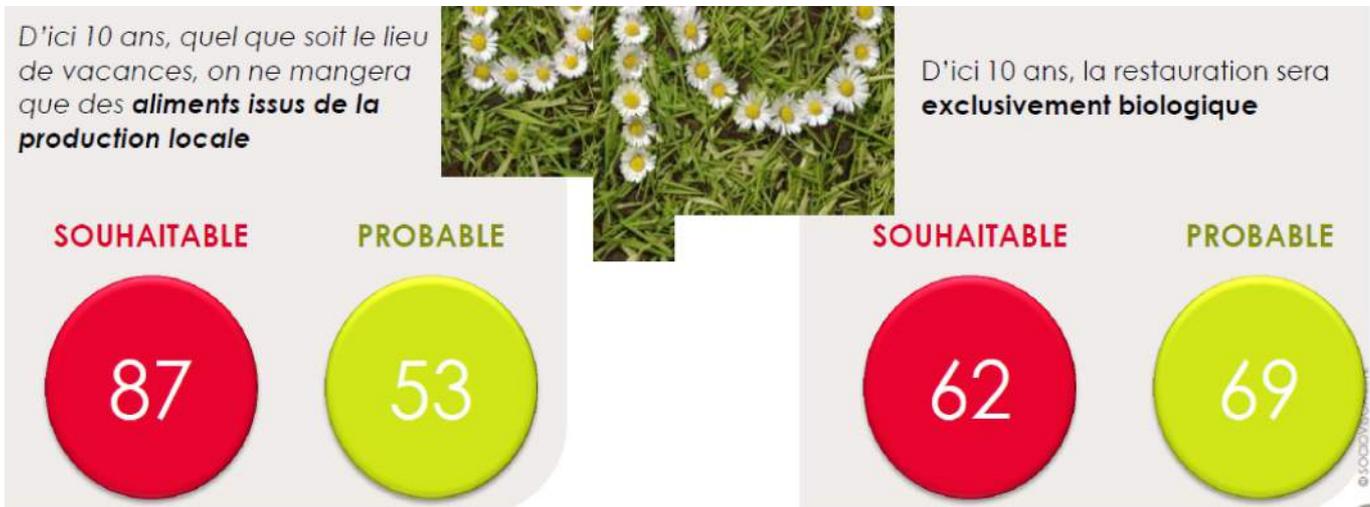
Ainsi, cette implication est à envisager pour un organisateur de séjours pour mineurs en termes de segmentation (activités, lieux...).

### Les vacances durables

Le développement durable est de plus en plus présent dans les mentalités et aussi associé aux vacances.

### L'alimentation

La consommation locale se développe très fortement, prenant le pas sur le bio qui stagne et est perçu comme plus cher.



### L'éthique

L'échange humain est un critère de plus en plus recherché par les français et l'offre tend à se développer à travers des initiatives telles que le woofing, le couchsurfing.... Ainsi, 75% des français souhaitent d'ici 10 ans, que de plus en plus de monde passent des vacances solidaires (tourisme écologique, humanitaire...). Néanmoins, cette tendance ne paraît pas encore ancrée actuellement car seulement 49% pensent que cette forme de tourisme sera probable.

### Les infrastructures

La durabilité passe aussi par les infrastructures. Ainsi, 92% des français souhaitent que les modes d'hébergement soient respectueux de l'environnement d'ici 10 ans mais encore une fois seulement 42% pensent que cela est probable.

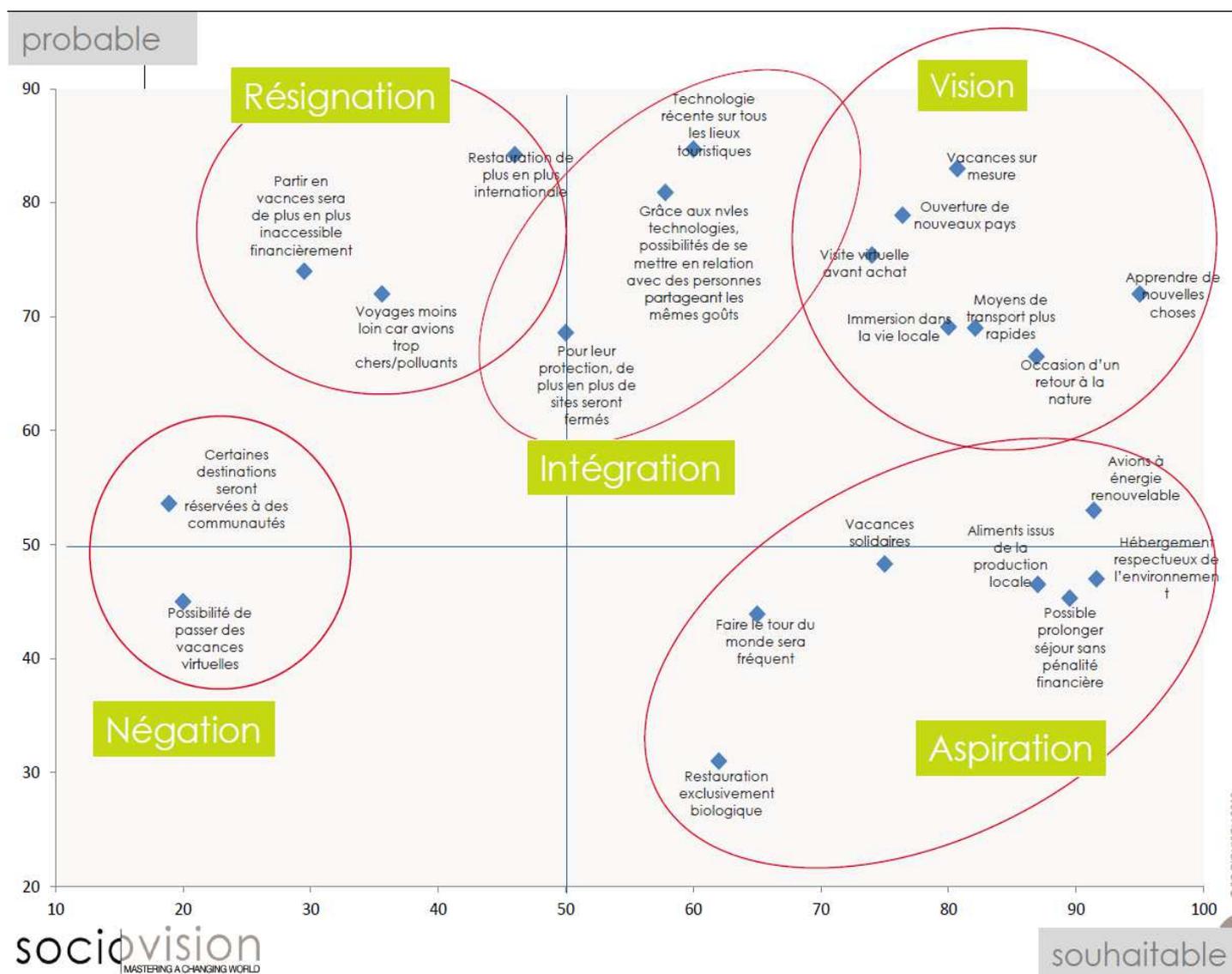
Cette notion de vacances durables est fortement souhaitée par les français de manière générale mais ceux-ci ne sont pas convaincus que cela se produise. Les organisateurs de séjours ont intérêt à prendre en compte cette demande porteuse pour l'avenir. Néanmoins, le facteur coût est à budgéter pour allier accessibilité et durabilité des colonies de vacances.

## En conclusion...

Le schéma ci-dessous propose une vision globale et résumée des vacances de demain en fonction d'un axe horizontal qui est souhaitable et d'un axe vertical qui est probable selon les français.

Le mapping positionne les différents thèmes abordés au cours de cette étude en fonction de ces deux axes. Ainsi, on peut distinguer 5 types d'évolutions pour les vacances:

- **La vision** : ce que souhaitent les français et qu'ils pensent probables.
- **La négation** : ce que rejettent les français, non seulement ils n'en veulent pas mais ils pensent que cela ne se produira pas
- **La résignation** : ce que les français ne veulent pas mais qui arrivera probablement.
- **L'intégration** : Ce qui est très probable et qui va plus ou moins dans le sens des souhaits des français
- **L'inspiration** : Ce qu'ils souhaitent mais qu'ils ne pensent pas que cela se produise. Cette famille correspond à une attente forte où l'offre est peu présente. Il s'agit d'un point de différenciation par rapport aux autres opérateurs



## Les pratiques de vacances en 2012 : quelles perspectives pour les colos de demain ?

### Isabelle Monforte

Chef de projets à l'OVLEJ - Etudes et recherches de la JPA

**M**erci pour cette vision des vacanciers, interrogés par le cabinet Sociovision, de leurs vacances dans 10 ans. C'est intéressant car pour réfléchir, dessiner des perspectives pour les colos de demain, il me paraît indispensable de les situer dans le champ des vacances, dans l'imaginaire des vacances, mais pas seulement, car dans ce paysage, les colos ont des spécificités. Ce sont des vacances pour enfants, c'est une évidence.

Elles s'inscrivent dans notre imaginaire social des vacances, mais avec des significations particulières, différentes de celles des adultes :

- s'amuser ou faire la fête selon les âges
- importance de la sociabilité avec une tension entre l'entre soi, rassurant, et le désir de nouvelles rencontres
- la liberté associée aux temps de vacances est valorisée
- une expérience intense, émotionnelle, qui met en jeu l'autonomie.
- un enjeu identitaire fort.

Parmi les autres spécificités, les vacances des enfants sont liées aux pratiques de la famille, pratiques de départ ou de non départ. Elles s'inscrivent dans l'organisation du temps des vacances, des familles et de leurs enfants. Elles sont donc en relation avec le sens, la place des vacances dans la vie des familles, dans celle de l'enfant, puis de l'adolescent. Il est donc indispensable de les situer également dans l'évolution de la famille, des relations familiales.

Les vacances pour enfants sont liées au rapport des différents acteurs à l'éducation, à la place des vacances dans l'éducation. Est ce seulement une responsabilité familiale ou est-elle partagée par un ensemble d'acteurs éducatifs ?

Dans le champ des vacances, les colos ont une place particulière, liée à leur projet, à leur histoire, comme l'a montré Laure Lee Downs. De cette place, se dégagent des enjeux et perspectives spécifiques. Je vous propose de relever quelques uns de ces enjeux et perspectives qui émergent des résultats des enquêtes menées par l'Ovlej-études et recherches de la JPA et particulièrement de la dernière (dans le dossier).

Si l'on repart de la notion de vacances, les colos, sont bien identifiées par les parents comme des vacances. Les parents que nous avons interrogés (échantillon national représentatif) ont fait partir leur enfant en colo d'abord pour qu'il s'amuse, notamment en pratiquant des activités qu'il aime. Ce sont des vacances caractérisées par une dimension ludique, hédoniste, qui répond au souhait de l'enfant, de l'ado, de partir en colo, pour les plus grands, de partir sans ses parents, en dehors du cadre familial.

Ce sont donc des vacances pour les parents, mais des vacances spécifiques. Des vacances spécifiques car elles sont tout autant pour eux, ludiques qu'éducatives. On fait partir son enfant en colo pour qu'il s'amuse, profite de ses vacances ET pour qu'il apprenne à vivre avec d'autres. Ce sont les deux dimensions principales et centrales dans les motivations des parents à faire partir leur enfant en colo.

Cette spécificité, historique, culturelle, des colos est bien identifiée par les parents et valorisée : c'est une expérience collective, de socialisation, d'ouverture (à d'autres manières de vivre, de découverte d'activités) qui contribue à l'épanouissement et l'apprentissage de l'autonomie de leur enfant. Cette dimension éducative les différencie des autres modes de vacances.

Pour ces parents usagers : il n'y a pas d'opposition entre le collectif et l'individu, bien au contraire, c'est bien cette expérience collective et l'ouverture qui caractérise ces séjours qui contribuent selon les parents au développement personnel de l'enfant, et en font l'intérêt.

Deux éléments me semblent importants à relever :

1. Cette relation entre le développement de l'individu et l'apprentissage du vivre ensemble fait écho avec les résultats du travail de l'équipe de François DE SINGLY sur la vie de famille présentés dans son ouvrage : "libres ensemble". La vie de famille apparaît comme étant un support de la construction identitaire. On le voit dans toutes les enquêtes qui montrent l'attachement à la famille, c'est un support, un refuge, un cadre de référence. Mais dans ce cadre, François DE SINGLY met en lumière la montée de la logique de l'épanouissement individuel, en cohérence avec notre modèle culturel de socialisation. C'est la réalisation de l'individu qui est valorisée, conduisant d'ailleurs à une injonction à devenir soi. Mais cette injonction n'est pas incompatible avec le collectif. On cherche à la fois à être autonome et à être avec les autres. Il s'agit d'apprendre à être en relation avec d'autres pour devenir soi. C'est dans cette perspective que se situent les colos pour les parents. C'est un enjeu en termes de mixité sociale, culturelle et socio-économique, plus largement d'ouverture à la diversité humaine, parmi celle-ci aux situations de handicap. C'est un enjeu en termes de construction de projets éducatifs, et de communication de ces projets.
2. Le second élément à souligner : c'est cette association forte qui caractérise les colos pour les parents, entre une dimension ludique et une dimension éducative. On fait partir son enfant à la fois pour son plaisir et son éducation, Cette association me semble particulièrement intéressante à relever quand on voit que les travaux sur le lien familial et la fonction parentale (Irène THERY, Vincenzo CICCHELLI) montrent que les parents n'auraient jamais été autant investis moralement et affectivement dans l'éducation de leurs enfants. Je vous renvoie à l'ouvrage de Laurence GAVARINI, au titre évocateur: la passion de l'enfant. La relation plaisir/éducation relevée pour les colos rencontre celle présente dans les relations familiales. C'est un levier en terme de motivation pour les parents, une perspective à travailler, un enjeu en termes de communication, de projets.

Cet investissement parental fort relevé par les travaux des sociologues, se traduit pour le départ en colo par l'importance de la relation de confiance et de proximité.

Un quart des familles ont pris connaissance du séjour où est parti l'enfant par des proches (familles, voisins, collègues 16 %, 7 % l'enfant), Pour la majorité (près de 40 %), l'information vient des services et équipements de proximité (13 % la mairie, 9 % centres de loisirs, 7 % par des enseignants, 8 % activités extrascolaires, 2 % à la CAF). 25 % par le comité d'entreprise, seulement 8 % ont cherché sur Internet.

On ne fait pas partir son enfant avec n'importe qui, mais avec des acteurs connus et reconnus. La mairie je l'ai dit. C'est pour certains une transmission familiale. On est en relation directe avec le secteur associatif (pour 30 % du public en 2011) quand on connaît l'association en question : pour 65 % de ceux qui ont inscrit directement leur enfant auprès d'une association, l'information vient des proches, 20 % dans le cadre des activités de loisirs, 14 % sur Internet.

Dans la même perspective de cette relation de confiance, de proximité, l'ancrage territorial s'est développé. On assisterait à un retour du modèle « local » à l'origine du développement des colos. La place des collectivités locales, en relation avec les CAF et le secteur associatif (peu identifié) est croissante entre 2004 et 2011 (en 2004, la mairie était identifié par les parents comme organisatrice du séjour pour 10 % du public, en 2011 19 % auxquels s'ajoute 18 % par les centres de loisirs.

Une des hypothèses serait que ce développement aurait participé à la stabilisation de la fréquentation. Il contribue à l'accessibilité financière des séjours mais c'est également un levier. Notamment quand c'est le centre de loisirs qui propose, informe, organise, le premier départ pour les plus jeunes ou les préados qui ne sont pas encore partis, dans un apprentissage progressif du collectif, puis du départ collectif, sans les parents, du centre de loisirs, au mini camp puis au séjour plus long.

Cette question de la relation de confiance, de proximité nous renvoie à celle de la séparation en jeu dans ce modèle de vacances, puisqu'il s'agit bien de partir sans les parents. L'investissement parental que nous avons souligné, l'investissement dans la vie de famille, le désir de passer du temps ensemble (souligné par les derniers résultats INSEE sur les budgets temps) contribue au resserrement des vacances autour de la famille comme les résultats de notre enquête le montre : 61 % des 5-19 ans partis en vacances en 2011 sont partis uniquement avec leurs parents (53 % en 2004), ce resserrement est encore plus marqué pour les adolescents (65 % des 11-13 ans et 60 % des 14-16 ans).

La dimension financière est bien entendu importante. L'augmentation de la pression financière sur les familles les conduit à des choix, des arbitrages budgétaires, les résultats le montrent. A situation égale, des familles choisissent entre les deux, partir en famille ou faire partir son enfant en colo.

Cet attachement aux vacances en famille est important. Il était déjà relevé en 1983 par la SOFRES. Il n'exclut pas bien au contraire, le souhait des parents que leur enfant bénéficie de vacances sans eux, notamment à la pré-adolescence. Car il est socialement admis (avec des variations selon les milieux bien entendu) que les adolescents ont besoin de leur espace propre. Cela commence très tôt d'ailleurs avec la chambre à soi, ou la nécessité que l'enfant ait un espace qu'il puisse s'approprier (DE SINGLY). Guillaume MACHER le montre bien. Les travaux sur la famille montrent deux types d'évolutions : l'attachement à la famille mais également la reconnaissance de l'importance pour les ados de territoires propres, d'autonomie.

Pour les vacances, on privilégie donc pour les plus jeunes les vacances en famille, avec les parents et les grands-parents. Puis on élargit progressivement le cercle, les séjours peuvent se dérouler chez d'autres membres de la famille à partir de 10 ans, chez des amis adultes à partir de 14 ans, en colo plus fortement pour les pré ado (11-13) et les ado (les 14-16 représentent 30 % du public accueilli en 2011). Les enfants en grandissant vont ainsi passer du centre de loisirs à la colo ou des grands parents à la colo, selon les milieux sociaux.

A partir du début des années 2000, les pré ados et adolescents sont devenus majoritaires dans le public accueilli. D'où des attentes spécifiques des parents pour les adolescents, ou des adolescents eux-mêmes comme le montrent les résultats : partir sans ses parents, découvrir d'autres territoires et pays, commencer à voyager en dehors du cercle familial.

Ce désir de mobilité des adolescents est porté par les parents et notre société, où la mobilité est érigée en norme. Son apprentissage est alors un enjeu, un enjeu éducatif, pour tous, pour tous les adolescents. Ce désir de mobilité, cette nécessité de mobilité ouvre des perspectives : les séjours à l'étranger restent aujourd'hui minoritaires (15 % du public accueilli en 2011 et les séjours itinérants également 8 %). On retrouve dans ce désir de mobilité, l'origine éducative du tourisme, le tour, réservé aux jeunes aristocrates hommes comme le montre Jean Didier Urbain pour lesquels le tour d'Europe relevait d'une quête culturelle, de mise en péril de soi, de ses préjugés, face à l'étranger. Le titre de cet ouvrage de JD Urbain « l'envie du monde » me semble bien caractériser les adolescents. Désir de mobilité, désir de temps également, l'enquête de Sociovision le montre, on le retrouve dans les résultats de notre enquête 2011.

La durée des séjours s'est fortement réduite depuis plusieurs décennies, vous le savez, elle est aujourd'hui stable autour de 10.5 jours en 2004 et 2011, elle est comparable aux séjours en famille. On dit les séjours très courts, trop courts : oui 49 % du public accueilli est parti de 5 à 8 jours (parmi les 4 nuits et plus), mais cette proportion n'a pas progressé depuis 2004, ce sont les 15-20 jours qui progressent : ils correspondent bien à une attente, une demande, de temps. Les durées de séjour se diversifient (quand c'est possible financièrement), et constituent autant d'étapes ou de formes de départ. On part quelques jours la première fois, puis plus longtemps. De nouveaux territoires, urbains (Ile De France accueille une proportion croissante) ruraux en dehors des départements traditionnels d'accueils progressent également/ On observe donc une diversité de formes de séjours, qui répondent, cherchent à correspondre à la diversité du public, en termes d'âge.

Le rapport à la séparation, à la durée des séjours, à la mobilité, aux activités évolue en effet en fonction de l'âge. Mais également en fonction des milieux sociaux.

Si les deux dimensions centrales des motivations des parents (s'amuser, apprendre à vivre avec les autres) font consensus, elles prennent un contenu différent selon les conceptions éducatives des parents, variables selon les milieux sociaux : le rapport à l'activité d'une part, à la socialisation d'autre part sont diversement valorisés.

Comment fait-on se rencontrer, comment met-on en cohérence ces attentes, ces souhaits des familles, des enfants, et l'offre, les projets des organisateurs ou acteurs, pour que le maximum d'enfants aient envie, puissent partir en colo. Ils sont nombreux à exprimer ce désir.

En 2005, quand nous avons réalisé l'enquête sur l'image des colos auprès des parents, il se disait : la fréquentation baisse car les colos n'intéressent plus ou peu les familles, les enfants. Les résultats de l'enquête ont montré le contraire, un intérêt constant des familles, comparable à ce qui était relevé par la SOFRES en 1983. Les résultats de l'enquête menée par l'OVLEJ-Etudes 2011 le confirment.

En 2011, 7.5 % des 5 à 19 ans partis en séjour collectif de 4 nuits et plus, un peu plus de 2 % en séjour court, soit près de 10 % de cette tranche d'âge.  
Au total en 2011, plus d'un million d'enfants et d'adolescents sont partis en colos.

Mais parmi les parents qui n'ont pas fait partir leur enfant en colo, 27 % auraient souhaité pouvoir le faire, (35 % pour 11-16 ans 33 % 8-10 ),  
Soit entre 2 700 000 et plus de 3 millions d'enfants et d'adolescents. Une belle perspective déjà en volume.

3 millions d'enfants et adolescents qui auraient souhaité partir en colo, ne l'ont pas fait, n'ont pas pu. Car cela ne va pas de soi.

- Pour les enfants et adolescents en situation de handicap, l'accueil existe, il existe des pratiques innovantes, mais elles sont peu visibles.

De manière générale, cela ne va pas de soi :

- Toutes les familles n'en ont pas les moyens financiers. Le soutien au financement des séjours de l'ensemble des acteurs (CAF, collectivités locales, associations, comités d'entreprise) est essentiel. 88 % des parents ont répondu qu'ils n'auraient pu faire partir leur enfant sans aide directe ou soutien financier.
- Partir en colo s'apprend, dans un apprentissage progressif du collectif, cela se construit dans une relation de confiance, de proximité, avec les parents, les enfants, voire les adolescents.



Isabelle MONFORTE

## TABLE RONDE



*Par ordre d'interventions :*

1. Alain JAILLET, « L'influence et le poids d'Internet dans le choix des colos »
2. ERIC CARTON, « Le renouvellement des modes de communication entre organisateurs, équipes éducatives et familles »
3. Agnès BATHIANY, « Construire la qualité dans les séjours, un vecteur de confiance », vision prospective de la fédération générale des PEP,
4. Jean Claude AGUILLON, « La visibilité, clé de réussite pour un projet jeunesse reconnu », vision prospective de l'UCPA



## « L'influence et le poids d'Internet dans le choix des colos »

*L'achat en ligne a-t-il des conséquences sur la relation parent/organisateur et sur l'approche métier des organisateurs ?*

Par Patrick DROUET

---

### **Alain JAILLET**

Professeur des Universités à l'Université de Cergy-Pontoise

Pour introduire mes propos, je précise que mon champ de recherche principal concerne, non pas les centres de vacances et les loisirs éducatifs, mais l'utilisation des nouvelles technologies numériques dans l'Éducation. Mon intérêt pour les accueils collectifs de mineurs est dû à mon engagement auprès de la Ligue de l'Enseignement, au niveau départemental, ainsi qu'à mon vécu.

L'objet de mon intervention consiste à expliquer comment les technologies facilitent et donnent accès à l'information pour des parents à la recherche de centres de vacances. Mon analyse s'orientera principalement sur la visibilité des colonies de vacances sur Internet.

Il y a une vingtaine d'années, j'ai réalisé une enquête sur les catalogues diffusés par les organisateurs de séjours collectifs pour mineurs. Les centres de vacances sont ainsi confrontés entre faire vivre leur engagement militant et la posture de société de services pour survivre économiquement. C'est pourquoi, la diffusion de cet instrument de communication représente un passage obligé pour atteindre le marché de la demande et pouvoir vendre des séjours.

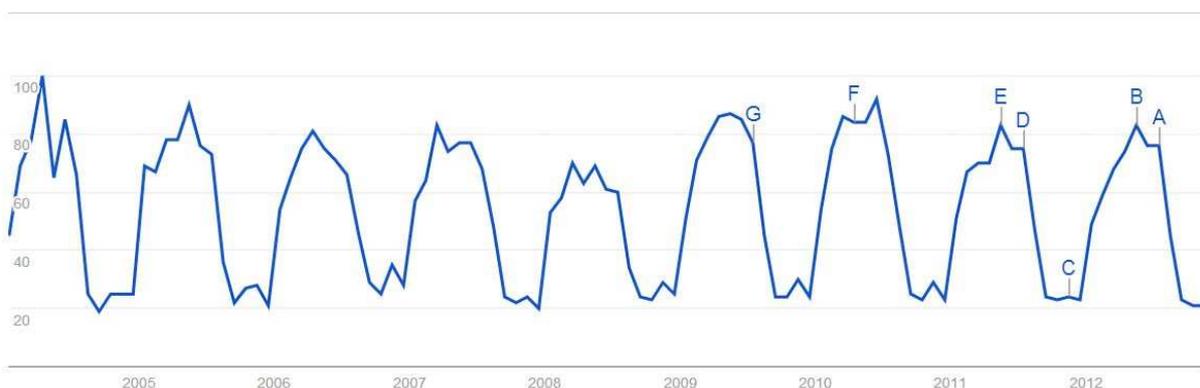
J'ai réétudié ce phénomène en 2008 mais cette fois-ci appliqué dans le domaine d'Internet, et notamment à partir du moteur de recherche Google utilisé par la quasi-totalité des français aujourd'hui. À partir des outils de suivi statistiques mis en place, nous avons pu observer que les sociétés de services se démarquent légèrement des organismes militants en valorisant mieux leurs activités. Malheureusement pour une structure militante, l'objectif est aussi celui de vendre pour exister. C'est pourquoi, je vous engage à vous former et vous accoutumer à ces outils (Google trends, Google Adwords...) afin de comprendre comment la recherche d'informations fonctionne sur Internet. Ils permettent d'obtenir une vision sur les tendances d'évolutions des mots clés et repérer la volumétrie

J'ai réactualisé cette enquête en 2012 aux besoins d'aujourd'hui par rapport à celle de 2008. Face aux changements de mode de recherches d'informations sur Google, il s'est créé une très forte évolution, plutôt positive, en termes de présence des organismes militants par rapport il y a 5 ans. De plus, la revendication militante est plus forte. Les référencement géographiques apparaissent également de façon plus prégnante. Par exemple, un parent qui recherche une colonie à Strasbourg a toutes les chances d'avoir la liste des centres de vacances qui diffusent à partir de cette ville dans les deux ou trois premiers résultats. Il est extrêmement important de maîtriser l'information suivante: 77% des internautes ne consultent que les quatre premiers liens.

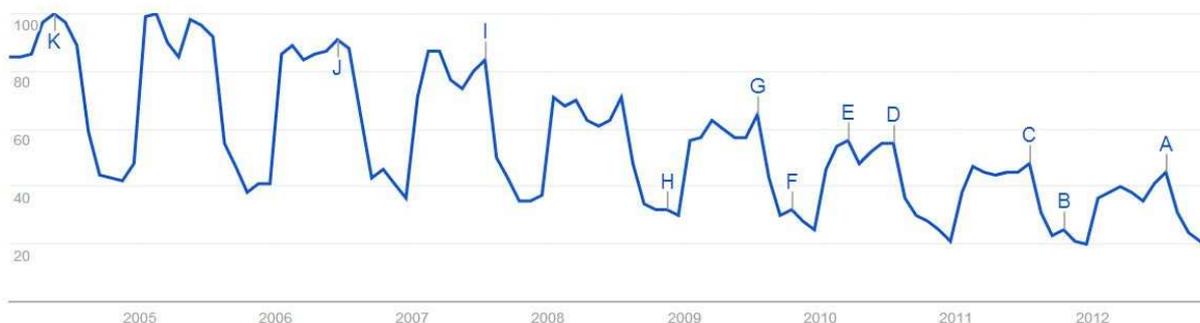
Du point de vue de la représentation sur Google, on peut observer que les centres de vacances et les colonies de vacances sont deux expressions très inégales. En effet, les internautes recherchent, en moyenne mensuelle, beaucoup plus « colonie de vacances » que « centre de vacances ».

Expression recherchée	Recherches mensuelles dans le monde entier	Recherches mensuelles dans les zones ciblées
Colonie de vacances	165 000	135 000
Centre de vacances	110 000	90 500

De plus, il est intéressant de noter que ces recherches sont très cycliques sur l'année. Les périodes de recherches intenses correspondent aux temps de préparation et d'inscription aux colonies de vacances par les parents.



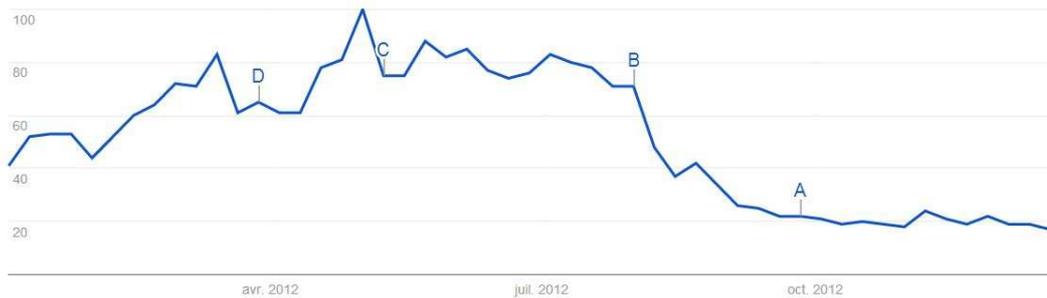
Expression « colonie de vacances »



Expression « centre de vacances »

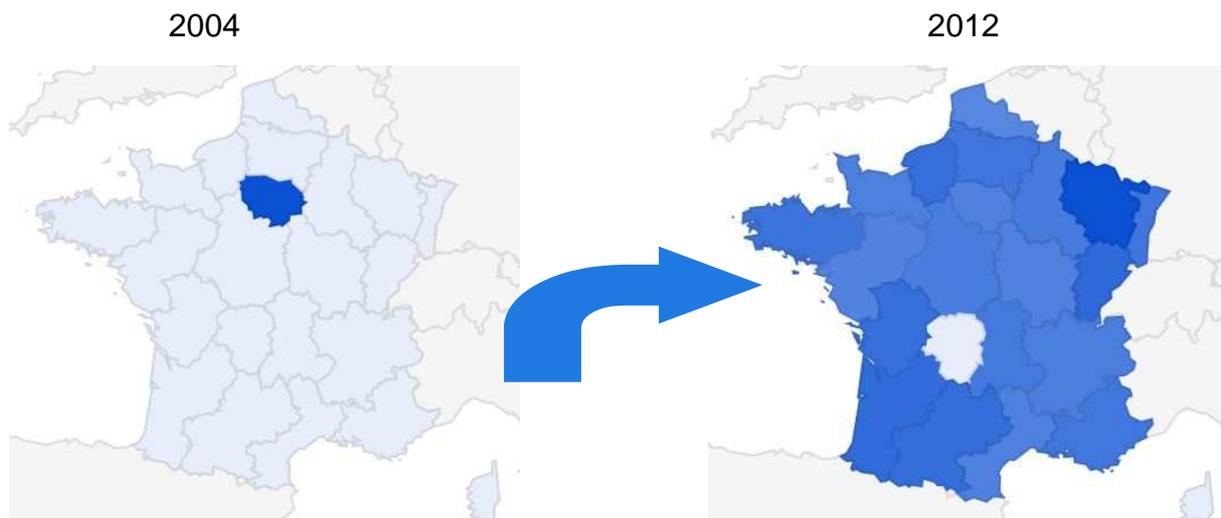
On peut remarquer également une baisse progressive d'année en années de l'expression « centre de vacances ». Il est difficile d'expliquer précisément les raisons mais c'est une des tendances de la société.

Le graphique, ci-dessous, montre l'évolution de la recherche de l'expression « colonie de vacances » par les internautes sur une année.



Ce qu'il faut retenir, c'est que les périodes de pic sont celles où notre présence web doit être la plus importante pour toucher un maximum d'internautes.

Les recherches sur Internet sont éminemment géographiques. Les régions n'utilisent pas les mêmes mots clés au même moment. Au départ de l'étude en 2004 et en 2005, Internet s'installait progressivement. De ce fait, seule la région Ile-de-France apparaissait avec les mots clés. Puis, il y a eu une forte progression jusqu'à recouvrir la quasi-totalité du territoire français en 2012.



La recherche des mots clés n'est pas toujours corrélé avec d'autres facteurs tels que le profil des internautes, en général des bourgeois salariés et fonctionnaires qui ont des moyens. Si bien que l'utilisation des mots clés n'est pas toujours optimisée. Or, l'évolution dans le temps est corroboré avec l'usage de l'outil Internet dans le pays.

Il est également révélateur d'analyser l'apparition des organismes dans les résultats de recherches. Les chiffres ci-dessous indiquent les requêtes moyennes mensuelles :

- UFCV : 49 500
- EEDF : 9 900
- CEMEA : 40 500
- VPT : 27 100
- UCPA : 246 000

Les moteurs de recherches répondent à des algorithmes très précis auxquelles un organisme doit se référer en termes de marketing et de marque. Ces choix ne sont pas liés au sens de son projet et de ses actions mais à la façon dont il utilise les moteurs de recherches pour être référencé et visible.

Néanmoins, je rajouterais simplement qu'être référencé ne veut pas dire nécessairement que vous allez convertir vos visiteurs en clients.

En guise de conclusion, quelque soit votre affichage, dispensateur d'activités ou de militantisme, vous avez intérêt à travailler votre visibilité sinon vous n'apparaîtrez pas. Il est inutile de concevoir un site Internet qui ne sera pas consulté. Les fourchettes caudines du moteur de recherche déterminent la visibilité. On entend par là l'ensemble des données qui influencent l'algorithme : mots clés utilisés, fréquence de mise à jour du contenu, la fréquentation des visiteurs, la qualité du netlinking, l'architecture du code... Cet algorithme complexe doit être pris en compte dans sa globalité. Il ne sert à rien de le contourner sinon votre site n'apparaîtra pas dans les résultats de recherches. L'action de référencement représente de ce fait une action à part entière qu'il faut prendre en compte dès la réalisation du site.

Je voudrais finir mon intervention par un autre angle à partir de cette analyse, à savoir si les centres de vacances glissaient du militantisme aux sociétés de services.

Il me semble que la matinée a permis de faire ressortir un certain nombre d'aspects majeurs qui devraient nourrir une réflexion, non pas seulement de la part des organisateurs de séjours, mais plus largement de la part des autorités publiques. Malheureusement, je constate que ce travail n'est pas fait pour plusieurs raisons :

- Le domaine des centres de vacances, de loisirs, d'éducation sociale et populaire est un champ peu investi par la recherche. Très peu de recherches et de visibilité sont accordées sur ces questions. Il n'existe à mon sens qu'un travail minime et marginal, comme par exemple ceux des universitaires ici présents ou de l'OVLEJ.
- Aucun acteur ne fait contrepoids avec des positions extrêmement forte de valorisation face à l'économie du marché. Ce désert est un boulevard face à une concurrence bien armé d'instruments commerciaux.
- Les normes qui vont en contradiction des effets attendus. C'est une aberration de garantir l'accessibilité de tous les centres de vacances aux personnes à handicap. Ce la coûte très cher et sera mal fait. Non seulement beaucoup de centres vont fermer mais ce sera une humiliation pour les personnes à handicap de circuler dans des centres où les aménagements ne seront pas de qualité.

Il faut que la colonie de vacances soit un objet reconnu comme un fait de société extrêmement important. Depuis la disparition du service militaire, la colonie de vacances représente le seul endroit potentiel de mixité sociale.

Comme pour la formation pour adultes, vous devez mettre en œuvre des actions de lobbying extrêmement soutenues auprès des pouvoirs publics en reprenant les valeurs de la république travaillées durant les centres de vacances. Il faut que vous puissiez faire reconnaître ces questions auprès de la société pour que l'Etat prenne ses responsabilités politiques. Si nous ne le mettons pas devant ce fait accompli, il n'y a aucune raison qu'il le fasse.

## « Le renouvellement des modes de communication entre organisateurs, équipes éducatives et familles »

*Tout le monde, même très jeune, est connecté sans discontinuité. La demande de communication durant le séjour est vécue comme un inconvénient. En quoi est-ce aussi un avantage ?*

**Par Patrick DROUET**

---

### **Eric CARTON**

Enseignant contractuel et docteur en sciences de l'information et de la communication à l'Université de Nice

Les colos ont été étudiées, d'un point de vue historique isolément des autres activités de jeunesse. Cela a commencé par les travaux de P.A Rey Herme, un proche de l'Ufcv, dans les années 50. Puis, Jean Houssaye a repris en écrivant à son tour une histoire des colos dans les années 80, rééditée et complétée récemment. Enfin, une nouvelle histoire a été écrite par Laura Lee Downs, première historienne à travailler sur le sujet. Dans le même temps, plusieurs organismes d'animation, de formation d'animateurs (tels que les Francas, les Cemea, l'UFCV, les MJC, les centres sociaux...) ont écrit leurs histoires. Pendant que d'autres ont écrit sur des types d'activités (les classes de découvertes, les centres de loisirs...). Enfin, il existe des livres et thèses sur l'animation et les animateurs qui essaient de voir comme un ensemble toutes les activités des animateurs.

Le tout donne une bibliographie importante, mais surtout un découpage pas toujours très clair pour le profane. Et si l'on voulait écrire l'histoire de l'animation pour les enfants, en tenant compte des mouvements de jeunesse bien sûr, il faudra se pencher sérieusement sur nos références. La principale incidence a été de masquer les liens entre la colo et le territoire où vivaient les enfants. Certaines écoles, certains centres de loisirs (patronages), certaines structures sociales en ont bien souvent été les organisateurs. Les enfants connaissaient donc une partie des encadrants (au moins le responsable) qui eux connaissaient le lieu du séjour. Le départ en colo était donc une suite logique et pas une action isolée dans la vie de l'enfant.

Par soucis de clarté, je parlerai indifféremment de colos, de colonies de vacances ou de centres de vacances, sans y mettre aucune différence.

#### **Les liens entre les colos et le territoire**

J'aborde ici le territoire dans le sens de l'espace de vie des enfants en dehors de la vie en colo. Il ne s'agit pas du territoire de la colo et de sa « découverte du milieu ».

Reprenons le cas des centres de vacances. Quand on essaie de les étudier localement, on se rend compte qu'ils ont toujours une implantation sur un territoire donné, le plus souvent par un patronage d'enfants devenu centre aéré, puis centre de loisirs sans hébergement avant d'être enfin un accueil collectif de mineurs.

Parmi les cas les plus visibles, prenons celui de l'UFCV.

Si elle revendique une appellation centres de vacances et de loisirs (sans le « L » dans le sigle) c'est parce que dans le passé, elle n'était que colonies de vacances. Et voici une rapide présentation de ses liens avec les Cœurs-Vaillants (c'était le plus grand mouvement de patronage d'enfants) dans l'entre-deux-guerres par le livre *Le dirigeant en colonie de vacances* (Aiglon Paul, éd Cœurs Vaillants). On voit dans la première page que les Cœurs-Vaillants ont leur siège au 31 rue Fleurus à Paris, tout comme dans les conseils bibliographiques, les éditions Ogéo, l'Union des œuvres et l'Union Française des Colonies de Vacances qui propose des cours pour dirigeants

Ces liens étaient maintenus après la colo, un peu comme une préparation pour l'année suivante, notamment par la projection du diaporama où les enfants et leurs parents étaient invités... La soirée diapo qui, pour des problèmes de développement, avait forcément lieu quelques temps après le séjour permettait à tous de se revoir, de se rappeler les bons souvenirs... Je pose donc comme première hypothèse que les colos avaient toujours un pied sur un territoire donné.

### **Des exemples complémentaires**

Trois cas actuels peuvent compléter mon raisonnement. Il s'agit du scoutisme, des classes de découvertes (ou plutôt des sorties scolaires avec hébergement) et des mini-séjours :

- le cas du scoutisme : certes, le nombre de jeunes pratiquant le scoutisme est en baisse, comme pour les colonies de vacances. Cependant, ce qui me paraît important, c'est que les enfants qui pratiquent les activités toute l'année vont le plus souvent en camp l'été. Au vu des conditions d'hébergement et d'encadrement (allégé par rapport à un centre de vacances) peu sécurisantes pour les parents, on doit s'étonner que les enfants continuent à participer à des séjours scouts, à moins que ce ne soit pas l'hébergement et la qualification des personnels qui compte, mais la relation établie entre les enfants, les parents et l'équipe d'animation.
- le cas des classes de découvertes : là aussi, on constate que lorsqu'un enseignant propose un séjour à sa classe, il arrive (c'est une condition au départ) à motiver la grande majorité de la classe ainsi que leurs parents. Il s'agit là souvent d'un premier départ pour beaucoup. Il me semble que l'on peut conclure que les parents sont rassurés de connaître au moins un encadrant, voire de participer pour certains à l'encadrement. Un autre fait, les responsables des structures d'accueil (ou un animateur) viennent souvent participer à une réunion de préparation organisée par l'enseignant en présence des parents. Ces derniers ont alors l'occasion de visiter virtuellement les structures et de rencontrer un responsable.
- les départs en mini-séjours dans les Accueils Collectif de Mineurs (A.C.M.) sans hébergement fonctionnent depuis de nombreuses années, ils semblent même en développement. Là encore, les parents acceptent que leur enfant parte en court séjour et les enfants sont contents de partir. Pourtant l'hébergement est souvent en camping, avec du personnel peu qualifié... Mais les parents et les enfants connaissent les animateurs qui seront sur les séjours.

Ces trois exemples, hors colos, montrent qu'à partir d'un territoire donné, apparaît une permanence de l'encadrement (identifié au moins en partie par les enfants et les parents) et un groupe constitué d'enfants (par forcément uniquement des copains, copines). Le départ devient alors une évidence et les différents freins (coût du séjour, parents, envie des enfants...) disparaissent.

Ma deuxième hypothèse qui découle de la première : les enfants ont toujours envie de partir en centre de vacances, quand ceux-ci sont proposés par des personnes qu'ils connaissent. Et les parents, même s'ils ont un peu peur (plus que leur enfant) sont prêts à se forcer pour faire plaisir à l'enfant. Nos trois exemples donnent à beaucoup la possibilité d'un premier départ.

### **Dans les années 80**

Dans les années 80, les organisateurs ont fait plusieurs tentatives pour favoriser les inscriptions en ouvrant les centres de vacances à des publics non conquis, issus d'autres territoires : amélioration de l'accueil pour la commercialisation, affiches puis catalogues...

C'était la condition essentielle pour le maintien des séjours qui se vidaient. On peut noter que cela correspond à une période où les centres de loisirs, en fort développement, se sont municipalisés et qu'il y a eu une importante séparation de fait entre les centres de loisirs et les centres de vacances. Quand les municipalités organisaient aussi des centres de vacances, il s'agissait d'un service spécifique avec un personnel différent des centres de loisirs.

Les organisateurs se sont retrouvés face à des impératifs de production liés au contexte éditorial (recueil des informations pour réaliser la maquette avant de prévoir le bon à tirer puis l'impression avant envoi). Du coup, ne figuraient, dans ces catalogues, que des informations fixes qui ne devaient pas changer. On a eu des détails sur les activités (cela pouvait être imposé aux directeurs, aux animateurs et aux enfants), sur les locaux (nombre de lits par chambre, environnement du centre) et sur les conditions de ventes. Rien sur le personnel excepté qu'il était en nombre suffisant, correspondant à la réglementation. Il faut bien reconnaître que dans l'organisation d'un séjour, le personnel occasionnel (souvent majoritaire dans les colos) est recruté tardivement, parfois même après l'inscription des enfants. Il est difficile alors de présenter les animateurs lors des inscriptions et encore plus lors de la préparation des catalogues.

Et il restait à la pauvre personne au guichet à inventer, lorsqu'elle recevait des « parents clients », qui était le personnel, quelle était sa qualification et comment il allait bien s'occuper de leur enfant. La baisse du nombre d'enfant n'a pu que s'accroître. Pour contrer cette baisse des inscriptions, plusieurs tentatives ont été faites comme la diminution de la durée du séjour (afin de diminuer le coût, mais aussi de rassurer les parents), comme la proposition d'activités fortes comme l'escalade, le V.T.T., l'équitation, les nouvelles technologies... Mais la baisse du nombre d'enfants inscrits a continué. On ne peut pas mettre uniquement le coût du séjour comme principal frein à l'inscription.

Peu d'expériences ont été tentées sur les liens entre les enfants et leur famille. Certains centres ont continué à organiser des réunions de parents avant le séjour, mais cela n'était valable que lorsque le public était à proximité, même si les territoires étaient plus grands. Le résultat quant à la participation des parents, était de plus en plus décevant. Il y a eu de moins en moins de présents, d'où la suppression de ces réunions.

Le centre de vacances a aussi essayé de renforcer les liens entre les enfants et les parents. On est passé de la possibilité, voire de l'obligation pour les enfants, d'envoyer des lettres à l'utilisation du téléphone. Les enfants pouvaient être appelés (à l'heure du repas), voire même ils pouvaient appeler (quand il y avait un point phone). Le contact était direct durant le séjour, mais posait des problèmes d'organisation. Certains centres conseillaient aux parents de privilégier le courrier, la lettre pouvant être relue, pas le coup de téléphone. Ils pouvaient même inviter les parents à écrire une lettre avant le séjour, pour que l'enfant l'ait dès son arrivée.

Et puis, autre innovation, la vidéo a commencé à remplacer les montages diapos pour les réunions d'après centres, lorsqu'elles existaient encore. Mais cela nécessitait de regrouper parents et enfants en fin de centre ou après le séjour. Et puis sont arrivés les nouvelles technologies. Cela fonctionnait uniquement pendant le séjour. A partir d'un TO8 (ou d'autres, bien sûr), les enfants pouvaient envoyer des messages à leurs parents qui pouvaient les consulter sur leur minitel. Ils pouvaient aussi répondre. Le centre imprimait alors les messages. La télématique a aussi permis la création de journaux écrits sur le centre et que les parents consultaient, toujours sur le minitel. Il était possible de faire des dessins et de donner des nouvelles du centre de vacances.

Le lien entre les enfants et leurs parents ont donc été un vrai souci des années 80. Les expérimentations ont progressivement été développées pour s'atténuer ensuite. Le téléphone a pris le dessus, les enfants venant en centre avec leur carte pré-payée.

### **Les années 2000, communication sur la toile**

Les années 2000 verront la généralisation des catalogues, très ressemblant d'un organisateur à l'autre. Une page par séjour, un tableau récapitulatif, une fiche d'inscription et des pages rébarbatives sur les conditions de vente. Soyons rassurés. Chacun précise qu'il respecte la réglementation : taux d'encadrement (voire un peu plus pour certains), repas équilibrés, présence d'un assistant sanitaire...

On peut noter, dans certains catalogues récents, notamment Telligo, l'apparition de noms de directeurs, même s'ils ne sont pas associés à un séjour spécifique. Cela limite les risques en n'assurant pas que le séjour sera dirigé par M. X tout en donnant un lien avec des personnes encadrantes. Un peu de lien social en apparence, mais sûrement du lien humain qui rassure un peu les parents.

Le problème du personnel n'a pas changé, le recrutement est tardif, alors on parle d'eux... en généralisant et donc en dépersonnalisant. L'entreprise Telligo propose aussi des réunions. Mais elles n'ont lieu que dans quelques grandes villes et concernent tous les séjours.

Notons quand même des idées originales, mais qui posent un problème de diffusion. La "B.D. de la Colo" présente comment on choisit un centre de vacances, comment on s'inscrit et comment se passe le séjour, mais elle n'est offerte qu'après l'inscription !

Depuis quelques années, les organisateurs diffusent sur la toile. Les catalogues sont mis en ligne et permettent tous les services d'Internet : réservation, paiement en ligne, tout comme le ferait une agence de voyage. Il y a juste que la plupart des sites sont moins lisibles que les catalogues papiers (pas de tableau, pas de possibilité de voir sur un même écran plusieurs séjours...).

Noter que sur le site de l'UCPA, à défaut de trouver le directeur du séjour on trouve le nom du responsable de la structure.

Globalement, sur les sites on trouve peu d'information sur le lieu, juste un descriptif global, éventuellement l'environnement (terrain de jeux, piscine, espaces verts...). On n'a pas d'information sur le personnel. En gros, nous avons les mêmes informations que sur les catalogues, avec parfois trois ou quatre photos au lieu d'une.

La communication avec les parents durant le séjour a, elle, énormément changé :

- Les informations globales sont souvent transmises aux parents par le biais d'une messagerie vocale. Cela a supprimé les images (ou dessins) que la télématique permettait mais demande moins de temps au directeur du séjour. Il peut à tout moment modifier le message que les parents peuvent consulter ;
- Les téléphones portables ont remplacé les cartes prépayées. Dans une approche du contact permanent, du tout tout de suite, les enfants viennent avec leur propre moyen de communication et ont du mal à comprendre que l'on ne peut pas appeler ou être appelé à tout moment. Totalement autonomes dans leurs relations avec l'extérieur (sauf pour recharger les batteries), les jeunes, voire les enfants, peuvent contacter qui ils veulent, quand ils veulent ou presque. Ces communications se font parfois contre le règlement du centre, mais avec la complicité des parents qui savent que l'ont peu « cacher un téléphone » dans les affaires personnelles de l'enfant. En fin de séjour, on a parfois accès aux photos ou aux vidéos de la colo sur les sites, mais cela pose des problèmes de droit à l'image, à moins de réserver des pages aux adhérents ayant participé aux séjours. On a, par contre, des images sur des sites Facebook, choisies et postées par les jeunes sans l'accord des adultes durant le séjour. La communication externe devient non contrôlable.

### **Proposition pour les années 2020**

Aujourd'hui, Internet modifie la règle en supprimant les délais d'impression. Il est donc possible d'imaginer de présenter des séjours plus tardivement, ou de modifier les informations sur le site au fur et à mesure de l'avancée des préparatifs.

Interactif, on peut imaginer une visite du centre comme on le ferait dans un musée (plutôt qu'une galerie de photo) et un commentaire stéréotypé, un choix de la chambre (avec l'inscription du ou des copains en même temps) et des contacts avec le directeur et mieux avec son animateur (sans qu'il soit attiré bien sûr). Pour un séjour d'été, on peut imaginer une inscription en mars ou avril, puis un contact direct par courriel avec le Directeur du séjour en mai (l'enfant connaîtra son nom, verra sa photo) puis avec un ou plusieurs animateurs en juin. Ces contacts personnalisés

peuvent aider aux préparatifs, aux bagages... Ils peuvent prendre la forme d'un grand jeu. En tout cas, ils faciliteront le départ.

Les sites doivent être repensés. Ils ne peuvent pas être une simple reproduction d'un catalogue avec tous les inconvénients et pas ou peu d'avantages. Gardant les conditions de vente accessibles, ils doivent permettre aux parents et aux enfants de faire un choix, de pouvoir comparer. On serait au moins en accord avec de nombreux projets éducatifs et pédagogiques mis en avant sur le papier (ou sur la toile) qui mettent en avant l'autonomie, la socialisation...

De même, ils doivent réintégrer la communication durant le séjour avec des outils, de préférence, non accessibles par des téléphones, si cela existe encore. En tout les cas, la communication avec les familles durant le séjour doit réintégrer les projets pédagogiques et s'inscrire dans le possible, mais avec un contrôle minimum en responsabilisant les jeunes sur ce qui est légal et illégal. Les sites ne peuvent être de simples outils de vente. Ils doivent permettre l'inscription et le paiement mais ils doivent être compréhensibles, mettre en valeur les intérêts du séjour...

Enfin, on pourrait imaginer un centre de loisirs virtuel qui permettrait un certain nombre d'activités comme des jeux et qui serait un prélude au centre de vacances, une activité avant l'inscription au séjour.

Dans les autres exemples, on peut imaginer des livres dont les histoires présenteraient une colo (la plupart des livres existants n'étant que des traductions américaines où la colo sert d'alibi) ou encore présenter les colos avec des expositions (comme le fait Le musée de la colo).

### **En conclusion**

Le centre de vacances commence avant le début du séjour. Si c'est une évidence pour l'organisateur, cela doit l'être pour l'enfant et sa famille. Après une longue période où cela n'a pas été possible à cause des territoires élargis, cela peut aujourd'hui se faire grâce aux technologies de l'information interactive.

L'enfant doit pouvoir visiter le centre, rencontrer les animateurs, pourquoi ne pas choisir sa chambre et découvrir ses copains (sous réserve que le site soit protégé et pas ouvert à tous). On devrait pouvoir imaginer un grand jeu (en lien avec la thématique) qui démarrerait avant le début du séjour. On pourra alors personnaliser le séjour. La famille doit avoir une place dans le séjour, que ce soit avant, pendant et après. Il n'est plus possible d'imaginer des séjours exclus du monde, où aucun contact ne serait possible.

Pour finir, n'oublions pas ces questions essentielles : que vendons-nous ? A qui ? Et pourquoi ? Rappelons-nous que, pour les « clients », ne pas avoir la bonne information est insupportable. Et enfin, que les "clients" ne veulent "acheter" que le "produit" qu'ils connaissent et dont ils ont envie. Ce qui sous-entend qu'il faut que l'on parle de ce qu'est une colo, à quoi cela sert... avant d'essayer de la vendre (ou alors on ne vend qu'à un public acquis... qui est de moins en moins nombreux).

## « Construire la qualité dans les séjours, un vecteur de confiance »

*Les familles veulent être en confiance, elles veulent des séjours dits « de qualité », mais comment structurer projet de vacances et qualité ?*

Par Patrick DROUET

### Agnès BATHIANY

Directrice générale de la Fédération des PEP

**L**a qualité est un thème nouveau pour la fédération des PEP et je vais vous le présenter.

En tant qu'institution créée au début du siècle dernier, plus précisément en 1917 avec la naissance de la fédération générale des PEP, nous n'avions pas besoin de communiquer en raison de notre histoire.

Le mouvement d'Éducation Populaire des Pupilles de l'Enseignement Public a été créé à l'initiative de militants, d'enseignants de l'Éducation Nationale au niveau du ministère dans un contexte de guerre pour répondre aux besoins de la société. Notre « institution » se suffisait à elle-même avec son poids et son réseau de militants qui s'engageaient naturellement. Par exemple, les présidents de nos associations départementales étaient également les inspecteurs d'Académie.

Au fur et à mesure, les PEP se sont dotées de différents secteurs d'activités :

1. Les sanatoriums
2. Les colonies de vacances
3. Les Centres Médico Psycho Pédagogiques

Un siècle plus tard, le vieillissement de notre structure oblige nos membres élus à engager collectivement des efforts vers la création d'une véritable association (avec la fin des inspecteurs d'Académie) et autour des composantes et des modes d'accompagnement proposés aux enfants et aux familles. Ainsi, nous continuons d'agir sur nos trois secteurs d'activités :

1. Vacances & Loisirs : qui concerne essentiellement les classes de découvertes issue de la culture des PEP, mais aussi les colonies de vacances avec plus de 200 000 enfants accueillis par an.
2. Handicap : qui concerne les structures médico et médico-sociales avec 90 000 enfants accompagnés.
3. Politiques éducatives de proximité, petite enfance de proximité : qui concerne les ALSH, crèches avec plus de 380 000 enfants par an qui bénéficient de ces dispositifs et créé depuis 2008.

La structure des PEP bénéficie d'une ouverture très large et assez rare en France avec un maillage sur l'ensemble du territoire national composé de :

- 96 associations départementales
- Environ 120 centres de vacances en propriété, contre 300 centres il y a 20 ans.

Cette baisse s'explique par notre manque de capacité à se moderniser et la baisse

de fréquentation des colonies. Je précise que les PEP sont à la fois propriétaire d'établissements, qui accueillent des enfants en séjours, et promoteur, c'est-à-dire proposer des séjours à son territoire sans être nécessairement propriétaire.

### **Présentation de la démarche Qualité**

La question autour de la qualité ne s'est pas imposée historiquement aux PEP du fait que nous n'avions pas besoin de communiquer de par notre poids. Notre attention a émergé quand nous avons rencontré et partagé les mêmes problématiques du secteur :

- La perte progressive de nos centres
- Les mutations des enjeux de sociétés
- Baisse progressive d'espaces de rencontres sociales ...

Au départ, notre réflexion autour de la qualité s'est basée sur la question de l'identité. En effet, il s'agissait de nous connaître parfaitement avant de communiquer sur les PEP. Ce travail en deux temps a été d'abord d'identifier toutes nos activités en nous regroupant avec nos associations départementales et d'en dégager notre valeur ajoutée

Notre identité a ainsi été appréhendée dans sa transversalité puisqu'elle est en perpétuelle évolution et plurielle en raison de notre large maillage territorial. De plus, ce travail de longue haleine a permis de faire face à nos différents enjeux dans lesquels nous sommes passés d'une culture d'institution à une culture associative.

Ce mouvement a duré une dizaine d'années et a permis de faire partager une identité commune où la qualité était au cœur de nos problématiques.

A l'issue de ce travail, nous avons mis en place un système d'informations national durant environ 4 ans. Bien évidemment, nos associations départementales ont contribué à la construction de l'outil et des incitateurs de suivi.

Après quelques années, nous nous sommes confrontés au fait qu'il manquait l'intégration des familles, des enfants et des animateurs. Nous voulions poursuivre ce travail engagé depuis une dizaine d'années vers une co-construction avec ces publics pour améliorer notre qualité.

Notre système a ainsi évolué. Nous avons constitué des groupes de travail d'environ 120 participants en lien avec l'ensemble de nos associations départementales. Chaque année, nous recevons un compte-rendu du chef de projet au niveau interne des PEP. En parallèle, nous avons mis en place un questionnaire, qui évaluent nos centres et nos pratiques, en direction des familles mais également des animateurs, y compris occasionnels. Nous voulions que chacun puisse être vecteur de l'amélioration des actions des PEP à travers ce dispositif.

Enfin, il ne s'agit pas pour les PEP seulement d'identifier et de construire la qualité, il faut aussi la communiquer. En effet, la reconnaissance de notre démarche passe aussi par le fait de convaincre que notre démarche est différente des autres, sans émettre de jugement de valeur. Nous avons ainsi construit un référentiel, créer des chartes de qualités afin de valoriser et perfectionner l'ensemble de nos activités mais surtout d'intégrer chacun des acteurs dans la production de cette qualité souhaitée.

Face à cette présentation opérationnelle de notre démarche, je voudrais également parler des effets de cette qualité.

Par exemple, nous avons décidé de numériser tous nos questionnaires. Aujourd'hui, les parents et les animateurs reçoivent leur questionnaire par mail, et non plus sur papier, dès la fin des colonies. Autre exemple, avant de proposer des nouveaux « produits » de colos, nous regroupons des parents experts auprès des associations de parents d'élèves, nos partenaires et autres institutions. Sur la question de l'handicap, nous avons plusieurs groupes de travail avec plusieurs associations de parents ayant des enfants avec plusieurs types d'handicap. Nous construisons une réflexion commune avec eux sur la signification des vacances aux enfants en situation d'handicap en étudiant des solutions comme par exemple orienter les projets de réhabilitation du patrimoine...

L'ambition de cette démarche qualité est de replacer ainsi l'enfant au cœur de notre projet éducatif. Nous voulons que nos colos soient un vecteur d'intégration sociale et de faire en sorte que nous n'y dérogeons pas pour assurer un droit commun pour tous les enfants et adolescents.

Je finirais mon intervention en réponse aux propos d'Alain JAILLET. Effectivement, les organisateurs d'Éducation Populaire, que vous décrivez, n'ont pas fait le travail, comme ma structure. Mais n'oublions pas que nous venons d'un autre siècle alors que la société change très vite d'une raison de 10 à 20 ans. Effectivement, nous avons eu besoin de prendre du temps pour muter et s'adapter à un nouveau contexte sociétal et politique et revoir notre représentation du militantisme. Mais cette distance a été nécessaire pour nous rénover et nous repositionner. D'autant plus que le contexte politique ne rencontrait pas d'échos favorables pour réaliser du lobbying. Or, il faut à un moment donné qu'on ait aussi les interlocuteurs pour porter notre discours.

Aujourd'hui, une nouvelle période est peut-être entrain de s'ouvrir avec la question de la refondation de l'École. Les colos ont été revendiquées par le Ministre comme un vecteur d'intégration sociale. En tout cas pour ma part et avec d'autres, nous nous engageons fortement dans un dialogue afin de faire reconnaître l'utilité des colonies. Et là aussi, on défend le principe de réaliser des projets éducatifs locaux.

L'Éducation ce n'est pas l'école mais c'est l'enfant. Je ne dis pas qu'on aura toutes les solutions, mais à différents temps et rythmes, les PEP et nos partenaires, nous agissons sur cette co-production pour porter et contribuer à un discours auprès de la société. Ce travail de tous les jours dépasse largement le fait de présenter un produit, d'éditer des plaquettes de communication ou de faire un travail de référencement. Faire du lobbying va au-delà de la réflexion marketing, il faut penser le cœur du projet éducatif et notre vision de la société.

En même temps si aucune réflexion n'est engagée sur le droit aux vacances de tous porteuse des valeurs de la République dans la société, le secteur pourra mettre en place les meilleurs outils, nous ne pourrons pas défendre la finalité sociale de notre activité. Il faut qu'une résonance existe pour que notre vision puisse transformer la société.

## « La visibilité, clé de réussite pour un projet jeunesse reconnu »

*L'UCPA, c'est un projet pour la jeunesse. Quels sont les choix effectués actuellement pour assurer sa pérennité et le développement de son projet ?*

Par Patrick DROUET

### Jean-Claude AGUILLON

Directeur Marketing Adjoint à l'UCPA

**M**on intervention consister à démontrer comment l'UCPA pérennise son projet et le rend visible. J'aimerais rappeler que l'UCPA est une association qui est co-gérée par les ministères, les mouvements de jeunesse et les fédérations sportives. Ceux-ci sont fédérés autour d'un projet humaniste, social et citoyen depuis 1965. Son but est de rendre accessible l'activité sportive de plein air.

La pratique des sports s'étend sur les métiers de l'UCPA autour des séjours pour adultes, des séjours jeunes, la formation et les loisirs sportifs. Dans le cadre des séjours des vacances, il est évident que le sport est un vecteur efficace pour véhiculer des valeurs humaines, sociales, de solidarité et de partage.

D'autant plus que l'UCPA possède une double pratique : celle des sports de plein air et celle de l'éducation à l'environnement. Par exemple, c'est le cas lorsque l'on organise des stages de surf. On instaure une session qui vise à apprendre comment gérer sa pratique et être attentif à l'environnement et le protéger.

Notre projet a l'avantage de constituer un socle qui fédère l'ensemble du personnel de l'UCPA, mais également des personnes qui fréquentent nos séjours, ou nos partenaires. Il permet aussi de donner une vision pour l'UCPA et d'être un appui si l'environnement est complexe, comme par exemple le contexte économique actuel qui est de plus en plus difficile. Néanmoins, ce projet doit savoir s'adapter pour la jeunesse d'aujourd'hui, comme il faudra l'adapter pour la jeunesse de demain. L'UCPA veille à se remettre en permanence en question autour de son projet, non pas dans ses fondamentaux, mais sur la manière de l'adapter et de le rendre visible.



Si l'on veut être entendu des parents et des jeunes, il faut savoir être capable de proposer des séjours qui répondent à leurs attentes. La priorité pour l'UCPA est tout d'abord d'être sur les sites de pratiques. Les meilleurs emplacements ne sont pas nécessairement ceux qui ont la plus grande notoriété touristique. Premièrement, il faut qu'ils soient complètement adaptés à la pratique sportive qui est l'âme d'un séjour sportif UCPA. Deuxièmement, il faut un maillage territorial suffisamment étendu pour être aussi le plus près possible des lieux de résidence des familles. Selon les âges, et notamment pour les plus petits, on ne peut pas s'attendre à ce que les jeunes traversent la France pour pratiquer une activité sportive. C'est pour cette raison que nous avons aussi bien des sites sur la côte (Aquitaine, Nord...), sur l'intérieur et les montagnes.



faut également s'adapter aux nouvelles attentes en matière de sports. Quand je gérais un centre nautique pour le compte de l'UCPA il y a une vingtaine d'années, on pouvait pratiquer un séjour avec une seule activité. Aujourd'hui, c'est devenu impossible. Il faut proposer du VTT, du tennis, de l'escalade, de la voile... Les attentes sont variées. On a entendu parler précédemment des séjours sur-mesure. Et bien en proposant 80 activités sportives, l'UCPA apporte d'une certaine manière une réponse à ce besoin.

Enfin, la notoriété est le vecteur principal pour rendre visible et faire adhérer les jeunes et les parents aux séjours sportifs UCPA.



« Un très bon séjour !  
Des formateurs superbes  
avec des cours tout aussi  
enrichissants qu'intéressants.  
Une ambiance de groupe  
formidable et des souvenirs  
difficilement oubliables ! »



La notoriété est renforcée quand elle est associée à la qualité des séjours en rapport avec les valeurs que vous défendez et en adéquation avec les attentes des jeunes et des parents. L'UCPA bénéficie ainsi d'un taux de recommandation de 95%.

Le bouche à oreille nous permet d'apporter notre visibilité. Ce sont

nos publics qui véhiculent notre image et qui incitent les jeunes à rejoindre nos séjours, nos centres et nos sites.

Ensuite, l'UCPA s'efforce d'être présent sur les nouveaux modes relationnels utilisés par les jeunes d'aujourd'hui. Nous avons précédemment évoqué Internet et que l'UCPA représente une marque qui agit sur son référencement. Je tiens à vous rassurer : la part du référencement payant pour l'UCPA représente seulement quelques milliers d'euros. Car au-delà de celui-ci, nous appuyons notre référencement naturel sur une organisation et une gestion efficace des outils de communication. Par exemple, notre site Internet s'appuie sur l'animation de nos réseaux sociaux et favorise la visibilité de notre positionnement.

J'ai entendu que l'avantage avec un site Internet par rapport à un catalogue, était justement que l'on pouvait le mettre à jour régulièrement, voire quotidiennement. Internet ne fonctionne pas tout seul, bien au contraire cela nécessite des moyens, et notamment humains en termes d'animation. Sans cela vous n'avez aucune chance qu'il soit performant. En revanche, il est vrai que l'avantage du site Internet comme les réseaux sociaux permettent de rentrer en contact avec des personnes qui ont des communautés d'intérêts, à ne pas confondre avec communautarisme comme nous le signalait l'étude du cabinet Sociovision.

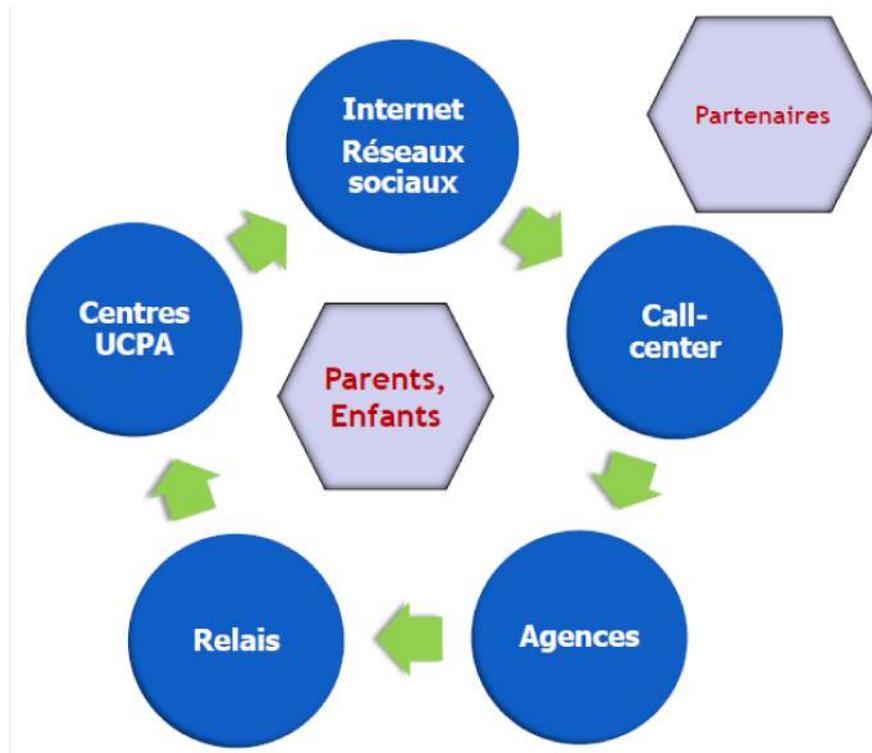
**Facebook**  
19.000 fans  
66 pages sites  
de vacances, de  
loisirs...

**TROPHÉE DES LYCÉES 2012**

Il est également important de mettre en avant un projet en s'associant avec des partenaires pour communiquer vers ces jeunes, comme par exemple le trophée des Lycées.

Enfin, il est essentiel pour une structure de se remettre en question en permanence afin de réinventer ses canaux. Aujourd'hui, l'UCPA est disponible sur une « toile de canaux » que l'on pourrait appeler, en termes marketing, une stratégie multi-canal ou cross-canal.

*Ensemble des canaux de l'UCPA*



A travers cette intervention, je vais vous présenter un exemple significatif qui constitue l'une des dernières transformations réalisées par l'UCPA sur ses points de vente.

La problématique de départ est que nous n'avons pas les moyens de disposer de milliers de point de vente sur le territoire nationale. Au sein de l'UCPA, il en existe trois. Or, il se trouve que l'an dernier nous devons renouveler le bail de l'un de ces points de vente. La question s'est posée de la manière suivante : Est-ce qu'un point de vente physique est toujours utile à l'ère d'un monde hyper connecté et numérique ?

Si l'on souhaite que celui-ci soit toujours d'actualité, nous avons conclu qu'il faut qu'il résonne comme l'ensemble de nos autres canaux. Ainsi, nous avons créé un espace, près des Halles à Paris, entièrement digitalisé qui fait office à la fois de lieu d'informations et de réassurance avec les parents. En effet, cet espace physique crée du lien entre les parents et l'expert qui maîtrise le séjour et apporte les informations supplémentaires de celles obtenues sur le site. Cette relation est devenue quasiment inversée entre les parents qui recherchent un séjour et nos animateurs.

L'échange se fait côte à côte devant un écran et permet de réfléchir et consulter ensemble le séjour choisi par les parents.

Comme j'ai pu l'entendre dans l'étude du cabinet Sociovision, c'est également un espace de projection dans le séjour avant même d'être parti. Par exemple, on peut ponctuellement rentrer en connexion avec les équipes de travail sur place dans le cadre de leurs activités sportives, d'animations...

Enfin, cet espace ne se réduit pas seulement à la vente et distribution de séjours, il accueille aussi des évènements que nous organisons. Nous nous associons avec des partenaires qui ont une image qui n'est pas opposée et opposable à celle de l'UCPA. Il ne faut pas sous-estimer ce potentiel car sans partenariat avec une marque spécialisée dans les nouvelles technologies du numérique, cet espace n'existerait pas.

Parmi les évènements organisés, nous avons réalisé très récemment en partenariat une forme de concours de « DJs » qui mettait en valeur la formation d'animateurs musicale et scénique, mise en place depuis quelques années par l'UCPA. Cette manifestation a rassemblé des jeunes, certes pas forcément issus d'un séjour sportif, mais qui peuvent être potentiellement intéressés par notre offre sportive, voire à rejoindre les équipes d'animation de l'UCPA.

## **Le Spot UCPA, un point de vente expérientiel**



Je voulais terminer sur une particularité de l'UCPA : celle d'associer des éducateurs sportifs et à des animateurs constituant ainsi une équipe pédagogique complète. L'ensemble du produit et du projet éducatif est construit autour de cette équipe. J'ai entendu que certains s'inquiétaient de la qualité ou de l'intérêt et des préoccupations d'animateurs qui viennent encadrer les séjours.

Je vous assure que quand ces jeunes se retrouvent dans une équipe où il y a des éducateurs sportifs de métier à l'année et qui encadrent des jeunes dans le cadre d'une pratique sportive, ce tempérament on le retrouve et porte sur l'ensemble de l'équipe pédagogique.

## CONCLUSION

### 2020, vers la troisième révolution des colos ?

#### Luc GREFFIER

IUT Michel de Montaigne,  
UMR ADES n°5185 du CNRS

**L**es colonies de vacances font partie de la culture populaire et ce au double sens du terme :

- populaire parce que d'un point de vue quantitatif, elles ont accueilli et continuent d'accueillir des millions d'enfants et de jeunes, même si les données statistiques relatives aux taux des départs en vacances montrent une régression de leur fréquentation ;
- populaire parce que d'un point de vue socioculturel, elles offrent la possibilité de « vacances » aux enfants des familles des catégories sociales moyennes et modestes, elles sont un lieu d'exercice d'une relative mixité sociale.

Mais comme beaucoup d'éléments de cette culture populaire, elles restent un objet méconnu, mal étudié, mais surtout mal valorisé. Au-delà du travail mené à bien par l'Observatoire des Vacances et Loisirs des Enfants et des Jeunes, au-delà des travaux de Jean-HOUSSAYE, de Laura-Lee DOWNS, de Jérôme CAMUS, de Jean-Marie BATAILLE..., au-delà des documents produits par les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, peu de travaux scientifiques ont été menés à bien, et ceux qui existent restent encore éparpillés.

Lorsque l'on interroge la base de données « Electre », qui recense les livres disponibles en France, on trouve 17 ouvrages ayant dans leur titre « colonies de vacances », en guise de comparaison 921 ouvrages ont le terme « tourisme » dans leur titre. Si l'on fait la même démarche avec « Isidore », le moteur de recherche en sciences humaines et sociales lancé en 2011 par le CNRS (qui agrège près d'un million de ressources issues des principales bases du domaine : revues.org, persee, gallica, hal...), on trouve 118 références pour « colonie de vacances », mais 8831 références pour « tourisme ». Pour terminer sur le sujet, la base de données des thèses (sudoc.abes.fr) identifie 15 thèses sur les colonies de vacances, 14 d'entre elles publiées entre 1897 et 1984 traitent de questions sanitaires, la dernière publiée en 2010 aborde la question de la formation des cadres pour la jeunesse (1911 - 1940).

Paradoxalement, cet objet méconnu ou oublié du côté des publications et de la recherche, est inscrit de façon forte dans l'histoire de notre pays mais aussi dans les histoires individuelles et familiales d'un grand nombre de citoyens. Nombreux sont ceux qui ont des souvenirs de colonies de vacances, des histoires à raconter, des photos à montrer, ou des « objets souvenirs » qui incarnent, tel le sac à dos..., leurs expériences de la colonie de vacances. Cet « espace-temps » est avant tout un lieu émotionnel, de rencontre, de dispute et d'amitié, parfois même d'amour...

Les colonies de vacances sont aussi des lieux ancrés dans le territoire, et même si nous devons, avec Eric CARTON rester attentif au processus de déterritorialisation qu'elles subissent, elles n'en restent pas moins des lieux où l'on vit, même temporairement ou de façon itinérante, et pas seulement des lieux où l'on passe.

Ici encore, nombreux sont ceux capables de produire une image mentale, une cartographie des territoires, des pays... qu'ils ont « habités » durant leur séjour en colonies de vacances. En cela, elles permettent de matérialiser les expériences virtuelles du voyage que nous offrent aujourd'hui les écrans de toutes sortes. Le contact et l'enracinement dans le réel généré par la colonie de vacances vient modifier les représentations construites au travers des images télévisées et autres. Alors qu'une simple télécommande peut nous permettre de voyager de par le monde et de zapper instantanément d'un continent à l'autre, la colonie de vacances permet une appréhension du monde concret, au rythme des transports collectifs, à la sueur de la marche à pied.

Mais plus que des lieux touristiques, plus que des « objets » branchés sur l'industrie du tourisme, qui en est, selon la chaire de tourisme ESG UQAM, à sa troisième révolution (la première liée à la massification de la pratique – la deuxième au développement de l'internet – la troisième à la montée en puissance des pays émergents), les colonies de vacances sont branchées sur la question éducative, sont « branchées sur l'étreté » pour reprendre la formule qu'employait Gérard BLITZ pour parler de la fondation du Club Méditerranée.

La colo est un lieu qui accueille « l'enfant, la figure du peuple qui peut encore être sauvée » nous dit Laura-Lee DOWNS, un espace éducatif auquel est associé un projet éducatif, un lieu où se joue le « vivre-ensemble, « le dernier lieu où peut se vivre la mixité sociale et se concrétiser le pacte républicain » poursuit Alain JAILLET. L'histoire des colonies de vacances est une histoire sociétale et individuelle à la fois, qui pourrait être éclairée à partir d'une double métaphore, celle des phares qui illuminent encore les côtes françaises, et celle de la révolution.

### 1. Le mythe fondateur

Les colonies de vacances comme les phares sont marquées par un mythe fondateur. Pour les phares, ce mythe est celui de Pharos à Alexandrie, un feu ouvert qui fonctionne sur un principe simple et qui va être utilisé durant des siècles.



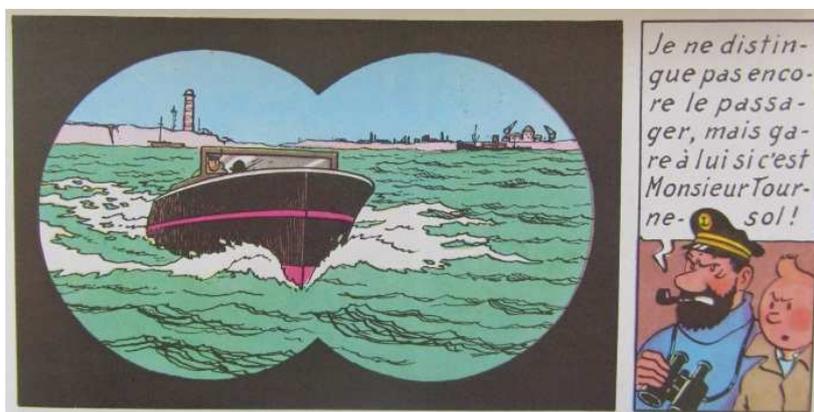
*Astérix et Cléopâtre, Uderzo & Goscinny, Dargaud, 1965*

Pour les colonies de vacances, le mythe est celui du pasteur BION, qui en 1876 accueille pour la première fois, en Suisse dans le canton d'Appenzell, des enfants issus d'un quartier ouvrier de Zurich, et ce dans des conditions de vie simples et réduites au strict nécessaire.

Dans les deux cas, la simplicité est mise en avant. Isabelle MONFORTE nous dit à ce sujet que certains parents ont envie de « colonies normales » et que cette appellation se suffit à elle-même.

## 2. la première révolution

La première révolution pour les phares est liée à l'invention de la lentille de Fresnel et à celle de la flamme à vapeur de pétrole. Dans ces nouveaux phares qui gagnent en puissance en même temps qu'ils se multiplient, la figure symbolique est le « gardien » qui surveille le fonctionnement et est garant de la sécurité des navires.

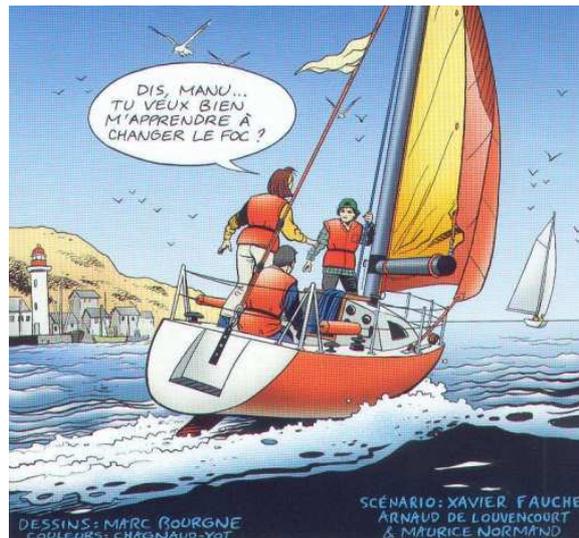


*Le trésor de Rackham le Rouge, Hergé, Casterman, 1944*

Du côté des colonies de vacances, cette première révolution est celle de la massification des départs, et pour se faire elle est aussi celle de l'acquisition et de la transformation du patrimoine par les organisateurs : mairies, comités d'entreprise, associations, achètent et rénovent des bâtiments anciens, industriels ou d'habitation délaissés par leurs occupants. Durant cette période, c'est le projet collectif qui prime, et la figure symbolique est celle du moniteur puis de l'animateur (l'appellation « animateur » n'apparaît qu'en 1973 avec l'instauration du BAFA), qui « veille sur » les enfants et le fonctionnement général de la journée.

## 3. la deuxième révolution

La deuxième révolution pour les phares est celle de l'arrivée de l'éclairage électrique, plus puissant, mais qui va permettre surtout l'automatisation. Le phare peut être commandé à distance, peut être piloté par des asservissements technologiques, la figure symbolique du gardien s'efface au profit de celle de l'électro-technicien, qui n'habite plus le phare mais en devient un visiteur temporaire pour en assurer l'entretien.



*Prends ta place, Marc Bourgne, Dargaud, 1975*

Du côté des colonies de vacances, cette deuxième révolution est celle de la montée en puissance des contenus techniques et des destinations. Jean-Karl DESCHAMPS nous dit que les colos deviennent un marché, Jean-Marie BATAILLE attire notre attention sur l'exigence de la rentabilité économique, sur la place croissante des activités, sur la mise en scène de la colo via les catalogues et leurs photographies...

La figure symbolique de l'animateur laisse ici la place à celle du moniteur d'activité spécialisé, détenteur de compétences techniques spécifiques. La professionnalisation qui en découle vient interroger le cadre réglementaire du Contrat d'Engagement Educatif, le concept même de colo « espace d'apprentissage collectif » se transforme en « espace d'expérimentations techniques individuelles ». Ce processus d'individuation, questionne l'utilité sociale des animateurs qui eux-mêmes s'interrogent sur la reconnaissance sociale de leurs activités.

#### 4. la troisième révolution ?

La troisième révolution pour les phares est liée au développement des technologies numériques. GPS, cartes électroniques, géo localisation... rendent aujourd'hui les phares inutiles pour les marins. Ils deviennent les objets patrimoniaux (classement à l'inventaire des monuments historiques), des lieux que l'on visite, des gîtes que l'on loue...



*A la recherche du temps perdu, Heuet, Delcourt, 2000*

Cette troisième révolution qui semble en marche pour la colonie de vacances, ne doit pas se réduire à une simple opposition entre les anciens et les modernes, le combat entre « les vieux romains et les jeunes cyclistes », pour reprendre l'expression de Michel HELUWAERT est ici stérile.

Le premier constat que l'on peut faire est que si révolution il y a, elle se passe moins dans la colonie de vacances que dans la société elle-même. L'intervention de Patrick DROUET présentant les travaux de Guillaume MACHER en début de matinée mais plus encore Laurence MENARD-ZANTMAN cet après-midi, ont mis l'accent sur les processus qui sont à l'œuvre dans la société française. « Besoins d'autonomie, volonté d'individuation, accentuation de la connectivité, nécessité de trouver un sens à ce que l'on fait (ou à ce que l'on est) », les tendances (drivers) sont lourdes.

Oui bien sûr la société évolue, mais pour autant, une révolution est-elle en cours ? Il est difficile de penser l'histoire en même temps qu'elle se vit, mais l'avantage avec la métaphore de la révolution c'est que l'on peut la prendre selon un double sens. Au sens sociopolitique, elle incarne le changement et elle se termine par un bouleversement des repères et des valeurs, au sens géométrique, elle incarne le mouvement circulaire mais elle se termine par un retour au point de départ.

Alors oui, comme l'ont montré Agnès BATHIANY ou Jean-Claude AGUILLON le monde change et les organisateurs de colonies de vacances avec. Mais par ailleurs, on peut aussi dire que chacun d'entre nous est également acteur de ce changement, que chaque colo participe elle-même à ce changement et que la réglementation qui concerne les colonies de vacances évolue. Comme le dit Jérôme FOURNIER, les colonies de vacances sont aussi concernées par des cadres réglementaires non spécifiques aux colos, et ce changement complexe doit nous renvoyer à une des postures essentielles posées en début de colloque par Patrick BRAULT et reprise entre autres par Anne CARAYON : la colonie de vacances doit être animée par un projet qui résulte d'une politique volontariste. Ce projet est éminemment éducatif, et tout système éducatif même le plus libertaire se fonde sur un principe de contrainte, de transformation... La langue « dite maternelle » que nous parlons nous a été « imposée » par nos parents, les processus de socialisation actifs tout au long de la vie (ce que Pierre BOURDIEU appelle « habitus »), influencent nos comportements, nos pratiques et ce dans tous les domaines de la vie.

La colonie est en soi un espace de transformation, elle est ce temps durant lequel peut s'amorcer ce processus. Comme le narre l'écrivain Finlandais Arto PAASILINNA à propos d'un groupe de personnes voyageant en autobus, chacune animée à l'origine par l'intention de se suicider, « *le long voyage en compagnie de camarades d'infortune leur avait redonné envie de vivre. Le sentiment d'une même appartenance avait consolidé leur confiance en soi et, sortir de leur univers étriqué leur avait ouvert de nouveaux horizons. (...) L'avenir s'annonçait bien plus radieux qu'on aurait pu l'imaginer au début de l'été.* »

Dans une société où le rôle prescripteur des enfants ne cesse de se confirmer, ce n'est pas pour autant que la fonction parentale disparaît : les travaux d'Isabelle MONFORTE montrent que les parents considèrent avant tout que leur enfant est parti en colonie de vacances pour s'amuser, vivre avec les autres, s'épanouir, apprendre à être autonome, la pratiques d'activités n'arrivant qu'au cinquième rang.

Ce n'est pas parce que la fréquentation des colonies s'atténue qu'elles n'ont pas pour autant une utilité sociale. Ce n'est pas parce que de trop nombreux enfants ont des difficultés le matin pour prendre le chemin de l'école qu'il faut supprimer l'école.

Les colonies de vacances sont aujourd'hui prises dans un contexte sociétal qui induit une transformation des relations entre les jeunes et leurs temps de loisirs. Cette situation de changement, que l'on pourrait qualifier « d'anxiogène », ne concerne d'ailleurs pas que les jeunes, et justifie à elle seule tout l'intérêt d'un colloque comme celui organisé par l'UNAT : « s'il y a un risque de tempête, il y a peut-être des raisons de douter... »



*Une épatante aventure de Jules, la question du Père, E. Bravo, Dargaud, 2006*

Entre libertés individuelles et contraintes sociales et économiques, les colonies de vacances ont toujours un rôle essentiel à jouer dans et pour la société française. La société française quant à elle, a besoin des colonies de vacances, mais malheureusement parfois elle ignore ce besoin.



## REMERCIEMENTS

### Discours de Patrick DROUET

Animateur du colloque

**J**e voudrais faire simplement deux remarques par rapport à l'ensemble des intervenants.

Premièrement, le comité de pilotage, cité en introduction du colloque, a décidé d'une liste d'intervenants lors sa première réunion. Nous les avons souhaités très divers, comme vous vous en êtes sûrement rendus compte, à la fois sur les approches universitaires mais aussi sur les expertises métiers. On savait pertinemment que nos choix apporteraient des niveaux de lectures et d'appréciations différents qui viendraient enrichir le débat.

Tous les intervenants, ici présents, ont accepté de contribuer à la réflexion de ce colloque dès que nous les avons contactés. Selon moi, ce fait est significatif de l'intérêt aujourd'hui du secteur autour de cette question.

Deuxièmement, le comité de pilotage avait prévu au départ la participation de 100 voire 150 personnes à ce colloque. Finalement, nous nous sommes rendu compte que nous dépassions les effectifs et je trouve cela très encourageant.

Je ne peux donc qu'adresser, au nom du comité de pilotage, nos remerciements à l'ensemble des intervenants de cette matinée et de cette après-midi pour la préparation de leur travail et leur intervention.

Merci beaucoup



**Discours de Patrick BRAULT**  
Président UNAT

**N**ous arrivons à la clôture de cette journée dans les temps annoncés dans le programme. Néanmoins, la journée a été intense et je ne vais pas faire une conclusion très longue.

Tout d'abord, je voudrais associer mes remerciements cette fois, non pas au nom du comité de pilotage mais au nom de l'UNAT, à tous les intervenants qui nous ont témoigné leur confiance et leurs amitiés en nous présentant et en animant toutes les séances de travail.

Il est difficile de réaliser une synthèse après l'intervention de notre ami Luc GREFFIER, qui l'a faite avec beaucoup de fond et en même temps beaucoup d'humour, et je vais probablement ne pas être à sa hauteur.

Mais simplement pour dire qu'il y a des questions qui ont été posées par ce colloque et méritent qu'on y réponde, notamment autour de l'encadrement et de l'accompagnement, les problématiques éducatives et pédagogiques, de la communication, ou encore autour des jeunes de la mobilité et de l'autonomie... Toutes ces questions là qui feront l'objet d'une synthèse écrite que nous vous transmettrons.

Il ne faut pas laisser cette journée sans effet, notamment auprès de nos interlocuteurs principaux que sont les pouvoirs publics. Nous interpellons nos trois ministères concernés face à la transversalité de la problématique des colos. Nous nous adresserons ainsi aux Ministères de la Jeunesse et des Sports, du Tourisme et de l'Éducation.

Nous donnerons probablement une suite à ce colloque, voire peut-être l'organisation d'un deuxième dans les années à venir car je crois que l'on est tous là pour la même chose. Nous souhaitons réduire cette fracture qui prive trois millions d'enfants de vacances. Il faut faire en sorte aussi que ces vacances soit, non seulement un moment festif mais aussi un moment d'éducation pour l'avenir de notre société à travers les valeurs républicaines de solidarité, de fraternité et d'égalité.

Je vous remercie à tous pour votre présence et bon retour dans vos foyers.

## GLOSSAIRE



ACM : Accueils Collectifs de Mineurs

ADES : Aménagement, Développement, Environnement et Société

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

ANCV : Agence Nationale pour les Chèques Vacances

ATES : Association pour Tourisme Équitable et Solidaire

BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

BAFD : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur

BEATEP : Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire

BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CASF : Code de l'Action Sociale et des Familles

CE : Comité d'Entreprise

CEMEA : Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active

CMJC : Confédération des M.J.C.

CPJ : Conseiller Pédagogique Jeunesse

CV : Curriculum Vitae

DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

DJEPVA : Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

EEDF : Éclaireurs et Éclaireuses De France

ESS : Économie Sociale et Solidaire

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

JPA : Jeunesse au Plein Air

LOLF : Loi Organique relative aux Lois de Finances

MJC : Maisons des Jeunes et de la Culture

OVLEJ : Observatoire des Vacances et des Loisirs des Enfants et des Jeunes

PEP : Pupilles de l'Enseignement Public

RGPP : Révision Générale des Politiques Publiques

SCOP : Sociétés Coopératives et Participatives

UCPA : Union Nationale des Centres sportifs de Plein Air

UFCV : Union Française des Centres de Vacances

UNAF : Union Nationale des Associations Familiales

UNAT : Union Nationale des Associations du Tourisme

UNOSEL : Union Nationale des Organisations de Séjours Éducatifs Linguistiques

UPON : Université Paris Ouest Nanterre

VPT : Vacances Pour Tous



## BILAN DE SATISFACTION

*Les 57 réponses aux questionnaires de satisfaction envoyés le lundi 26 novembre 2012 à la suite du colloque, nous ont permises de réaliser un bilan positif de ce colloque. Merci à tous les participants qui ont bien voulu prendre le temps de nous répondre.*

### 1. L'organisation générale

Elle est jugée de satisfaisante à très satisfaisante.

#### Les plus :

- Le lieu : accessibilité facile, salle confortable,
- Le déroulement : convivialité et disponibilité de l'accueil, gestion des horaires maîtrisée.

#### Les moins :

- Le lieu : salle exiguë pour le repas avec un manque de tables, pas pratique pour manger debout
- Le déroulement : Manque de badges pour favoriser la communication entre participants et le rappel du programme dans la pochette

#### Les avis divergents :

- La pochette remise aux participants : pas assez fournie pour certains, complète et support de compréhension pour d'autres (plus d'avis positifs).



## 2. Le contenu du colloque

Il est jugé satisfaisant à très satisfaisant dans l'ensemble mais avec des points à améliorer. Les participants reconnaissent tous l'initiative de l'UNAT à impulser un élan autour de ce thème fort (rassemblement de plus de 200 personnes) et dans une volonté d'ouverture aux pratiques de chacun.

### Les plus :

- L'animation par Patrick DROUET a été efficace, pertinente avec une capacité réelle à recentrer, reformuler les débats et les questions
- Le fil conducteur des interventions dans la journée a été apprécié du fait de l'effort fourni pour intégrer des angles d'approches variés et complémentaires. Cela a permis de garder un rythme dynamique, parfois amusant pour Luc Greffier
- La qualité des intervenants a été appréciée car chacun a su affirmer sa position et soulever les problématiques, en particulier Jérôme FOURNIER durant la table ronde de la matinée.

### Les moins :

- Un programme un peu trop dense en termes de séances plénières qui a empiété sur les temps de débats et d'expressions.
- Le manque de projection et d'analyse approfondie des conséquences par certains intervenants qui sont restés dans une présentation factuelle des projets et des valeurs, voire « nostalgique ».
- Les petites associations, les sociétés privées et les partenaires (représentants de collectivités ou CE) ont ressenti une ouverture restreinte orientée essentiellement pour les gros organisateur et têtes de réseaux.
- La présence des pouvoirs publics (représentants des ministres) est passée quasi-inaperçue et n'a pas apporté des pistes de réponses espérées.

### Les avis divergents :

- L'aspect mercantile et marketing du colloque a "perturbé" certains participants à l'encontre des valeurs éducatives et sociales, en particulier avec la présentation de l'étude de Sociovision. A l'inverse, d'autres y ont trouvé des pistes prospectives intéressantes à adapter au secteur des colos.

### Points perfectibles :

- Ouvrir et moderniser davantage les réflexions en intégrant des représentants de CE, collectivités, sociétés privées, petites assos pour dégager des pratiques prospectives
- Renforcer la présence politique
- Assouplir le programme et intégrer plus d'expression libre

## 3. Attentes et besoins vis-à-vis de l'UNAT

Tous les participants encouragent l'UNAT à poursuivre son action. Ce désir d'aller plus loin a été voulu car l'enjeu et la taille du colloque était peu propice pour des temps d'échanges approfondis. L'objectif à consolider est de démontrer l'utilité sociale et citoyenne des colonies.

## DETAILS DES INTERVENANTS

### Jean Claude AGUILLON

Jean Claude AGUILLON est le directeur Marketing Adjoint à l'UCPA.

#### Qu'est ce que l'UCPA ?

L'Union nationale des centres sportifs de plein Air (UCPA) est une association française, créée en 1965 afin de promouvoir les activités physiques. Elle est administrée par l'État, les collectivités territoriales et les grands mouvements de jeunesse et d'éducation populaire. L'UCPA « inscrit son projet humaniste, social et citoyen dans le prolongement du service public, et participe à la mise en œuvre des politiques publiques destinées à la jeunesse ».



L'UCPA répond à trois missions, qui se déclinent en trois métiers :

- les vacances sportives ;
- les loisirs sportifs de proximité ;
- la formation professionnelle aux métiers du sport.

L'UCPA est principalement implanté en France, mais est également présent dans une cinquantaine d'autres pays à travers le monde.

### Agnès BATHIANY

Agnès BATHIANY est la directrice de la Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public

#### Qu'est ce que les PEP ?

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) est un réseau associatif national, acteur majeur de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire. Ce mouvement est engagé pour favoriser l'accès de tous à leurs droits de citoyens. Il a été créé sur deux valeurs fondatrices : la laïcité et la solidarité



Ses deux domaines d'action principaux sont :

- le social et le médico-social
- l'éducation et les loisirs

Les PEP sont composé d'une fédération générale et de 23 unions régionales., avec plus de 90 ans d'actions et d'innovations sociales, en métropole et dans les DOM.

**Jean-Marie BATAILLE**

Jean Marie BATAILLE est un pédagogue & sociologue, chargé d'enseignements UPON & UPEC et chercheur associé à UPON-CREF (EA 1589) & ADES-Bordeaux 3 (UMR 5185).

En 2012, il réalise une évaluation auprès du Haut commissariat à la jeunesse autour du projet sur l'engagement des jeunes de l'association « La Maison de Courcelles » (AP3-65). Le projet porte sur l'analyse de l'engagement dans les fonctions d'animateur-trice, directeur-trice et membres du conseil d'administration d'une association qui fait essentiellement des colonies de vacances.

De 2007 à 2008, il lance une recherche sur les archives du patrimoine des colonies de vacances, auprès du Ministère de la Culture, dirigée par Jean Houssaye dans le cadre d'un projet européen Culture 2000, *Université de Rouen, Laboratoire Civiic*

De 2007 à 2005, il mène l'Étude de l'association « La maison de Courcelles », *Ufcv-Injep* 2005

**En savoir plus :**

- (2012) Avec M. Bacou « L'aménagement des colonies de vacances (1930-1965) : changements des lieux et des rapports sociaux de sexe ? », *Les dossiers des sciences de l'éducation*. (à paraître, article soumis et retenu).
- (2012) « Les colonies de vacances des années 1930-1950 : mutations des rapports sociaux et spatiaux », In Houssaye, J. (dir.) *Accueils collectif de mineurs : recherches*. Matrice/Champ social. 277-300.
- (2010) « Les pédagogies de la décision : individualisation en colonie de vacances » In Houssaye J., *Colos et centre de loisirs : institutions et pratiques pédagogiques*, Vigneux : Matrice, 313-334
- Bataille J.-M et Audrey Levitre (2010) *Architecture et éducation. Les colonies de vacances*, Vigneux : Matrice
- (2009) « Éducation et colonies de vacances, un lien à questionner », *Diversité Ville-École-Intégration*, n°156, mars
- (2008) « Nouveaux modèles pédagogiques en colonie de vacances, » *revue Foeven*
- (2008) « L'effet Courcelles. Processus de personnalisation en colonie de vacances », *Penser l'éducation*, n° 24, 19-41
- (2007) « Holiday Colonies and their Heritage, a New Subject » In V. Balducci and S. Bica (dir.), *Architecture and Society of the Holiday Camps. History and Perspectives*, Timisoara : Orizonturi Universitare ; Mirton
- (2007) « Education et architecture, Le patrimoine des colonies de vacances en Haute-Savoie », Rapport d'étude, Projet Culture2000, Université de Rouen Laboratoire Civiic
- (2007) « La colonie de vacances entre ville et campagne ; naissance, mort et transformations des colonies de vacances » In Houssaye J. (dir.), *Colos et centre de loisirs : Recherches*, Vigneux : Matrice
- Bataille J.-M. (dir.) (2007) *Enfants à la colo. Courcelles, une pédagogie de la liberté*, Marly-le-Roi : Injep

## Anne CARAYON

**Anne CARAYON** est la Directrice Générale de la Confédération La Jeunesse au Plein Air. Son intervention sur l'accueil des enfants en situation d'handicap se base notamment sur le travail mené par la JPA. En effet, elle anime le comité de suivi de la « Charte de déontologie pour l'accueil des personnes handicapées dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées ».

### Qu'est ce que la JPA ?

La Jeunesse au Plein Air est une confédération laïque d'organisations qui agit pour un projet de transformation sociale fondé sur des valeurs de laïcité, de solidarité et de citoyenneté. La JPA poursuit la priorité de rendre effectif le droit aux vacances et aux loisirs pour les enfants et les jeunes, y compris ceux en situation de handicap.



## Eric CARTON

Eric Carton est enseignant contractuel à l'Université de Nice. Il est également animateur (DEFA, DEJEPS, DESJEP), travailleur social (DEES, DSTS) et docteur en sciences de l'information et de la communication. Par ailleurs, il est Président de l'association "le musée de la colo".  
Site web. [www.lemuséedelacolo.fr](http://www.lemuséedelacolo.fr)  
Mail. [contact@lemuséedelacolo.fr](mailto:contact@lemuséedelacolo.fr)

### En savoir plus :

- CARTON E., (2012), *Se souvenir des colonies de vacances et des mouvements de jeunesse*, in Houssaye Jean (dir), *Accueils collectifs de mineurs : recherches*, Vigneux, éd Matrice,
- Les Maralpins en Colonies de vacances, revue Lou Sourgentin, « Enfants en pays niçois », décembre 2011
- CARTON E., (2011), *Mouvements de jeunesse et bandes dessinées : 80 ans de proximité*, in Eric Dacheux et Sandrine Le Pontois " La BD un miroir du lien social", Paris, édition L'Harmattan
- CARTON E., (2010), *Les écrits sur les animateurs professionnels : analyse des informations produites et de leurs incidences*, Sarrebruck, Editions Universitaires Européennes, 394p
- CARTON E., *Mouvements de jeunesse et bandes dessinées*, revue Hermès n° 54, CNRS éditions, « la bande dessinée, art reconnu, média méconnu », septembre 2009
- CARTON E., (2008), Valeur et place de l'Education Populaire, Revue Emergence n°80, Oct 2008, actes du colloque « Le travail social dans tous ses états » texte accessible sur [www.leris.org/index.php/ressources:cat\\_view/68-education-populaire/81-actualite-de-leducation-populaire.html](http://www.leris.org/index.php/ressources:cat_view/68-education-populaire/81-actualite-de-leducation-populaire.html)
- CARTON E., (2003), *Dictionnaire de sigles et abréviations du champ de l'intervention sociale*, Paris, éd L'Harmattan, 254p

**Jean Karl DESCHAMPS**

Jean Karl DESCHAMPS est le secrétaire national, délégué aux vacances, aux loisirs éducatifs et aux classes découvertes, de la Ligue de l'Enseignement. Il est également secrétaire du bureau de l'UNAT.

**Qu'est ce que la Ligue de l'Enseignement ?**

Laïque et indépendante, la Ligue de l'Enseignement réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport.



Des centaines de milliers de bénévoles et plusieurs milliers de professionnels se mobilisent, partout en France, au sein de près de 30.000 associations locales et d'un important réseau d'entreprises de l'économie sociale.

Tous y trouvent les ressources, l'accompagnement et la formation nécessaires pour concrétiser leurs initiatives et leurs projets.

Tous refusent la résignation et proposent une alternative au chacun pour soi.

**Laura Lee DOWNS**

Laura Lee DOWNS est professeur d'Histoire à l'Institut Universitaire Européen de Florence. Elle est l'ancienne directrice d'études au Centre de recherches historiques à l'EHESS.

**En savoir plus:**

- DOWNS L.L, (en cours de préparation), Pour sauver les enfants. L'évacuation d'enfants en France, 1939-1949
- DOWNS L.L, (2011), « De la colonie 'politique' à la colonie 'éducative'. Le cas de la colonie communiste d'Ivry-sur-Seine, 1925-1960 », dans Luc Greffier, éd., Les vacances et l'animation. Espace de pratiques et représentations sociales, Paris,, 131-46
- DOWNS L.L, (2010), « Les Colonies de vacances (histoire de) », Jean-François Sirinelli et al., Dictionnaire de l'histoire culturelle de la France contemporaine, Paris, PUF
- DOWNS L. L., (2010), Le corps, la famille et l'Etat, hommage à André Burguière, sous la dir. de Myriam Cottias, Laura Lee Downs, Gérard Jorland et Christiane Klapisch-Zuber, PUR, Rennes, 2010.
- DOWNS L.L, (2009), *Histoire des colonies de vacances de 1880 à nos jours*, Perrin
- DOWNS, L. L., (2002), *Childhood in the promised land. Working class movements and the colonies de vacances in France 1880-1960*. Durham & London : Duke University Press. Lee Downs Laura, Histoire des colonies de vacances, Paris, éd Perrin, 2009, 434p

Patrick DROUET est l'administrateur référent du secteur enfants et ados à l'UNAT. Il est également vice-président de l'OVLEJ - Etudes et recherches de la JPA. Il est Directeur Général de l'association Echanges et Découvertes.

### **Qu'est ce que l'UNAT ?**

L'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air (UNAT) est une association reconnue d'utilité publique créée en 1920. Elle regroupe la plupart des associations, mutuelles et entreprises à but non lucratif actives dans le domaine des vacances et des loisirs qui interviennent dans les secteurs du tourisme familial, des vacances d'enfants, du tourisme des jeunes, des vacances sportives et de plein air et des voyages. L'UNAT est présente en région au travers de ses 21 UNAT régionales.



L'UNAT inscrit son action dans le cadre d'un projet d'intérêt général qui vise à développer l'accès de tous aux vacances, au tourisme et de façon plus générale aux loisirs. Elle est le promoteur d'un tourisme respectueux des hommes et des territoires.

#### **• Le secteur enfants & ados : une des priorités de l'UNAT**

Patrick DROUET a fortement contribué à la réalisation des actions essentielles de l'UNAT en faveur de ce secteur.

#### **La réalisation du portail [www.vacances-enfants-ados.com](http://www.vacances-enfants-ados.com)**

Dans un souci d'harmoniser l'information et d'en faciliter l'accès sur Internet, l'UNAT a souhaité, avec l'appui du Ministère du Tourisme, réaliser un portail de promotion autour des colonies de vacances. Piloté par l'UNAT et ses membres actifs, le portail a pour ambition de créer un espace commun d'envergure nationale.

#### **Animation d'une plate-forme de travail autour de la problématique du Contrat d'Engagement Éducatif**

A travers des réunions, l'UNAT mobilise le secteur pour discuter des modalités de mise en oeuvre des réformes en cours et oeuvrer vers une reconnaissance du statut de volontaire. Il est pour l'UNAT, et partagé communément avec les acteurs de la plate-forme des associations, la seule solution pérenne pour le secteur et surtout la seule solution qui garantisse une continuité éducative.

### **Qu'est ce que Échanges & Découvertes ?**

Fondée en 1994 par une groupe de directeurs et d'animateurs tous passionnés par les colos, Échanges & Découvertes, association 1901 organisateur de séjours de vacances pour enfants et jeunes de 4 à 17 ans. Le projet éducatif et les choix pédagogiques sont construits en plaçant l'enfant au cœur avec pour ambition de contribuer au développement et à l'épanouissement de chacun.



**Jérôme FOURNIER**

Jérôme FOURNIER est chef du bureau de la coordination des certifications et du service public de formation à la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative.

Le champ de la DJEPVA concerne les activités hors temps scolaire des jeunes et particulièrement des mineurs, le développement de l'autonomie des jeunes ainsi que la coordination de la vie associative dans son ensemble. Les champs de la jeunesse et de la vie associative étant par nature interministériels, la plupart des actions portées sur le terrain s'effectuent en partenariat avec les collectivités locales et sont mises en œuvre par des associations (430 000 associations se réclament de l'éducation populaire, 18 000 sont agréées par le ministère) : information jeunesse, politiques éducatives locales, organisation d'accueils collectifs de mineurs, formation d'animateurs...

**Luc GREFFIER**

Luc GREFFIER est maître de conférences en géographie sociale à l'IUT Michel de Montaigne et chercheur à l'UMR ADES de Bordeaux 3. Il est également un militant de l'éducation populaire particulièrement engagé sur les questions relatives aux temps libérés, aux loisirs et aux vacances.

**En savoir plus :**

- GREFFIER L., (2012), *Regard sur le Tourisme Social*, in *Revue Espace de Libertés*, n° 410 du mois de juillet, Bruxelles, pp. 10-11.
- GREFFIER L., (2011), *Comment le tourisme culturel peut-il conquérir de nouveaux publics et stimuler les pratiques culturelles locales ?* in *Culture, tourisme, territoire, des synergies à construire*, éditions La librairie des territoires, Sarrant, pp. 21-33.
- GREFFIER L. sous la direction, 2011, *Les vacances et l'animation, espaces de pratiques et représentations sociales*, Ed. de L'Harmattan, Paris, 320 p.
- GREFFIER L., (2011), *Les enjeux du tourisme social*, in *Economie sociale et solidaire : animation et dynamiques des territoires*, sous la direction de Abdourahmane Ndiaye, Ed. de L'Harmattan, Paris, pp. 165-181.
- AUGUSTIN J-P., & GREFFIER L., coord., 2010, *Destination touristiques et attractivités résidentielles*, *Revue du Sud-Ouest Européen*, n° 29, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 152 p.
- GREFFIER L., (2010), *Le tourisme social et associatif, illusion entretenue ou contexte singulier ?*, in *Destination touristiques et attractivités résidentielles*, *Revue du Sud-Ouest Européen*, n° 29, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, pp. 65-76
- CAPPELLAZZO S. et GREFFIER L., (2010), *Le départ en vacances des enfants et des jeunes, un enjeu pour les régions ?*, in *Destination touristiques et attractivités résidentielles*, *Revue du Sud-Ouest Européen*, n° 29, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, pp. 95-103
- GREFFIER L., (2010), *Vacances : quels sens au départ ?*, in *Revue Vers l'Éducation Nouvelle*, n°537 du mois de janvier, Cemea, Paris, pp. 69-74

## Alain JAILLET

Alain JAILLET est professeur des Universités à l'Université de Cergy-Pontoise. Son domaine de recherche est l'utilisation des nouvelles technologies numériques comme instrument de management dans la formation, aussi bien dans le système éducatif que dans la formation professionnelle. Il s'intéresse également aux centres de vacances en tant que militant engagé dans une structure départementale de La Ligue de l'Enseignement.

### En savoir plus :

- JAILLET A., (2010), «Centre de vacances pour jeunes : engagement militant, société de service », in : J.Houssaye, Colos et centres de loisirs, p. 99-129
- JAILLET, A. (2010), L'école, les jeunes et le numérique: pratiques déclarées et pratiques épousées, avec LAROSE F., Ste-Foy, Québec : Presses de l'université du Québec.
- JAILLET A., (2009), Le numérique dans l'enseignement et la formation, Analyses, traces et usages, dir LAROSE F. et JAILLET A., Sciences et Société, p240
- JAILLET A., (2008), Centre de vacances pour jeunes : engagement militant, société de service, dir HOUSSAYE J. in Colos et centres de loisirs : institutions et pratiques pédagogiques, Editions Matrice

## Guillaume MACHER

Guillaume MACHER est sociologue. Il a notamment réalisé une thèse à l'Université Paris-Descartes sous la direction de François de SINGLY à l'Université de Paris Descartes. Ses principaux thèmes de recherche sont l'adolescence, l'individu et la ville.

### En savoir plus :

- (2012), *L'adolescence un espace de construction*, Interview de G. MACHER, in Loisirs Éducation, La revue de la JPA, septembre 2012, n°444
- MACHER G., (2012), *Pour une politique de l'adolescence*, in F. De Singly, Terra Nova, Note sur Terra Nova, p14
- MACHER G., (2012), *Politique familiale : état des lieux, enjeux et propositions pour une rénovation*, Pôle « Affaires sociales » de Terra Nova, Projet 2012 , Contribution n°7, lien disponible sur [http://www.lesechos.fr/medias/2011/07/18/195057\\_0201515036529\\_print.pdf](http://www.lesechos.fr/medias/2011/07/18/195057_0201515036529_print.pdf)
- MACHER G., (2010), *L'adolescence, une chance pour la ville*, Paris, Les carnets de l'info, p264

**Laurence MENARD-ZANTMAN**

**Laurence MENARD-ZANTMAN** est Consultant Manager chez Sociovision, cabinet d'études spécialisé dans la stratégie marketing des entreprises et des institutions publiques.

Son intervention est basée sur l'étude « les vacances de demain » financée à l'occasion des 60 ans d'Azuréva, membre national de l'UNAT.

**Isabelle MONFORTE**

Isabelle MONFORTE est psychosociologue et chef de projets à l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ) - Etudes et recherches de la JPA.

**Qu'est ce que l'OVLEJ ?**

L'idée d'un Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes est née du constat de l'insuffisance et de la dispersion des connaissances concernant les vacances et les loisirs collectifs des enfants et des jeunes. Créé en novembre 1999, il a pour objectif de suivre et d'analyser les évolutions du secteur afin de fournir aux différents partenaires des éléments d'analyse et de prospective. L'OVLEJ est cofinancé par la JPA et l'UNAT, membres fondateurs.

**En savoir plus :**

- MONFORTE I., (2011), *Les vacances des enfants et des jeunes : un enjeu public ou une affaire familiale ?*, GREFFIER L. (dir.), Les vacances et l'animation, espaces de pratiques et représentations sociales, L'Harmattan, pp.101-112.
- Bulletin Ovlej, 2010, Organisation du temps libre et pratiques collectives, n°26-31 et n°32-37, 50 p.
- MONFORTE I., (2012), *Quelles vacances pour les enfants et les jeunes aujourd'hui?*, La JP@enlignes, n° 16



## Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air



8, rue César Franck - 75 015 Paris  
Tél. 01 47 83 21 73 - [infos@unat.asso.fr](mailto:infos@unat.asso.fr) - [www.unatasso.fr](http://www.unatasso.fr)

*Crédit photo UNAT*

### **Contact Secteur Enfants & Ados**

**Julie BEYOU**

Chargée de mission

Tél. 01 47 83 46 57

Mail. [j.beyou@unat.asso.fr](mailto:j.beyou@unat.asso.fr)

### **Contact Presse**

**Alexandra BOX**

Chargée de mission communication, du  
développement durable et des partenariats

Tél. 01 47 83 50 12

Mail. [a.box@unat.asso.fr](mailto:a.box@unat.asso.fr)